



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de l'économie et du travail**

Le mardi 19 avril 2016 — Vol. 44 N° 78

Étude des crédits du ministère de l'Économie, de la Science
et de l'Innovation (4) : volet Économie et volet Innovation
et Exportations

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'économie et du travail

Le mardi 19 avril 2016 — Vol. 44 N° 78

Table des matières

Économie	1
Discussion générale (suite)	1
Document déposé	15
Innovation et Exportations	37
Discussion générale	37
Adoption des crédits	59
Documents déposés	59

Intervenants

M. Claude Cousineau, président
M. Robert Poëti, vice-président

Mme Dominique Anglade
Mme Monique Sauvé
M. Alain Therrien
M. Saul Polo
M. Jean-Denis Girard
M. André Lamontagne
M. André Drolet
M. Martin Ouellet
M. André Villeneuve
M. Guy Hardy

- * M. Pierre Gabriel Côté, Investissement Québec
- * M. Rémi Quirion, Fonds de recherche du Québec
- * M. Jocelin Dumas, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation
- * M. Denis Hardy, Centre de recherche industrielle du Québec

- * Témoins interrogés par les membres de la commission

Note de l'éditeur : Les crédits du volet Condition féminine du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation ont été étudiés à la Commission des relations avec les citoyens le 15 avril 2016.

Le mardi 19 avril 2016 — Vol. 44 N° 78

**Étude des crédits du ministère de l'Économie, de la Science
et de l'Innovation (4) : volet Économie et volet
Innovation et Exportations**

(Quinze heures trente-cinq minutes)

Le Président (M. Cousineau) : Alors, à l'ordre, s'il vous plaît! Ayant constaté le quorum, je déclare la séance de la Commission de l'économie et du travail ouverte. Je demande à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs appareils électroniques.

Économie

La commission est réunie afin de terminer l'étude du volet Économie des crédits budgétaires du portefeuille Économie, Science et Innovation pour l'exercice financier 2016-2017.

Mme la secrétaire, est-ce qu'il y a des remplacements?

La Secrétaire : Oui, M. le Président. M. Girard (Trois-Rivières) remplace M. St-Denis (Argenteuil).

Le Président (M. Cousineau) : Merci. Alors, lors de l'ajournement de nos travaux, le 14 avril dernier, le groupe parlementaire formant le gouvernement avait débuté un bloc d'échange de 20 minutes. Il reste donc 10 minutes à ce bloc.

Avant de céder la parole à un représentant du parti ministériel, j'aimerais vous demander un consentement pour prolonger nos travaux jusqu'à 18 h 30, puisque nous avons 30 minutes de retard. Consentement? Consentement, Mme la ministre? Ça va? Alors donc, je cède la parole... Évidemment, s'il y a des gens qui doivent partir à 18 heures, bien, vous le ferez, mais on a quand même, là, du travail à faire, puis il y a un consentement que j'ai reçu, donc nous allons poursuivre jusqu'à 18 h 30.

Qui du parti ministériel prend la parole, s'il vous plaît? Il reste 10 minutes. Oui, Mme la députée de Fabre, je crois.

Discussion générale (suite)

Mme Sauvé : Merci, M. le Président. Alors, la dernière fois, la semaine dernière, j'ai utilisé le temps qui m'était alloué pour parler... commencer à parler de l'économie sociale, mais c'est à ce point un secteur important que je pense que ça mérite une deuxième intervention, alors je vais poursuivre en vous parlant, cette fois-ci, de l'économie sociale un peu dans son histoire et aussi les différents types d'organismes qu'on y retrouve.

Il faut partir de 1900... Tout le monde connaît bien l'histoire d'Alphonse Desjardins. Tout le monde connaît peut-être un peu moins bien aussi l'histoire du YMCA, en 1905, qui était un OBNL, et qui ont été les premiers au Québec à offrir aux ouvriers une formation après les heures de travail. Il y a bien des exemples qu'on pourrait donner, mais tous ces exemples sont les premières étapes qui ont mené à l'inscription du domaine de l'économie sociale. Ce sont des initiatives communautaires qui s'inscrivaient, évidemment, en lien avec les réalités vécues par les citoyens et auront permis l'émergence de nouvelles pratiques au Québec. Évidemment, je ne pourrai pas être exhaustive à nommer tous les secteurs qu'occupent les entreprises d'économie sociale, mais je vais en nommer suffisamment pour témoigner un peu de la vitalité du secteur. Alors, il faut parler, bien sûr, des maisons d'hébergement pour les femmes victimes de violence, les centres de femmes, les organismes aussi qui viennent en aide, en soutien aux personnes âgées; l'habitation, évidemment. Il faut nommer les coopératives agricoles, forestières, les OBNL également dans le domaine culturel, loisirs et tourisme. Bref, une vitalité de secteurs qui fait partie du rayonnement qu'elles ont.

Quant à l'histoire du Chantier de l'économie sociale, qui a vu le jour en avril 1999, je pense que c'est important de le nommer comme pilier de ce grand secteur et porteur de la vision de l'économie sociale. Alors, précédant la création du Chantier de l'économie sociale, il y a eu tout un groupe de travail sur l'économie, M. le Président, qui s'était mis en place, en mars 1996, et qui a travaillé en préparation au Sommet de l'économie et de l'emploi. Les travaux ont été à ce point éloquents que, finalement, il fallait constituer une structure socioéconomique, qui est devenue le Chantier de l'économie sociale au Québec. Alors, un petit survol juste pour ramener un peu, là, la vitalité du secteur et l'historique lié au chantier.

Je veux également souligner, parce que c'est important, c'est un événement qui fera partie de notre agenda du début de l'automne... je veux absolument nommer un événement qui s'en vient, qui est le Forum mondial de l'économie sociale et solidaire, qui aura lieu, donc, à Montréal, donc c'est exceptionnel, ça se passera du 7 au 9 septembre prochain. Et c'est une association internationale qui existe depuis 2013, qui réunit les gouvernements locaux, les acteurs de la société civile voués à l'essor de l'économie sociale et solidaire. Donc, il y a à peu près 2 000 participants qui sont attendus. Et, bien sûr, les coorganisateurs du forum sont la ville de Montréal et le Chantier de l'économie sociale. Ça se passera au Palais des congrès, donc un événement qui devrait permettre la collaboration entre les gouvernements locaux et les acteurs de l'économie sociale pour le développement, entre autres, des villes.

• (15 h 40) •

Donc, un portrait, un événement. J'arrive tranquillement vers l'annonce qui a eu lieu, donc, très récemment, qui avait lieu en mars dernier, le 4 mars, où la ministre a annoncé un premier appel de projets sur le Programme d'immobilisation d'entrepreneuriat collectif, un autre acronyme, le PIEC, avec une confirmation de 20 millions de dollars sur un horizon de cinq ans. Alors, je veux vous parler de cette annonce-là, qui s'inscrit, encore une fois, dans le premier objectif du plan d'action gouvernemental, qui est de soutenir les organismes d'économie sociale.

Évidemment, il y a eu une réaction favorable à cette annonce, un premier 2 millions pour la première année, et entre autres M. Aussant, directeur du Chantier de l'économie sociale, a dit quelque chose, un extrait que je veux mentionner, qui est fort intéressant, il a dit ceci : «...l'expansion du secteur de l'économie sociale [est] soutenue par de nombreux entrepreneurs qui ont intégré la notion d'impact social dans leurs projets et investissements.» Alors, il voulait témoigner de l'évolution ou de la présence, de la conscientisation des entreprises de plus en plus grande au niveau de l'impact à s'engager socialement. Je pense très sincèrement et personnellement que le Chantier de l'économie sociale a joué un rôle, ainsi que les actions gouvernementales, mais je trouvais intéressant que le directeur du chantier le souligne.

Alors, le fameux PIEC, ce programme qui a permis un premier appel de projets, c'est vraiment un élément-phare du plan d'action. Comme je l'ai nommé, il souhaite favoriser le développement des entreprises d'économie sociale, stimuler la vitalité des territoires, accroître la qualité de leur environnement. Alors, évidemment, ça s'adresse aux entreprises d'économie sociale. L'appel des projets s'est clos le 31 mars dernier. Et, si j'y vais sur une ligne un peu opérationnelle, si vous me le permettez, M. le Président, l'admissibilité de ces projets-là, il fallait que ça fasse partie d'un plan d'expansion, développement d'offre de services, maintien des activités, et, de plus, l'entreprise d'économie sociale qui soumettait un projet devait regarder à son développement entrepreneurial et l'accomplissement de sa mission collective. Trois volets ont été retenus pour le déploiement de ces projets : rénovation — donc, évidemment, amélioration, réfection, restauration — construction, construction et recyclage évidemment, et acquisition de bâtiments nouveaux pour assurer, donc, la desserte des biens et des services.

Alors, au moment où on se parle, les projets ont été déposés, il y a une analyse qui va se faire. Qui va faire cette analyse-là? Alors, ce sont les directions régionales du ministère de l'Économie qui vont travailler à l'analyse, et la sélection finale des projets va être faite par le comité national de sélection, donc des représentants du ministère, d'Investissement Québec, en lien avec les priorités gouvernementales. Alors, je le mentionnais tantôt, premier appel de projets, 2 millions. 20 millions, donc... Alors donc, ça se déclinera jusqu'en 2019.

La question à la ministre, c'est... Je voulais vous entendre, Mme la ministre, sur votre vision de collaboration avec le Chantier de l'économie sociale afin d'effectivement stimuler, consolider un peu le secteur.

Le Président (M. Cousineau) : Mme la ministre.

Mme Anglade : Alors, merci. Merci à ma collègue de Fabre de la question. Il est évident que la collaboration avec le Chantier de l'économie sociale est importante et même prioritaire, surtout dans la perspective où on se dit qu'au point de vue gouvernemental on a décidé d'investir de manière importante dans l'économie sociale. Et peut-être revenir en arrière pour dire les raisons qui ont poussé le gouvernement à investir dans l'économie sociale. Je le disais préalablement, il n'y a pas de développement économique sans développement social. Il est donc impératif de trouver les moyens, de trouver des pistes de solution entre le développement économique et le développement social.

Vous savez, un des grands enjeux que l'on a, et ça, ce n'est pas un enjeu qui est québécois, c'est un enjeu qui est mondial, c'est évidemment la croissance des inégalités qui existent. Or, dans une société comme la nôtre, où on a pu constater que l'écart entre les riches et les pauvres à travers le Canada est le plus faible au Québec, ça vient notamment du fait qu'on a pu, au fil des années, vraiment concilier ces deux volets de développement économique et de développement social.

Lorsqu'on parle du Chantier de l'économie sociale, il y a une expertise qui s'est développée à travers les années, vous avez énuméré plusieurs des actions qui ont été prises depuis les 20 dernières années dans ce domaine-là, au point tel où le forum auquel vous faisiez référence, qui va avoir lieu en septembre, voit le jour au Québec parce que notre expertise a été reconnue au niveau international. Et même, quand les différentes personnes à l'extérieur du Canada se déplacent ici, elles constatent les avancées qui ont été faites. Alors, nous allons poursuivre dans le développement de l'économie sociale mais avec des gestes tangibles dans les prochaines années. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Cousineau) : Merci, Mme la ministre. Alors, pour les 22 prochaines minutes, je cède la parole au député de Sanguinet, porte-parole de l'opposition officielle en matière de commission... en matière d'économie.

M. Therrien : Merci, M. le Président. Alors, je salue tout le monde, Mme la ministre et l'équipe, les gens de la partie ministérielle, le député de Johnson. Alors, je vous salue tous.

Écoutez, par rapport à Hydrocarbures Anticosti, depuis que ça a été créé, Ressources Québec a changé trois fois la présidence. Je voudrais savoir en gros, là, c'est quoi, les motifs qui ont fait en sorte qu'on a changé trois fois la présidence d'Hydrocarbures Anticosti? Y a-tu une raison particulière? Est-ce qu'on peut avoir de l'information là-dessus?

Le Président (M. Cousineau) : Avant de répondre, un instant, ça me prend un consentement pour permettre à M. Dumas et M. Côté de pouvoir répondre. Est-ce que j'ai un consentement de la part des parlementaires? Consentement. Alors, votre nom puis votre titre, monsieur.

M. Côté (Pierre Gabriel) : Oui, bonjour. Pierre Gabriel Côté, président-directeur général d'Investissement Québec.

Moi, depuis que je suis là, il n'y a pas eu vraiment de changement, mais il n'y a pas eu de raison spéciale qui m'a été évoquée pourquoi il y a eu des changements dans le passé.

Le Président (M. Cousineau) : M. le député de Sanguinet.

M. Therrien : Est-ce qu'il y a d'autres ressources parmi vous qui pourraient nous expliquer pourquoi il y a eu trois fois des changements à la tête d'Hydrocarbures, qui seraient de Ressources Québec ou... Je vous demande ça...

Le Président (M. Cousineau) : Mme la ministre.

Mme Anglade : Juste pour clarifier, juste pour clarifier la question, quand on parle des changements, c'est des changements de quelle année à quelle année?

M. Therrien : Bien, depuis 2014, là, trois fois on a changé la présidence du conseil d'administration d'Hydrocarbures Anticosti.

Mme Anglade : Le président du conseil d'administration.

M. Therrien : Oui, c'est ça.

Mme Anglade : Qu'il ait changé trois fois depuis 2014, voilà.

M. Therrien : C'est ça. Y a-tu quelqu'un... Peut-être, monsieur, vous ne le savez pas, mais y a-tu quelqu'un dans vos collègues qui pourrait nous expliquer, là? Parce que ça suscite un certain questionnement de la part des intervenants.

Le Président (M. Cousineau) : M. Côté.

M. Côté (Pierre Gabriel) : Moi, depuis mon arrivée, il y a eu un changement, effectivement, à cause de la maladie, on a changé le président du conseil, et on a quelqu'un qui est en intérim actuellement. Mais, avant ça, je dois dire que je ne suis pas au courant.

Le Président (M. Cousineau) : M. le député de Sanguinet.

M. Therrien : Donc...

Mme Anglade : Excusez-moi. Est-ce que vous voulez qu'on aille chercher plus d'informations? On a dit un changement à cause de maladie au cours de la dernière année, c'est pour ça qu'il y a un intérim présentement. Est-ce que vous voulez qu'on aille chercher des informations sur avant l'arrivée en poste de Pierre Gabriel Côté? C'est ça, la question?

Le Président (M. Cousineau) : M. le député de Sanguinet, est-ce que ça...

M. Therrien : Bien, disons que... Honnêtement, je suis un peu étonné du fait que je n'aie pas de réponse à cette question-là. Parce que les bruits que j'entends sont à l'effet que ça a ralenti un peu, là, le processus, là, qui serait... Là, il y en a qui disent non, mais moi, j'aimerais savoir pourquoi ça fait trois fois qu'on le change en dedans de deux ans, là.

Le Président (M. Cousineau) : Mme la ministre.

Mme Anglade : Bien, juste comprendre aussi la question. Est-ce qu'il s'agit... Quand on dit «ralentir le processus», est-ce que vous parlez d'Anticosti spécifiquement, des investissements?

M. Therrien : Oui.

Mme Anglade : Parce que là-dessus je pense que je pourrais céder la parole à M. Pierre Gabriel Côté, qui pourra répondre à la question qu'il n'y a pas vraiment eu de ralentissement lié à la présidence du conseil. Alors, je recède la parole à Pierre Gabriel Côté.

Le Président (M. Cousineau) : C'est moi qui transfère les paroles, Mme la ministre.

Mme Anglade : Ah! Excusez-moi, M. le Président.

Le Président (M. Cousineau) : Il n'y a pas de dommage. M. Côté.

M. Côté (Pierre Gabriel) : Oui. Peut-être pour ajouter à la réponse de tout à l'heure : avant mon arrivée, il n'y a pas eu de changement à la présidence du conseil d'administration de Ressources Québec. Il y en a eu un récemment, comme je vous ai dit, pour cause de maladie.

Il n'y a pas eu de ralentissement dans la gestion du projet Anticosti pour quelque raison que ce soit. À ma connaissance, depuis mon arrivée, ça suit son cours. C'est un partenariat qui fait l'objet d'une entente qui a été mise en place avant mon arrivée mais qui, depuis que je suis là, se déroule bien. On est en gestion active au niveau des contrats, et ça se poursuit comme prévu.

Le Président (M. Cousineau) : M. le député de Sanguinet.

• (15 h 50) •

M. Therrien : Bien, c'est parce qu'il y a une contradiction avec ce que j'ai entendu au préalable, mais, bon, je ne peux pas inventer des réponses, là.

Par rapport à la rentabilité économique du projet d'Anticosti, souvent le premier ministre... Je ne sais pas si vous, Mme la ministre, vous l'avez déjà mentionné, je ne voudrais pas vous mettre des mots dans la bouche, peut-être que vous ne l'avez pas mentionné, mais le premier ministre, il disait que ce ne serait pas rentable économiquement, Anticosti. Et ici j'ai une étude environnementale stratégique propre à Anticosti, *Évaluation financière, évaluation des retombées économiques et scénarios possibles de développement de l'exploitation d'hydrocarbures*, c'est fait par le ministère des Finances, et, à la page 25, je vais vous lire le début, là, on parle de rentabilité financière, à la page 25, puis je vais vous lire juste quelques lignes, là : « Sur la base des connaissances actuelles, les résultats du modèle financier montrent que l'exploitation des hydrocarbures de l'île d'Anticosti pourrait présenter un potentiel commercial.

« La probabilité que le projet soit rentable est estimée entre 80 % et 86 %, selon l'option de transport de gaz naturel analysé. »

Alors... Bien, je peux continuer : « Le taux de rendement interne moyen de l'exploitation des hydrocarbures de l'île d'Anticosti est estimé entre 11,5 % et 11,7 %, selon l'option de transport analysée, ce qui est supérieur au taux de rendement nominal de 10 % généralement recherché par l'industrie. »

Ma question est la suivante : Qui a raison, le premier ministre ou les fonctionnaires de Finances, Québec ?

Le Président (M. Cousineau) : Mme la ministre.

Mme Anglade : Bien, il est évident que, dans le cadre d'Anticosti, avec le cours des matières premières... Vous savez comme moi que c'est ce qui est venu faire en sorte que les gens pensent qu'il est de moins en moins rentable d'aller avec Anticosti.

Mais, cela dit, revenons à l'entente qui a été signée par la première ministre de l'époque, Mme Marois. Ce qu'on a dit, c'est qu'on allait poursuivre l'entente qui avait été établie avec les différents partenaires. Pour 2016, ce qui est prévu, c'est qu'il y ait trois fracturations qui nous permettent d'aller réellement évaluer le plein potentiel, et suite à ça il y aura des discussions, et on pourra mieux évaluer la situation.

La réalité, c'est que tous les documents que l'on a sont des documents qui sont prospectifs, dans la mesure où on ne peut pas confirmer de manière certaine les quantités qui sont dans nos propres gisements, dans nos propres sols. C'est la raison pour laquelle nous devons procéder à un certain nombre de fracturations, à partir du moment où nous aurons, évidemment, les autorisations du ministère de l'Environnement, et ça, ça va dépendre encore du ministère de l'Environnement. Donc, je pense qu'en 10 ans... Qu'un projet est moins rentable à cause de la chute du prix des matières premières, il me semble que cette affirmation est totalement légitime dans le contexte qui nous intéresse.

Le Président (M. Cousineau) : Merci, Mme la ministre. M. le député de Sanguinet.

M. Therrien : Bien, écoutez, c'est parce que j'ai lu ce document-là, qui est très bien fait, très intéressant, et j'ai entendu le ministre des Ressources naturelles et le premier ministre dire que ce n'était pas rentable. Moi, je veux savoir sur quoi ils se basent, en sachant que le ministère a fait des études. Je peux comprendre, là, ce que vous m'expliquez, mais ça ne répond pas à ma question. Préalablement, je voudrais savoir sur quoi le ministre des Ressources naturelles puis le premier ministre — puis vous êtes ministre de l'Économie, vous devriez être capable de me répondre à ça — ils se sont basés pour dire que ce n'était pas rentable, alors que j'ai un document ici, très bien figolé, qui me dit... Ça a été fait en octobre 2015, là, le baril n'était pas à 150 \$, là, en octobre 2015. Alors, moi, je vous demande : Qu'est-ce qui peut expliquer que le ministre des Ressources naturelles et le premier ministre nous disent que ce n'est pas rentable, alors que ce document-là nous dit que c'est probablement rentable entre 80 % et 86 % ? Je le sais, que c'est des projections, on s'entend très bien là-dessus, mais, je veux dire, c'est des fonctionnaires quand même chevronnés qui ont fait une étude comme ça, qui est de grande qualité. Alors, moi, je veux savoir sur quoi ils se sont basés pour dire que ce n'était pas rentable.

Le Président (M. Cousineau) : Mme la ministre.

Mme Anglade : Bien, écoutez, je ne peux que répéter ce que j'ai dit au préalable. Je comprends très bien qu'il y a des fonctionnaires qui sont chevronnés qui se sont penchés là-dessus et qui ont fait une étude par rapport à ça, mais, encore une fois, pourquoi pensons-nous que nous devrions faire des fracturations hydrauliques aujourd'hui pour poursuivre la connaissance que l'on a du terrain, pour savoir si réellement... Il n'y a personne qui à 100 % peut garantir, aujourd'hui, ce que l'on a aujourd'hui à Anticosti, personne. La réalité, c'est que nous devons poursuivre un contrat et nous assurer qu'il existe réellement des options, et c'est pour ça que nous allons faire respecter le contrat, nous allons aller de l'avant, à partir du moment où nous aurons, encore une fois, les autorisations du ministère de l'Environnement pour procéder. Je ne peux pas répondre plus que ça sur cette question de rentabilité là, outre que le fait que, vous savez comme moi, les prix

des matières premières, qui varient, ont une influence sur la rentabilité de tout projet, ce que l'on constate d'ailleurs à Anticosti mais également dans d'autres projets. Donc, il est évident que ça a une influence sur la rentabilité du projet à terme.

Le Président (M. Cousineau) : M. le député de Sanguinet.

M. Therrien : Alors, ce que je peux comprendre, c'est que, quand le premier ministre puis le ministre des Ressources naturelles nous disent que ce n'est pas rentable, ils se basent sur du vent ou à peu près rien. Et moi, j'ai davantage confiance aux gens qui vous accompagnent, qui, parmi ceux-là, ont travaillé sur ce document-là, ce dossier-là, pour nous dire qu'il y avait une rentabilité possible sur ce projet-là.

Ceci étant dit, on est d'accord pour dire que les mouvements des matières premières, c'est cyclique, ils appellent ça des supercycles, je conviens de ça, absolument, sauf qu'on ne va pas renoncer à vie à des mines de quelque sorte, comme, entre autres, de fer, parce que tu as des fluctuations.

Alors, moi, écoutez, moi, là-dessus, je peux comprendre que vous n'avez aucune réponse à me donner, c'est ce que je peux conclure. Je passerais à une autre question.

Vous avez des travaux prévus au contrat et vous avez des certificats d'autorisation. Moi, j'aimerais savoir, là, la liste des travaux prévus et qu'est-ce qui peut se faire avec ou sans les certificats d'autorisation qui sont en attente.

Le Président (M. Cousineau) : Mme la ministre.

Mme Anglade : Alors, lorsque l'on donne une réponse qui ne convient pas au député de Sanguinet, il le confirme puis il dit : On n'a aucune réponse. Ce n'est pas qu'on n'a aucune réponse, je vous ai fourni une réponse, quand je vous ai répondu à la question d'Anticosti, pour vous dire que, peu importe la manière dont vous regardez la situation, nous allons aller de l'avant avec l'entente qui a été signée pour déterminer la qualité des gisements puis voir pour la suite des choses.

Une voix : ...

Mme Anglade : Maintenant, pour effectuer... Vous allez pouvoir répondre à la...

Le Président (M. Cousineau) : Vous avez un point de règlement, monsieur... Un instant, Mme la ministre. Vous avez un point de règlement, M. le député?

M. Therrien : C'est parce que je lui pose une question, elle me répond autre chose, donc, pour moi, je n'ai pas de réponse, c'est tout. Elle me dit : Oui, mais on va aller jusqu'au bout avec... Je comprends, mais ce n'est pas ça, ma question. Ma question, c'est : Comment se fait-il que... Sur quoi se sont basés le premier ministre et le ministre des Ressources naturelles pour dire que ce n'était pas rentable? C'est ma question. Je n'ai pas eu de réponse, vous me parlez du contrat que vous allez respecter. Heureusement que vous allez le respecter, ça me sécurise, là, mais moi, je n'ai pas de réponse.

Puis, écoutez, c'est comme ça, j'en conclus ça, que je n'ai pas de réponse, là, je veux dire, c'est tout. On peut parler de d'autre chose, là, ça ne me dérange pas...

Le Président (M. Cousineau) : Bon. Donc, sur l'autre question, Mme la ministre. Allez-y, Mme la ministre.

Mme Anglade : Bien, écoutez, ce n'est pas une question de règlement, là, je comprends que ce n'était pas une question de règlement. Vous avez posé une question par rapport aux travaux qui doivent être effectués. Il y a toute la planification qui se poursuit, mais, pour aller de l'avant avec les trois puits de fracturation, il nous faut avoir une autorisation au niveau environnemental, on ne peut pas aller de l'avant sans qu'il y ait cette autorisation-là. Et ça, il n'y a pas d'autres travaux qui peuvent avoir lieu, à part la planification autour des projets.

Le Président (M. Cousineau) : Un complément de réponse, M. Côté?

M. Côté (Pierre Gabriel) : Oui.

Le Président (M. Cousineau) : Rapidement.

M. Côté (Pierre Gabriel) : Je peux ajouter rapidement qu'on gère l'avancement des travaux avec un comité technique du conseil d'administration, qui se réunit régulièrement pour planifier les travaux. Donc, tout ça suit son cours comme prévu. Et, lorsque le temps sera venu de faire connaître la planification pour l'été qui s'en vient, bien, on le fera, mais c'est en train de se faire actuellement.

Le Président (M. Cousineau) : M. le député de Sanguinet.

M. Therrien : La demande pour la certification a été faite en mi-février, je pense, c'était censé tomber pour mai. Est-ce qu'il y a des... Est-ce que ça respecterait cet échéancier-là, selon la connaissance que vous avez de ce dossier-là?

Le Président (M. Cousineau) : M. Côté.

M. Côté (Pierre Gabriel) : Oui, je n'ai pas d'indication contraire que ça va suivre son cours à ce stade-ci.

Le Président (M. Cousineau) : M. le député de Sanguinet.

M. Therrien : Le premier ministre parlait des études hydrologiques comme étant extrêmement importantes. On sait qu'elles ont été déposées, mais on n'a pas pris connaissance encore de ces études-là. Alors, est-ce qu'on peut avoir de l'information là-dessus? Ou, si on n'a pas d'information, pourquoi on ne l'a pas obtenue encore? Parce que, semble-t-il, selon le premier ministre, c'est un test absolu, ces études hydrologiques là. Alors, si on les a... Est-ce qu'on va être capables d'obtenir des informations sur ces tests-là?

Le Président (M. Cousineau) : Mme la ministre.

Mme Anglade : En fait, c'est une question à poser au ministère de l'Environnement, c'est le ministère de l'Environnement qui dispose de ces études-là.

Le Président (M. Cousineau) : M. le député de Sanguinet.

M. Therrien : Environnement. O.K. Il y aurait une lettre d'intention signée par le premier ministre Charest et Pétrolia le 29 août 2012. Est-ce que c'est exact?

Le Président (M. Cousineau) : Qui va répondre à cette question-là, Mme la ministre ou M. Côté?

Mme Anglade : Une lettre d'intention...

M. Therrien : Comme quoi ils pouvaient aller de l'avant avec la prospection sur l'île d'Anticosti. Est-ce que ça existe, cette lettre-là entre le gouvernement libéral et...

Mme Anglade : Bien, écoutez, je vais demander aux gens de vérifier puis de me revenir avec la réponse. Moi, ce que je sais, c'est qu'il y a eu un contrat qui été signé sous l'ancien gouvernement avec la première ministre Marois, c'est ce contrat-là que nous sommes en train d'exécuter parce qu'il a été signé par la première ministre du Québec de l'époque.

Maintenant, s'il y a eu une lettre d'intention envoyée... Écoutez, on peut vérifier, vous répondre à votre question. Ceci étant, je pense que ça ne change pas le cours des choses, hein, ça ne change pas le cours des choses dans la mesure où nous avons un contrat dûment signé par l'ancienne première ministre du Québec.

Le Président (M. Cousineau) : Un complément de réponse, M. Côté, pour le député?

M. Côté (Pierre Gabriel) : Écoutez, mon équipe me dit que la lettre d'intention en tout cas que nous, on est au courant, c'est venu d'IQ auprès de l'entreprise et ça a été signé par un des exécutifs d'Investissement Québec à ce moment-là. C'est la seule lettre pour laquelle notre équipe est au courant.

Le Président (M. Cousineau) : M. le député de Sanguinet.

M. Therrien : Ça se serait fait...

M. Polo : M. le Président...

Le Président (M. Cousineau) : Oui. Un instant.

M. Polo : J'ai une question de pertinence, parce que...

Le Président (M. Cousineau) : Ah! ça se passe très bien.

M. Therrien : Non, c'est quoi, ça, la question de pertinence?

Le Président (M. Cousineau) : Un instant.

• (16 heures) •

M. Polo : ...de pertinence parce que ça se passe sur les crédits de la Stratégie numérique, et là on parle de Pétrolia. Je pense que j'inviterais mon collègue de Sanguinet à participer à l'étude des crédits au niveau... volet Mines, à ce moment-là.

Le Président (M. Cousineau) : Mais, avec tout le respect... M. le député de Laval-des-Rapides, premièrement, ce n'est pas une question de règlement. Deuxièmement, l'économie, science et innovation, on est en plein là-dedans. Le député de Sanguinet peut poser ses questions. C'est très large, c'est très large. On peut même poser des questions sur le prix d'un crayon qui a été dépensé au niveau du ministère. Alors, c'est très large. Allez-y, M. le député.

M. Therrien : Si je devais intervenir à chaque fois sur la pertinence des propos de mon collègue, là...

Le Président (M. Cousineau) : ...on n'ouvre pas de débat. On n'ouvre pas de débat là-dessus.

M. Therrien : ...de Laval-des-Rapides, vous n'êtes pas un exemple à suivre.

Le Président (M. Cousineau) : M. le député, on n'ouvre pas de débat.

M. Therrien : Merci, M. le Président. Écoutez, les commentaires de la ministre, là, de dire que ce n'est pas important... Moi, je pose des questions. C'est moi qui pose des questions, puis j'aime avoir des réponses. Si je pose des questions, c'est que je juge ça important. Alors donc, j'espère avoir des réponses, tout simplement. Si je pose des questions, c'est parce que je trouve ça important, O.K.? Bon.

Alors, la lettre a été signée par Investissement Québec. Est-ce que c'était sous le règne du Parti libéral du Québec, avant l'élection du Parti québécois, en 2012?

Le Président (M. Cousineau) : M. Côté.

M. Côté (Pierre Gabriel) : Ça s'est fait en août 2012 de notre part, donc... Vous me le direz, je n'ai pas suivi...

M. Therrien : Non, non, c'est ça. Vous avez passé le test. Qu'est-ce que...

Le Président (M. Cousineau) : M. le député de Sanguinet.

M. Therrien : Merci, M. le Président. Qu'est-ce que disait cette lettre-là d'intention?

M. Côté (Pierre Gabriel) : C'était une intention, proprement dite, de participer au projet, mais il n'y avait aucun détail. L'entente finale a été signée en 2014, donc ce qui avait été comme initié comme proposition au départ a été complètement différent dans l'entente qui est maintenant en place, mais c'était une intention, comme on le fait souvent.

M. Therrien : Est-ce qu'on peut dire que la porte aurait été ouverte par le Parti libéral à l'époque? Parce que, quand tu as une lettre d'intention, ça veut dire que tu as l'intention d'aller dans un sens, non?

M. Côté (Pierre Gabriel) : Moi, je suis Investissement Québec, je n'ai pas à savoir si c'était le cas ou non, là, mais, chez nous, pour la prospection d'investissement, bien, on a signé une lettre d'intention comme société d'État.

Le Président (M. Cousineau) : Oui. Je rappellerais peut-être ici un point d'ordre, là. Les fonctionnaires qui accompagnent la ministre peuvent répondre à des questions administratives. Lorsqu'on parle de questions politiques, bien là, c'est au politique de répondre. Alors, il faut faire bien attention. Des questions d'ordre administratif, des questions d'ordre financier, là, à ce moment-là, les fonctionnaires peuvent répondre, mais, la ministre, c'est au niveau politique. Ça va, M. le député de Sanguinet?

M. Therrien : Bien, moi, je vais vous dire, je lance la rondelle dans cette direction-là, ils peuvent s'amuser avec autant qu'ils veulent, puis le «slap shot» peut venir de n'importe où.

Le Président (M. Cousineau) : Oui, oui, mais il y a quand même des balises à respecter.

M. Therrien : Bien, moi, je n'ai pas de problème avec ça, c'est à eux de gérer ce que je leur pose comme questions. Qui était président d'Investissement Québec à l'époque?

Le Président (M. Cousineau) : Mme la ministre, pouvez-vous répondre à cette question?

Mme Anglade : C'était Jacques Daoust, si je ne m'abuse. C'était Jacques Daoust. Puis, peut-être pour clarifier pour le député de Sanguinet, tout à l'heure, quand j'essayais de... Tout à l'heure, vous aviez des questions, et j'ai dit : J'essaie de comprendre la pertinence, pour essayer de comprendre où vous vouliez en venir, pour pouvoir mieux répondre à vos questions, hein? Alors, ce n'est pas une histoire de vous poser des questions, puis on y répond. Je comprends très bien qu'il faille qu'on réponde à vos questions, mais j'essaie juste de voir comment est-ce que je peux mieux arriver à répondre à votre question à terme puis de comprendre l'objectif, surtout si c'est un objectif politique, surtout dans l'optique où on essaie d'informer les Québécois sur l'objectif que vous souhaitez atteindre.

Le Président (M. Cousineau) : Merci, Mme la ministre. M. le député de Sanguinet... En passant, on ne peut pas nommer un ministre ou un député qui est à l'Assemblée nationale par son nom de famille, il faut le nommer par son titre.

Mme Anglade : Ah! c'est à cause de...

Le Président (M. Cousineau) : Oui, ce n'est pas grave.

Mme Anglade : Excusez-moi. Alors, ce serait le député de Verdun à ce moment-là? C'est ce que vous...

Le Président (M. Cousineau) : Ou son titre comme ministre, aussi.

M. Therrien : Le ministre du Transport.

Le Président (M. Cousineau) : M. le député de Sanguinet.

Mme Anglade : Oui, alors l'actuel député de Verdun.

M. Therrien : Écoutez, ça va. De toute façon, là, j'ai posé une question, j'ai eu ma réponse. Donc, je suis très content, je suis ici pour ça. Quand vous dites qu'il faut informer les Québécois, bien, c'est justement pourquoi je pose ce genre de question. C'est que j'essaie de lutter contre une certaine désinformation qu'on a eue depuis un petit bout de temps sur ce dossier-là. Mes questions sont en lien avec cette démystification-là, tout simplement.

Question par rapport à Anticosti, les pertes boursières de Ressources Québec, suite aux déclarations du premier ministre, entre autres Pétrolia, c'est évalué à combien à peu près? Avez-vous une idée, comme, tu sais, les paroles du premier ministre, comment elles ont affecté la capitalisation boursière des entreprises qui sont impliquées dans cette exploitation éventuelle d'Anticosti?

Le Président (M. Cousineau) : Mme la ministre, est-ce que vous...

Mme Anglade : Bien, je pourrai céder la parole à mon collègue, mais je pense que, clairement, le premier ministre s'est exprimé à ce sujet à un certain nombre de reprises, et la question que vous soulevez a été clarifiée dans la mesure où on a clairement spécifié que nous allons poursuivre, respecter l'engagement du contrat et procéder dans la mesure où nous allons avoir les analyses du ministère de l'Environnement.

Le Président (M. Cousineau) : Merci, Mme la ministre. M. le député de Sanguinet.

M. Therrien : Oui, je comprends très bien, mais... Écoutez, je comprends très bien, mais vous êtes une femme d'affaires... vous étiez une femme d'affaires, là vous êtes en politique, je ne pense pas que vous êtes en affaires, mais vous savez à quel point la confiance des investisseurs est fragile puis est importante pour une économie comme la nôtre. Entre le moment des propos de notre premier ministre puis le moment où vous avez justement eu cette rétractation-là pour dire : On va respecter, là... il y a un délai, là, puis ça a affecté la confiance des investisseurs. Moi-même, écoutez, là, je ne suis pas ministre, là, j'ai rencontré des investisseurs, j'ai rencontré des gens qui m'en ont parlé, qui m'ont dit : Comment tu peux investir dans une économie où tu vois le premier ministre renier éventuellement ou dire qu'il va renier sa signature?

Ça fait que c'est sûr que ça a eu des impacts sur la capitalisation boursière des entreprises qui sont impliquées, alors que le premier ministre ne voulait même pas, au départ, les rencontrer. Vous n'avez pas d'estimation ou d'évaluation sur la chute des actions en pourcentage? Honnêtement, j'aimerais savoir, là, quels ont été les dommages causés par les entreprises qui ont été impliquées dans ce dossier-là. Et là on ne comptabilise pas les problèmes liés, justement, à la perte de confiance que des investisseurs potentiels ont pu avoir en investissant au Québec et qui ont finalement dû reculer à cause de cette incertitude. Et moi, je vous le dis, j'en ai entendu, des gens, qui m'ont dit ça. Alors, je n'exagère pas, là.

Vous savez que, dans certains pays en voie de développement, on fait tout pour faire en sorte que les investisseurs aient confiance au gouvernement, aux établissements gouvernementaux, et ici on arrive dans une situation où on crée une incertitude de ce calibre-là.

Alors, est-ce que je pourrais avoir une idée sur la perte boursière qui a accompagné ces propos malheureux?

Le Président (M. Cousineau) : Mme la ministre, en 1 min 30 s.

Mme Anglade : Bien, alors, on y reviendra dans le prochain segment pour qu'on puisse répondre plus longuement, mais pour vous dire que bien malin celui qui sait lire le cours des actions de toutes sortes de compagnies dans un contexte bien défini, hein, et peu importe la femme d'affaires ou l'homme d'affaires que l'on est, ça nécessite d'avoir une question un peu plus spécifique.

Donc, est-ce qu'on pourrait avoir, quand vous parlez de variations, si vous voulez avoir une réponse à votre question, de quelle période à quelle période? Parce que moi, je peux regarder un cours d'une action puis émettre des hypothèses, je peux très bien le faire si c'est quelque chose qui vous semble pertinent. Cela dit, j'aimerais savoir de quelle période dont on parle et de quelle compagnie dont on parle également. Parce qu'on dit les compagnies, le cours du marché, c'est de quelles compagnies, de quelle période à quelle période? Merci.

Le Président (M. Cousineau) : D'accord, Mme la ministre. Il reste une minute, monsieur.

M. Therrien : Oui, de toute façon, au pire... Bon, écoutez, ça, c'est une prévision ex post. En économie, il n'y a rien de plus facile qu'une prévision ex post. Quand je vous demande quelle est la chute boursière, là, c'est une chute qui a déjà eu lieu. Ça fait que, là, je ne parle pas de prévision, là. Puis là je vous parle du 4 décembre, si ça peut vous faire plaisir, du 4 décembre jusqu'au moment où vous avez dit... vous avez officialisé l'idée que vous alliez respecter le contrat. Je ne me rappelle pas de la date exacte, là, mettons, c'est en fin mars que vous... Donc, ce n'est pas compliqué, ça, là. Je pense qu'on peut s'entendre pour dire que tout le monde est capable d'évaluer le cours boursier qui a déjà eu lieu.

Le Président (M. Cousineau) : Ça termine le bloc. Vous pourrez répondre au prochain bloc de l'opposition officielle. Maintenant, je dois passer la parole à un représentant du parti ministériel. Je crois comprendre que c'est M. le député de... un instant...

Une voix : Trois-Rivières.

Le Président (M. Cousineau) : Trois-Rivières. M. le député de Trois-Rivières, à vous la parole pour les 19 prochaines minutes.

• (16 h 10) •

M. Girard : Merci beaucoup, M. le Président. Donc, nous sommes ici pour parler d'économie. Le député de Sanguinet tantôt parlait d'un dossier où il y avait peut-être eu de la désinformation. Au niveau économique, bien, je pense, c'est important de donner la bonne information à la population qui nous écoute, et j'aimerais pouvoir discuter avec la ministre du Développement économique du Québec depuis les deux dernières années, entre autres ce qui a été mis en place au niveau du budget. Malheureusement, on se fait souvent dire que le gouvernement n'a pas de politique économique. Par contre, je voudrais qu'on discute de certains points.

Entre autres, j'aimerais débiter par le Baromètre des affaires de la FCEI. Le Baromètre des affaires de la FCEI est un indicateur qui nous donne le niveau de confiance des entrepreneurs par rapport à l'économie, et, lors du dernier baromètre de la FCEI, j'aimerais souligner que le Québec arrive la deuxième meilleure province au Canada. Je lis une petite partie du baromètre de la FCEI : «Le niveau d'optimisme des propriétaires de PME du Québec est resté plutôt fort ce mois-ci. L'indice est descendu d'un point, alors qu'au Canada c'est descendu de beaucoup plus, mais il demeure au deuxième rang du classement, juste derrière la Nouvelle-Écosse. Les plans d'embauche à court terme se sont renforcés : 34 % des propriétaires d'entreprises comptent augmenter leurs effectifs contre seulement 3 % qui prévoient les réduire. Par ailleurs, ils sont 52 % à penser que la performance de leur entreprise est bonne, ce qui est un sommet à l'échelle nationale.» Donc, le Québec est premier de classe.

Également, au niveau de la création d'emplois, le Québec est le deuxième meilleur créateur d'emplois au Canada dans la dernière année, et des emplois dans le privé. C'est, M. le Président, ce qui nous donne de la richesse, qui va créer de la richesse, créer des emplois dans le secteur privé. Donc, des bonnes nouvelles pour l'ensemble des Québécois, des bonnes nouvelles pour notre économie au Québec.

Pourquoi on en est là? Pourquoi on a des bonnes nouvelles? Bien, je crois sincèrement que les deux derniers budgets du gouvernement, qui ont été des budgets équilibrés, ce que l'on n'avait pas vu depuis belle lurette, nous permettent de pouvoir regarder l'avenir avec beaucoup d'optimisme. Ces budgets équilibrés comportent de nombreuses mesures, des mesures économiques extrêmement importantes pour nos PME, nos PME, soit dit en passant, qui sont situées dans les régions du Québec. Ce sont eux qui nous permettent de pouvoir se développer et de créer des emplois en région, et on sait que l'économie du Québec passe maintenant par le développement de nos PME.

Je vais dicter certaines mesures que l'on a vues : entre autres, la réduction générale du taux d'imposition de 8 % à 4 % pour les PME du secteur primaire et pour les PME manufacturières; déductions additionnelles pour le coût de transport des PME manufacturières qui sont éloignées des grands centres, une belle mesure pour aider les régions du Québec; également, soutien à l'innovation et à l'exportation, avec Créativité Québec entre autres, 150 millions pour permettre de pouvoir continuer à innover dans nos PME; la bonification de l'enveloppe d'Export Québec, aider nos PME à exporter, c'est ce qui nous crée de la richesse, c'est ce qui va nous amener de l'argent au niveau du Québec; réduction de la cotisation au Fonds des services de santé, on sait que nos PME ont ce qu'on appelle la taxe sur la masse salariale, si on veut donner de l'oxygène à nos PME, leur permettre de se développer, leur permettre de créer des emplois, c'est important de diminuer cette fameuse taxe salariale qu'ils ont à payer, et c'est ce que l'on fait, qu'on a mis en place dès le dernier budget; déductions additionnelles pour les coûts de transport des PME manufacturières; crédit d'impôt pour les activités de recherche; plusieurs mesures, 145 millions, entre autres, pour l'efficacité énergétique des PME. C'est ce qui fait que les résultats, avec le rapport de la FCEI... C'est ce qui fait que notre création d'emplois est parmi les meilleures au Canada. Donc, ce sont des belles mesures qui ont permis à nos PME de pouvoir continuer à se développer.

On entend de plus en plus parler à l'international que le Québec est une province qui est innovante. On a des produits qui sont de qualité. Les entreprises à l'externe qui achètent les produits de chez nous sont satisfaites, sont fières. Je vais prendre l'exemple d'une entreprise de chez nous, Hardy Filtration, qui est une petite PME à Trois-Rivières qui fabrique des filtres pour filtrer l'air dans les bâtisses commerciales, et cette entreprise a récemment... Il y a deux semaines, j'étais à l'entreprise, et ils m'ont présenté leur dernier contrat qu'ils ont signé à Dubai. C'est un contrat qui était rédigé en arabe. Donc, une petite PME de Trois-Rivières qui exporte à Dubai depuis quelques semaines, une entreprise qui fonctionnait sur un quart de jour seulement au niveau de la fabrication, depuis quelques semaines un quart de jour et un quart de soir, une entreprise qui avait une trentaine d'employés, qui est maintenant à 75 employés et qui est toujours en processus d'embauche.

Des exemples comme ceux-là, on en a beaucoup. Malheureusement, on ne parle que des entreprises qui vivent des fermetures, on ne parle que des problématiques de certaines entreprises au Québec. Mais, nos histoires à succès, nos belles PME, nos belles entreprises qui performent, malheureusement on n'en parle pas. Et on en a. On en a dans les régions et on en a dans toutes les régions du Québec. Donc, je pense que c'est important de parler de ce qui a été mis en place, de ce qui a été fait.

Également, ce qui est important pour nos PME et nos entreprises, c'est d'avoir des liquidités, c'est d'être capables d'avoir de l'argent, de l'argent pour innover, de l'argent pour exporter. Donc, on continue à travailler au niveau du gouvernement avec, exemple, les fonds de capital de risque, donc le crédit d'impôt pour les fonds fiscalisés qui sont Fonds de solidarité FTQ, le Fondaction au CSN, Capital régional et coopératif Desjardins qui donne un bon coup de main aussi

au niveau de l'innovation. On parle du Fonds Teralys, dans lequel le gouvernement continue d'investir pour donner des capitaux, permettre d'avoir du capital de risque pour nos entreprises.

Bien sûr, le processus d'allègement réglementaire qui se poursuit à l'heure actuelle pour continuer d'aider nos PME à pouvoir avoir le plus de temps possible pour travailler dans leurs entreprises et non pas être prises avec de la paperasse et toutes sortes de documents à remplir pour le gouvernement. Donc, l'allègement réglementaire leur permet de se consacrer à 100 % à la fabrication, à la vente, à l'exportation, à la croissance de l'entreprise.

Le démarrage d'entreprise, ça demande beaucoup de temps. La croissance, la gestion de la croissance de l'entreprise également demande beaucoup de temps à nos entrepreneurs. Lorsque l'on a des petites entreprises au Québec, c'est souvent l'entrepreneur qui fait toute la paperasse. Les entreprises de 10, 15 employés, c'est souvent l'entrepreneur lui-même qui est pris avec toute cette poutine administrative, donc l'allègement réglementaire permet également de donner de l'oxygène à nos PME.

Donc, j'aimerais que le ministre nous parle un petit peu de ce qui a été mis en place, des mesures des derniers budgets et comment ces mesures-là ont un impact positif sur nos PME, comment ces différentes mesures là vont permettre de pouvoir continuer à faire croître nos PME, pouvoir continuer à faire croître l'emploi dans chacune des régions du Québec, l'exportation. On peut rajouter à ça, bon, l'effet du taux de change qui nous aide au niveau de l'exportation, des choses comme ça, mais comment toutes les mesures économiques nous permettent de pouvoir vraiment développer nos PME et développer notre économie au Québec à l'heure actuelle?

Le Président (M. Cousineau) : Merci, M. le député de Trois-Rivières. Alors, Mme la ministre de l'Économie.

Mme Anglade : Merci, M. le Président. Alors, avant de répondre, j'aimerais quand même saluer le député de Trois-Rivières parce que c'est quand même quelqu'un qui a été très actif dans la dernière année pour les PME et notamment a reçu le prix Coupe-paperasse or en 2016. Alors, lorsqu'il s'adresse à nous, on sait qu'il y a une crédibilité dans le secteur, et je le remercie pour son intervention.

Alors, les PME, il est évident que le coeur de notre économie, 95 % des 210 000 et quelques entreprises que nous avons au Québec sont des PME, donc c'est visiblement quelque chose qui est extrêmement important lorsqu'il s'agit de penser à la prospérité puis à la croissance de nos PME. Dans les différents budgets, il y a eu des mesures très claires qui ont ciblé les PME et qui ont été saluées notamment par plusieurs organisations, notamment la FCEI dont on parlait un peu plus tôt. On n'a qu'à penser, par exemple, dans le plus récent budget, à la réduction au niveau de la masse salariale en réduisant la taxe sur la masse salariale avec le fonds santé. Ça a un impact direct sur les entreprises et ça permet aux entreprises de donner... ça leur permet d'avoir un peu plus d'air. Un peu plus d'air pourquoi? Pour investir, au bout du compte.

Également, dans des secteurs clés comme les technologies, parce que nous voulons que les entreprises, nos PME investissent en matière technologique, il y a des différents crédits d'impôt qui ont été mis de l'avant pour faciliter ce travail-là. D'autre part, nous sommes, comme on le dit souvent, une économie d'exportation. Sur un PIB avoisinant 300 milliards, on a certainement 25 % de ça qui est lié directement aux exportations et donc, des mesures additionnelles qui ont été incluses dans ce budget, on parle de 32 millions de dollars, 32,5 millions de dollars qui ont été attribués cette année pour l'exportation, pour qu'on les accompagne davantage. Parce que, lorsque l'on parle à nos entreprises, ce qu'elles nous disent d'abord, c'est que cet accompagnement est très important pour elles. Donc, beaucoup de mesures qui ont été mises de l'avant.

L'autre élément qui est très important, c'est l'élément des ressources humaines. On est confrontés à un enjeu démographique extrêmement important aujourd'hui. On n'a qu'à regarder... Depuis que je suis jeune qu'on parle de courbes démographiques et que ça va se transformer, que, vous allez voir, il va y avoir moins de personnes sur le marché du travail et puis... C'est toujours une menace qui plane, et qui plane, et qui plane. Mais maintenant, aujourd'hui, elle est bien réelle et elle est bien tangible. Si, dans les années 2000, on avait 40 000 personnes, bon an, mal an, qui entraient dans l'âge... travailler dans la population active, donc, mettons, le 15-65 ans, la réalité, aujourd'hui, elle est tout autre, et on voit qu'il y a une décroissance dans cette population-là, et elle décroît à un rythme d'environ 5 000, grosso modo, par année.

Donc, ça a des incidences extrêmement importantes, parce qu'on a besoin, justement, de main-d'oeuvre, et souvent la capacité de croître est intimement liée à la qualité de la main-d'oeuvre, d'où la nécessité pour nous d'investir dans des formations et l'adéquation travail et formation pour nous assurer que les personnes ont toutes les ressources nécessaires. Ce qui m'emballé quand même, je dois le dire, hier j'étais au Conseil du patronat, et j'étais en compagnie de gens qui ont été félicités pour l'oeuvre de leur vie, mais également avec de jeunes entrepreneurs, et, si je reprends le propos des jeunes entrepreneurs, ils disaient... En fait, depuis les dernières années, je vous dirais, les six dernières années, ils constatent un progrès remarquable dans la capacité des gens d'entreprendre. Ça se reflète dans le sondage de la FCEI mais également dans la volonté de ces jeunes-là de se dire : On a un environnement qui fait en sorte qu'on a plus envie d'entreprendre aujourd'hui.

• (16 h 20) •

Maintenant, je ne dis pas que tout est parfait et qu'il n'y a pas d'autres mesures à ajouter. Mais, quand on a des jeunes entrepreneurs qui sont reconnus par leurs pairs, reconnus par les plus seniors également qui nous disent qu'il n'y a pas eu un meilleur moment pour investir qu'aujourd'hui quand tu es entrepreneur, ça témoigne du fait qu'on a investi dans des ressources, dans des... l'argent dans des ressources, dans l'accompagnement qui leur permet de croître.

Moi, je vous dirais que, pour les PME, je vois, pour les plus jeunes en tout cas, deux enjeux importants, le premier : savoir que, lorsque l'on se part en entreprise, on ne part pas en entreprise pour desservir le Québec, on part en entreprise pour desservir le monde. Il faut avoir une vision globale du monde pour pouvoir vraiment avoir une perspective, surtout

lorsque l'on parle d'une société du numérique, dans un premier temps. Dans un deuxième temps, je pense aussi qu'on doit faire appel à des gens qui sont plus expérimentés pour partager ce savoir-là et, au-delà du mentorat, je pense qu'il y a des éléments que l'on pourrait mettre de l'avant qui feraient en sorte qu'il y aurait plus de liens entre les générations qui ont réussi et qui veulent s'investir avec des jeunes entreprises.

Finalement, j'aimerais peut-être souligner une initiative qui a été mise de l'avant, le CTEQ, donc le Centre de transfert des entreprises du Québec, qui a été mis en place au mois de décembre 2015. Et ce que l'on constate, c'est qu'il y a des gens qui veulent reprendre des entreprises et il y a des gens qui veulent en céder, également. Il faut trouver un moyen de faire le meilleur arrimage et le meilleur maillage au Québec entre ces deux groupes d'individus. Nous en avons besoin au Québec. C'est plus de 115 000 personnes qui vont prendre leur retraite comme chef d'entreprise dans les prochaines années, et il nous faut créer cette relève, et justement le CTEQ vient répondre à ce besoin-là.

Donc, je remercie le député de Trois-Rivières pour la question qu'il m'a soumise, et nous voyons qu'il y a des actions, qui sont très concrètes, qui ont été mises de l'avant pour justement soutenir les PME et dans toutes les régions du Québec. Merci.

Le Président (M. Cousineau) : Merci, Mme la ministre. Un autre intervenant ou M. le député de Trois-Rivières encore une fois? M. le député de Trois-Rivières, cinq minutes.

M. Girard : Merci, M. le Président. La ministre m'enlève les mots de la bouche avec le CTEQ, le Centre de transfert d'entreprises du Québec. Effectivement, nous avons un défi, un défi démographique, c'est que nous avons plusieurs de nos entrepreneurs qui arrivent très près de la retraite. Donc, si nous voulons garder nos entreprises ici, au Québec, si nous voulons garder la rentabilité et garder les emplois ici, ça nous prend de la relève, et souvent la relève n'est pas dans la famille. Donc, on doit travailler avec des cédants et des repreneurs, les mettre en contact, travailler ensemble, et c'est ce que le CTEQ fait pour pouvoir faire vraiment une bonne association entre les entreprises qui sont disponibles et nos jeunes entrepreneurs. On sait que les jeunes veulent de plus en plus entreprendre, donc il faut les aider à trouver des occasions d'affaires, les aider à trouver des entreprises qui sont disponibles pour pouvoir continuer à les développer.

Mme la ministre, pour ceci, ensuite, quand on fait un transfert d'entreprise ou qu'on fait un démarrage d'entreprise, souvent on entend parler du financement, la difficulté de trouver du financement. J'aimerais que vous puissiez m'entretenir un petit peu sur les différentes sources de financement. Bien sûr, on sait que nous avons Investissement Québec qui est disponible. Bon, il y a le Fonds de développement économique. Il y a des acteurs régionaux. On a des Femmessors dans les régions, on a des développeurs économiques, on a toutes sortes de sources de financement. On a différents partenaires, j'en parlais tout à l'heure, que ce soit Capital régional et coopératif Desjardins, que ce soit Fonds de solidarité FTQ, que ce soit le Fondation CSN. Donc, on a des partenaires économiques, Amorchem, entre autres, qui est disponible, InnovExport. On a de l'argent un petit peu partout.

Comment on fait pour vraiment travailler tout ça ensemble? Et avons-nous suffisamment de possibilités au Québec pour aider nos entrepreneurs à démarrer et à faire croître les entreprises? Et est-ce qu'on a suffisamment de partenaires au niveau financement?

Le Président (M. Cousineau) : Mme la ministre.

Mme Anglade : Bien, je vais répondre à une partie de la question et après ça je vais céder la parole à mon collègue d'Investissement Québec.

La réponse à la question par rapport à l'argent : je pense que nous avons de l'argent de disponible aujourd'hui. Je pense que ce qui est très important, puis c'est le mot sur lequel j'insiste beaucoup, c'est toujours le mot de cohérence dans les actions que nous posons, cohérence dans les différents types de financement que nous avons et nous assurer aussi que les entrepreneurs se sentent épaulés, se sentent accompagnés. Il nous faut donc être extrêmement présents sur le terrain, et, vous avez raison, on a besoin de mobiliser les différents groupes qui interviennent.

Alors, on a, à différents niveaux... C'est sûr que ce sont des petits montants quand on parle, peut-être, de la caisse de... Quand on parle de la Caisse de dépôt, pardon, ce sont des gros montants. Ils sont moins impliqués dans les petites transactions, mais ils sont quand même impliqués et présents au Québec de manière importante. Investissement Québec, les différents fonds que nous avons au niveau du Fonds de développement économique également, qui viennent renforcer cet écosystème-là.

Alors, ce qu'il faut faire, c'est nous assurer de la grande cohérence à travers tout ça. Et, la semaine dernière, lorsque je présentais les plans d'Investissement Québec avec M. Côté, qui est ici, le plan du ministère et également le plan du CRIQ, c'était justement de montrer qu'il y avait une cohérence d'action dans les gestes qui étaient posés. Et ce que j'entends faire dans les prochains mois, c'est de m'assurer de renforcer cette cohérence-là mais en élargissant le bassin de personnes impliquées pour qu'on ait une réelle mobilisation autour du développement économique au Québec.

Si je peux me permettre, j'aimerais aussi que Pierre Gabriel Côté puisse intervenir sur cette question.

Le Président (M. Cousineau) : Bien sûr, madame. Alors, M. Côté, pour deux minutes.

M. Côté (Pierre Gabriel) : Oui. Pour ajouter, la cohérence dont parle la ministre, c'est de travailler en partenaire dans l'écosystème financier, et on a développé, je vous dirais, dans les 12 derniers mois, beaucoup de façons de faire avec nos partenaires pour investir dans des montages financiers où IQ s'inscrit souvent en amont des montages pour ajouter sa valeur, qui est celle d'être beaucoup plus patient au niveau du capital.

S'il y a quelque chose qui nous différencie des autres acteurs financiers, c'est qu'on est toujours dans le très long terme, avec un niveau de risque augmenté, et, lorsqu'on prend une part de risque additionnel, souvent c'est la clé qui va faire que les montages fonctionnent. Et ça se reflète beaucoup dans nos chiffres que c'est le cas. Parce que le niveau de risque n'est pas comparable à nos partenaires, mais, 80 % des interventions qu'on fait, on le fait avec des partenaires. Lorsqu'on le fait seul, c'est que souvent personne d'autre ne veut le faire parce qu'il s'agit d'un enjeu qui est beaucoup plus difficilement réglable dans une situation qui est plus difficile. Sinon, on veut le faire avec des partenaires.

Et peut-être ajouter, au niveau du capital de risque, on gagne à faire connaître un peu ce qu'on fait en capital de risque. Parce que, oui, on le fait beaucoup à travers des fonds, au-delà de 70 fonds dans lesquels on investit tout près de 100 millions de dollars par année. Et la saveur de cet argent-là, lorsqu'il est rendu chez l'entrepreneur, bien, il a pris la saveur d'Ange Québec, de Teralys et d'autres fonds, mais c'est des capitaux qui viennent d'Investissement Québec. Et on commence à faire de plus en plus des interventions directes. On l'a fait dans les 12 derniers mois pour ajouter à l'offre dans l'écosystème financier, mais, somme toute, on ne l'a pas fait seul non plus. Donc, on en a fait avec la Caisse de dépôt et on en a fait aussi avec d'autres partenaires.

Le Président (M. Cousineau) : Merci, M. Côté. Alors, pour les prochaines 23 minutes, je passerai la parole au deuxième groupe d'opposition. M. le député de Johnson.

M. Lamontagne : Merci, M. le Président. Bonjour, Mme la ministre. C'est un plaisir d'être avec vous.

Mme la ministre, quand on dépose un plan, c'est parce qu'on veut pointer dans une direction. Alors, on a fait un certain constat d'une situation, et après ça on a une certaine vision par rapport à ce qu'on veut faire à partir de cette situation-là, puis on a un certain nombre d'énoncés puis de moyens pour atteindre les objectifs. Puis ça fait trois plans que ce gouvernement-là dépose. C'est votre premier plan à vous, auquel vous participez, avec le budget du 17 mars, mais c'est le troisième plan. Puis, comme je vous disais la semaine passée, moi, la direction dans laquelle ça pointe, à savoir une croissance très faible pour le Québec pour les cinq années à venir, si on se compare avec nos autres partenaires canadiens puis avec l'ensemble nord-américain, ce qu'on en retient, sans aller dans les virgules et tout ça, c'est qu'on va faire moins bien qu'ailleurs. Ça, moi, ça m'inquiète.

Puis ce que j'aimerais voir dans un plan, moi, c'est voir qu'en quelque part, à un moment donné, il y a un virement qui se fait, puis, à un moment donné, on vient qu'on fait à peu près aussi bien qu'ailleurs, puis, à un moment donné, si on est vraiment bons, bien, on fait mieux qu'ailleurs. Puis ça, je ne vois pas ça dans ce qui nous est soumis par le gouvernement, puis c'est dans son troisième budget.

• (16 h 30) •

Puis, en lien avec ça, j'aimerais ça encore revenir à mon ami M. Côté, d'Investissement Québec. Quand je regarde, là, les trois dernières années, le financement autorisé pour Investissement Québec puis je regarde les prévisions pour les trois prochaines années... Tu sais, l'an passé, je vous avais demandé... j'ai dit : Bon, écoutez, là, on s'aperçoit qu'avec 1 milliard on crée à peu près tant d'emplois, à peu près tant d'interventions. Si on vous donnait 1 milliard de plus... Puis là vous m'avez répondu : M. le député, ce n'est pas l'argent qui manque, c'est les projets, O.K.?

Moi, quand je regarde, en 2012-2013, il y avait un financement autorisé à Investissement Québec de 1 060 000 000 \$; 2013-2014, 1 milliard; 2014-2015, 935 millions. La dernière année, vous m'avez dit : Là, ce n'est pas sorti encore, mais ça devrait être à peu près comme l'année passée. Puis là on regarde, 2016-2017, 967 millions; 2017-2018, 1 020 000 000 \$; 2018-2019, 1 060 000 000 \$. Moi, quand je regarde ça, là, avec tous ces plans-là qu'on va avoir faits pendant toutes ces années-là, en 2018-2019 j'ai encore le même financement d'autorisé, d'Investissement Québec, que j'avais en 2012-2013. Moi, j'aimerais ça que vous m'expliquiez en quelques minutes, là, le même nombre de minutes que je viens de prendre, tu sais, comment on arrive pour qu'à chaque année on ait seulement... bien, pas seulement, on s'entend que c'est beaucoup d'argent, mais qu'on ait 1 milliard, grosso modo, qu'on a de financement autorisé. Vous me dites que ce n'est pas l'argent qui manque, que c'est les projets. On a des plans pour générer de l'action, de l'activité, puis, je veux dire, en 2018-2019, je vais être à la même place que j'étais en 2012-2013. Je ne comprends pas ça.

Le Président (M. Cousineau) : Alors, M. Côté, pour répondre au voeu du député, vous avez trois minutes.

M. Côté (Pierre Gabriel) : Oui, oui, d'accord. Dans le plan stratégique que vous avez devant vous, c'est un plan qui opérationnalise beaucoup plus Investissement Québec dans le démarchage de projet. Je réitère mon commentaire de l'année dernière, on disait qu'à quelque part, dans l'écosystème québécois, il est bien nourri au niveau capital. Nous, on fait une tranche d'investissement qui est dans le plus risqué, et, de ce fait, notre rôle est de plus en plus de débusquer, de mettre... d'aller chercher, d'aller faire du démarchage de projet pour être capable non seulement d'amener des interventions de notre part, d'Investissement Québec, mais aussi de mes partenaires financiers.

Je le mentionnais tantôt, on a une cible qui est quand même remarquable dans notre plan cette année, c'est qu'on va faire 80 % de nos interventions et plus avec des partenaires financiers. Pourquoi? Parce que le flot de capitaux, souvent, va dépendre du fait que je peux jouer un rôle pour prendre une prise de participation en deuxième rang ou en troisième rang dans un prêt, qui fait qu'avec des partenaires financiers qui prennent moins de risques en premier rang, bien, moi, je vais être capable de conclure une transaction.

Je ne peux pas me substituer, dans l'hypothèse où je mettrai 1 milliard de plus... Et c'est certainement des choses qu'on regarde à tous les ans, de demander du capital-actions additionnel au gouvernement, le cas échéant où on verrait l'opportunité de déployer du capital additionnel, mais il faut prendre en considération qu'on a des partenaires financiers, qui seraient les premiers à se dire qu'on prend leur place. Nous, on doit être ceux qui déclenchent, qui incitent, qui font en

sorte qu'on vienne ajouter de la valeur à des transactions qui autrement n'arriveraient pas, et, pour ça, bon an, mal an, 1 milliard par année...

Là aussi, il faut mesurer le succès, M. le député... c'est dans le levier qu'on a au niveau des projets. En 2014-2015, vous vous souviendrez que nos interventions de 934 millions avaient généré pour 6,8 milliards de projets. Si vous faites le ratio versus interventions et génération de projets, on a eu une très belle année. Cette année, ça s'enligne encore très bien. Le levier qu'on donne à nos interventions, c'est vraiment la clé, et la mesure, qui, pour nous, nous satisfait le plus. Avec 1 \$ investi d'Investissement Québec, un levier de 5 \$ sur le financement d'un projet parce que je l'ai fait avec un fonds fiscalisé, parce que je l'ai fait avec la BDC, parce que je l'ai fait avec une banque, toujours en prenant des risques additionnels, parce que mes sûretés sont souvent moins bonnes, bien, c'est là qu'est la clé du succès pour Investissement Québec.

Sinon, bien, je prends la place de gens que je bousculerais dans l'écosystème, qui seraient les premiers à dire que je joue un peu sur leur patinoire. Parce que les projets, pour moi, là où la clé est, réside dans notre succès, c'est de les débusquer et de les amener. Et vous savez quoi? Souvent, on se dit que nous, on est ceux qui vont amener des projets qui vont devenir, probablement, s'ils sont bien ficelés et ne demandent pas d'intervention au niveau du risque élevé, des clients pour mes partenaires dans l'écosystème. Donc, ça explique le raisonnement au niveau de notre milliard. Merci.

Le Président (M. Cousineau) : M. le député de Johnson.

M. Lamontagne : Je comprends ce que vous me dites au niveau du levier. L'histoire de la patinoire, ça, honnêtement, je l'achète moins, dans le sens que, si vous en créez, de l'action, puis vous en créez, des affaires, bien, ils vont trouver le moyen de suivre la parade. Sinon, ils n'ont pas d'affaire dans la parade, O.K.? Vous n'avez pas à vous retenir puis à mettre les «brakes» pour vous assurer que tout le monde a sa part, ce n'est pas de même que ça marche, surtout avec la croissance qu'on a au Québec.

Qu'est-ce qui ferait... Qu'est-ce qu'il faudrait qu'il arrive, mettons, pour que, dans trois ans, vous êtes encore là, puis moi, je suis encore là, puis là ce n'est pas 1 milliard qu'on a d'Investissement Québec, là, mais c'est 1,5 milliard, c'est 1,7 milliard qu'on a de financement autorisé puis qu'on a réussi à «leverager» avec tous les autres partenaires? Ça, ça veut dire que, là, on aurait fait accélérer... Quand le ministre des Finances parle d'accélération, lui, il parle de passer de 0,1 % à 0,3 % d'augmentation, mais, si on veut que ça marche au Québec dans quelques années puis on ait du fun, 0,1 % puis 0,3 % par année, ça ne marche pas, 3 %, 4 % d'investissement, d'augmentation d'investissement, ça ne marche pas. Ça serait-il possible qu'on soit ensemble dans trois ans puis que ce n'est pas 1 milliard qu'on aurait, de capital autorisé, mais c'est 1,5 milliard? Puis, pour y arriver, c'est quoi que ça prendrait?

Le Président (M. Cousineau) : Mme la ministre... ou M. Côté.

M. Côté (Pierre Gabriel) : Si je peux me permettre peut-être de compléter ma réponse au niveau de l'aspect risque qui nous appartient comme étant une zone dans laquelle on doit opérer, la moyenne des institutions de financement au Québec, au niveau des provisions pour perte — puis je m'excuse, c'est un peu technique, là, mais ça permet de comprendre — c'est... bien, des institutions financières, je vous dirais, qui ne sont pas dans la zone d'Investissement Québec, les autres, ça se tient à peu près entre 0,5 % et 3 %. Moi, chez nous, la provision pour perte moyenne, c'est à peu près de 11 % par année. Donc, je ne suis pas une institution financière qui est normale.

L'autre chose, c'est que le rendement sur mes capitaux propres aussi, qui est une mesure... Puis je vous invite à lire un peu ce qu'on a mis dans le plan. Chez nous, à 2 %, 3 %, on est... bien, on n'a pas perdu d'argent, mais on en a fait un petit peu. Mes partenaires financiers, que ce soit la caisse, les fonds fiscalisés, visent le plafond, là, au niveau des rendements financiers, alors que moi, je vise une génération d'économie par la génération de projets pour amener ces gens-là à pouvoir investir.

Et quelque chose que je veux ajouter peut-être avant de passer la parole à Mme la ministre, c'est les investissements privés. Oui, on peut compenser en partie les investissements privés par des moyens qui font en sorte qu'on stimule des investissements, puis on a le portefeuille pour le faire, mais, dans les trois dernières années, 2013, 2014 et 2015, c'est moins 8 %, moins 10 % et moins 2 % d'investissement privé au total au Québec, c'est le reflet un peu de ce qui se passe un peu au Canada. Et nous, on doit travailler dans l'écosystème pour stimuler les investissements privés, mais, pour les compenser au complet, je pense qu'on parle de chiffres qui ne seraient même pas... qu'il manquerait de zéros, là, pour faire la substitution.

Le Président (M. Cousineau) : Mme la ministre, un complément de réponse.

Mme Anglade : Oui. Alors, j'aimerais réagir parce que je pense qu'il y a une prémisse qui est un peu erronée. On pense qu'on devrait mettre 1 milliard puis 1,5 milliard, peut-être 2 milliards à terme. La réalité, c'est qu'il n'y a pas un projet qui a du sens pour l'intérêt des Québécois qu'on ne fait pas aujourd'hui, il n'y en a pas un. S'il y a un projet qui arrive sur mon bureau, puis on se dit : Écoute, on devrait faire ce projet-là, personne ne dit : Est-ce qu'on manque d'argent? Ce n'est pas ça, la question qui se pose. La réalité, c'est que, si, dans trois ans, on revient puis on avait Investissement Québec qui vient me voir puis me dire : Bien, nous, on a tellement de projets, là, on n'a pas d'argent pour financer, puis ce sont tous des excellents projets, il va falloir qu'on trouve les moyens de financer ça pour que ça ait du sens.

Alors, ce que je veux dire par là, c'est qu'on a besoin d'aller trouver les projets qui existent, d'où l'importance de poursuivre le virage client entamé par Investissement Québec, d'où l'importance pour eux d'aller sur le terrain puis

d'être collés aux pulsations des entrepreneurs, pulsations des entreprises pour être capables d'investir dans des projets, dans des projets qui rapportent.

Puis l'autre élément qui est important, c'est que... On parle d'investissement privé. Comme gouvernement, on ne peut pas se substituer à l'investissement privé, mais ce qu'on peut faire, c'est donner une impulsion, c'est donner une direction, et c'est justement ce que l'on fait avec le plan qui est proposé. On a besoin de créer cette mobilisation avec qui? Avec les acteurs économiques. Donc, ça commence dans notre cour, mais après ça ça s'étend. Et c'est exactement le plan de match que nous avons pour les prochains mois.

Le Président (M. Cousineau) : M. le député de Johnson.

M. Lamontagne : ...M. le Président, merci. Pendant que vous parliez de provisions pour perte, j'aurais une question pour vous, Mme la ministre. Dans le budget qui vient d'être déposé, à la page 84, on parle, le programme 2, Économie, Science et Innovation : «Interventions relatives au Fonds du développement économique», on a quatre catégories d'intervention, puis on s'aperçoit qu'on a, quand ils disent «ventilation par supercatégories», là, des créances douteuses et autres provisions qu'on est rendu à 152 millions. Sur une période de deux ans, on a pris... C'est comme si on prenait 50 millions de dollars par année de créances douteuses dans ce poste-là. Je serais curieux de savoir qu'est-ce qu'il en est. En une minute, si c'est possible.

• (16 h 40) •

Le Président (M. Cousineau) : Mme la ministre.

Mme Anglade : Bien, en fait, spécifiquement parlant, sur la question que vous posez, lorsqu'on regarde les mandats gouvernementaux et les autres programmes, il y a une augmentation d'environ 50 millions, c'est à ça que vous faites référence, hein, de 50 millions...

M. Lamontagne : ...50 millions cette année.

Mme Anglade : Oui. Alors, il y a différents projets sur lesquels... Je peux... Il y a cinq projets...

(Consultation)

Mme Anglade : Alors, il y a cinq projets... Oui, bien, en fait, juste pour qu'on clarifie une chose, lorsqu'on décide d'approuver un projet et que l'on met... et que l'on décide de faire un prêt, peu importe, qu'on fait un prêt à terme, on s'assure toujours d'avoir une créance par rapport à ça au niveau budgétaire, pour s'assurer de pouvoir rencontrer les objectifs budgétaires au cas où il y aurait des pertes. Donc, ça s'accumule au fur et à mesure.

Là, dans ce cas-ci, on a cinq projets qui ont été présentés, puis je ne sais pas si on peut déposer... C'est ça qu'on peut déposer ici directement?

M. Lamontagne : Bien, je ne veux pas qu'elle me les énumère. Je les consulterai, puis, si après ça...

Le Président (M. Cousineau) : Il n'y a pas de problème.

Mme Anglade : Bien, c'est ça, je pense qu'il y a une page au complet qui les présente. À ce moment-là...

M. Lamontagne : Puis c'est expliqué...

Des voix : ...

Le Président (M. Cousineau) : Excusez, excusez. Vous voulez la déposer, Mme la ministre, la page?

Mme Anglade : Bien, je peux la déposer. Je ne pense pas qu'il y ait de problème à ce que je le dépose, hein? Non, c'est ça, je voulais juste vérifier qu'il n'y a pas de...

Le Président (M. Cousineau) : Parce que ça devient public si c'est déposé.

Mme Anglade : Ça devient public si c'est déposé.

Le Président (M. Cousineau) : Est-ce que c'est votre intention?

Mme Anglade : Ça ne pose pas de problème? Non, non, ça ne pose pas de problème.

Le Président (M. Cousineau) : Pas de problème? Bon, d'accord. Alors, continuez à répondre, et puis on pourra déposer après.

Mme Anglade : Bien, en fait, je pense que ce que souhaiterait le député de Johnson, c'est le consulter pour pouvoir revenir sur cette question-ci, pour pouvoir répondre à sa question.

Document déposé

Le Président (M. Cousineau) : Oui, pas de problème. Alors, ça va comme ça, Mme la ministre. On va... Oui, on va en faire des copies pour les membres de la commission. Continuez, M. le député de Johnson.

M. Lamontagne : Parfait. Je vais faire un petit peu de coq-à-l'âne, parce que j'ai M. Côté qui est ici avec Mme la ministre, ce soir on est supposés parler d'exportations, on va en parler là un petit peu. Bien, ce soir, c'est le titre de notre commission, Exportations et Innovation.

Moi, j'aurais une question, ça m'intrigue. Quand Investissement Québec, qui est notre grand démarcheur un peu partout dans le monde pour nous amener des investissements ici, nous dit, mettons : On a rencontré 900 sociétés à l'extérieur en 2013-2014, ciblées ou recommandées pour leur intérêt envers le Québec, l'an passé ça a été 1 000 sociétés, ça fait qu'on s'aperçoit qu'on est très actifs pour chercher à susciter des propositions ou l'intérêt des gens. Exportations, je comprends que ce n'est pas le dossier d'Investissement Québec, que c'est Export Québec ou c'est le ministère qui fait ça. Rapidement, quel lien qu'il y a entre le ministère puis Investissement Québec, mettons, qui pourrait aider au niveau des exportations? Rapidement.

Le Président (M. Cousineau) : M. Côté. Rapidement.

M. Côté (Pierre Gabriel) : Oui. Je vais me permettre de répondre parce que, cette réflexion-là, on l'a eue dans les derniers mois, puis effectivement autant on veut travailler en attraction, maintenant on veut utiliser notre réseau, parce que, quand même, on a un réseau extrêmement bien nourri, on a 17 bureaux en région, on en a 12 à l'international, pour que le réseau travaille aussi en amont. Donc, on ne veut pas se substituer à d'autres acteurs qui font aussi, comme le ministère, du travail pour aider les entrepreneurs à exporter, mais, là où il y a des liens, où on peut faire aussi avec notre réseau régional, en région, avec un démarcheur qui serait à Londres ou à Paris, bien, on va le faire, alors que le réflexe n'était pas là avant. Maintenant, on veut que ce soit un réflexe, chez nous, qui soit aiguisé pour référencer ces dossiers-là, pour qu'on puisse faire le lien. Parce qu'on a le réseau, il s'agissait juste de pouvoir en tourner la direction pour nos clients au moment venu. Donc, on peut enrichir encore l'offre au niveau des services d'exportation avec ce qu'on a déjà comme réseau au Québec et à l'extérieur.

M. Lamontagne : Bien, moi, je suis surpris d'apprendre qu'avant maintenant on ne faisait pas ça.

Mais, si je peux renchériser, moi, quand j'entends, mettons, que, l'an passé, il y a 50 projets qui ont été «closés» mais qu'on a sollicité 900 firmes, bien, c'est quand même 850 firmes à qui on pourrait vendre des choses à l'extérieur du Québec. Je comprends qu'on a des bureaux à l'extérieur du Québec. Est-ce qu'on a des vitrines à l'extérieur du Québec qui nous permettent de mettre en valeur ce qu'on a à vendre? Parce que les efforts que vous faites pour recruter des gens, je veux dire, c'est comme un câble, ça, là, ça peut aller dans les deux sens. Puis c'est le même effort, hein? Ça veut dire qu'on a... Dans les deux dernières années, là, on a 1 900 sociétés, puis là-dessus on en a «closés» à peu près 120 ou 140, selon vos derniers rapports. Ça veut dire qu'on a quand même 1 700 sociétés qui potentiellement pourraient bénéficier des produits du Québec, qu'on a. On est-ils équipés pour pousser vers ces entreprises-là les produits du Québec?

Puis comment on est équipés dans nos 17... Au-delà de parler, on a-tu des «showcases» un peu, dans nos bureaux à l'extérieur, qu'on est capable, à un moment donné, de faire un peu une démonstration de ce qu'on a, de tout ce qu'on a à offrir, des produits qu'on a à exporter?

Le Président (M. Cousineau) : Oui, M. Côté.

M. Côté (Pierre Gabriel) : Comme je vous l'ai dit, ce réflexe-là, il était déjà là, mais on veut l'aiguiser beaucoup plus parce que le réseau nous offre une formidable opportunité de le faire. Et la plupart de nos bureaux aussi, il faut ajouter, sont dans la délégation du Québec, donc cette vitrine-là avec Export Québec, elle est déjà... Parce qu'on est déjà souvent dans la même... donc, on partage souvent des vitrines lors d'expositions dans les créneaux manufacturiers, biotechs, aéronautique, etc., où on participe avec nos collègues du ministère des Relations internationales, et aussi dans les missions qu'on fait avec le ministère de l'Économie. Donc, on ne manque jamais une opportunité d'aller au-devant des clients potentiels et en amont et en aval, au niveau de notre réseau, je vous... mais on va être encore meilleurs.

Le Président (M. Cousineau) : D'accord. Je crois que la...

M. Lamontagne : ...prochain rapport. Ça fait qu'on pourrait avoir de quoi qui parle de ça un petit peu, parler de notre performance à ce niveau-là...

Le Président (M. Cousineau) : M. le député de Johnson, je crois... M. le député de Johnson, je crois que la ministre a un complément de réponse à vous donner aussi.

Mme Anglade : Bien, en fait, c'était sur la question des investissements directs étrangers, parce que vous avez fait le lien entre exportations... un lien très pertinent entre exportations et investissements directs étrangers, mais je pense que l'autre élément qu'on veut regarder également, c'est comment coordonner les efforts entre... de la prospection au niveau des différents organismes qui s'occupent de la prospection pour le Québec. On a Québec International qui en fait, on a Montréal International qui en fait. Il faut qu'on ait une force de frappe encore plus grande pour pouvoir contacter des entreprises à l'étranger.

Donc, il y a aussi une volonté, à ce niveau-là, de consolider les efforts que l'on a pour miser sur les investissements directs étrangers, donc ce volet-là est tout aussi important. Je comprends le volet exportations puis le lien entre les deux, entre exportations et investissements directs étrangers, mais, même au niveau des investissements directs étrangers, il y a une volonté de notre part de consolider les efforts.

Le Président (M. Cousineau) : Merci, Mme la ministre. M. le député de Johnson, il vous reste quatre minutes.

M. Lamontagne : Quatre minutes. On va aller dans votre annonce de la semaine passée, là, le 500 millions pour le manufacturier innovant, puis on va se garder le 847 millions pour ce soir. C'est correct? Parce que ça doit être deux montants différents, je présume. 500 millions, ça doit être en plus du 847 millions. Oui, c'est ça? C'est une question que je vous pose. C'était de du nouvel argent, c'était...

Mme Anglade : Là, quand vous parlez de 847 millions, non, c'est dans le budget au complet...

M. Lamontagne : C'est dans le budget, vous avez 847 millions, là, pour accélérer l'innovation et...

Mme Anglade : ...c'est pour le budget au complet.

Le Président (M. Cousineau) : Faites attention pour ne pas parler en même temps, s'il vous plaît.

M. Lamontagne : C'est bon. Investissement Québec, dans votre plan stratégique, on a un montant de 275 millions qui est une cible, on dit : «Valeur annuelle des montants de financement autorisés pour les projets issus du secteur manufacturier», bon, 275 millions. C'est comparé à quoi avant? Avant, qu'est-ce qu'il en était? Maintenant, c'est notre cible. Quelle sorte de cible on avait avant?

Le Président (M. Cousineau) : M. Côté.

M. Côté (Pierre Gabriel) : Bon an, mal an, c'était entre 200 et 250 millions par année, donc c'est une moyenne qui se situe entre les deux chiffres. On veut bonifier ça comme un minimum annuellement et, de ça, on veut segmenter beaucoup plus le manufacturier innovant, donc le cibler beaucoup plus, sans dénigrer le reste du manufacturier, au contraire, mais le plan de match, c'est de s'assurer qu'on adresse une situation qui... Vous l'avez vu un peu dans le plan au niveau des statistiques de dépenses en matériel, des investissements pour les nouveaux... les systèmes manufacturiers innovants, etc., qui sont en déclin, et surtout notre position concurrentielle au niveau de notre manufacturier par rapport à des joueurs qu'on a comparés dans notre plan, là, qui, je pense, nous font sursauter. Il faut absolument adresser ça en segmentant une partie de nos investissements, en ciblant le manufacturier innovant.

Donc, l'argent neuf, dans ça, le gouvernement a à peu près 75 millions, par année, de plus dans le secteur et...

M. Lamontagne : Ça, c'est dans votre milliard?

M. Côté (Pierre Gabriel) : Ça, c'est dans mon milliard, et puis on parle uniquement de mes fonds propres. Donc, quand on fait la sommation de tout ça, il faut ajouter aussi ce que le ministère fait au niveau du Fonds de développement économique pour trouver à la fin, dans l'équation, le 500 millions qu'on cible, en additionnant les deux sur trois ans, il faut mettre ça sur trois ans au niveau du manufacturier innovant.

Le Président (M. Cousineau) : M. le député de Johnson. 1 min 30 s.

M. Lamontagne : Oui, O.K. Alors, dans le 500 millions que vous avez annoncé la semaine passée avec Mme la ministre, là, il y a quelle portion qui était attribuable à Investissement Québec puis au Fonds de développement économique? C'est le 500 millions total?

M. Côté (Pierre Gabriel) : Fonds propres, 225 millions.

M. Lamontagne : Sur trois ans.

M. Côté (Pierre Gabriel) : «Yes.» Absolument, oui.

M. Lamontagne : Ça fait 75 millions par année. Ça, c'est du nouvel argent?

M. Côté (Pierre Gabriel) : Oui. Dans le manufacturier innovant, c'est du nouvel argent ciblé directement pour ce secteur-là.

M. Lamontagne : Puis ça en sus du milliard, ou bien c'est à l'intérieur du milliard qui était dans le budget?

M. Côté (Pierre Gabriel) : C'est à l'intérieur du milliard, à l'intérieur du milliard, mais il est ciblé au niveau de la tarte directement...

M. Lamontagne : O.K. Ça veut dire qu'on avait un 75 millions avant, on l'a pris, on ne sait pas trop où est-ce qu'il était ou ce qu'il faisait, puis là on s'est dit : Maintenant, on va l'appeler «manufacturier innovant».

M. Côté (Pierre Gabriel) : Il était ciblé dans des secteurs différents, là, mais on veut le ramener directement... Et on va en faire une reddition de comptes, bien entendu, dans notre... à la fin de l'année.

M. Lamontagne : ...faites attention à ce que vous dites...
• (16 h 50) •

M. Côté (Pierre Gabriel) : Non, non, mais c'est...

Le Président (M. Cousineau) : Attention pour ne pas parler en même temps, c'est difficile pour l'enregistrement.

M. Côté (Pierre Gabriel) : Pardon. Oui, il va y avoir une reddition de comptes qui va être faite au niveau des fonds propres et aussi avec mes collègues du ministère au niveau du FDE, pour le succès du déploiement des interventions.

Le Président (M. Cousineau) : Merci. Merci, M. le député de Johnson, ça termine le temps qui était alloué à votre bloc. Je passerais maintenant la parole... Je suis prêt à reconnaître un député du parti ministériel. M. le député de Jean-Lesage, vous avez 19 minutes.

M. Drolet : Merci beaucoup, M. le Président. Je suis très heureux d'intervenir aujourd'hui, M. le Président. Salutations à toute l'équipe de la ministre et, naturellement, à mes collègues.

Écoutez, pour parler... en fait pour revenir aux entreprises manufacturières, qui sont un point très important pour l'économie et qui embauchent, naturellement, plusieurs milliers d'emplois dans toutes les régions du Québec, et on n'en parle pas assez souvent, les régions du Québec, effectivement, en tant qu'adjoint parlementaire, naturellement, aux PME, j'ai régulièrement le plaisir de rencontrer des dirigeants d'entreprises innovantes et aussi à l'exportation et de pouvoir constater le talent, le talent de ces entreprises-là, M. le Président, et la créativité de nos dirigeants québécois. Alors, je pense que tout n'est pas noir, loin de là, et on a au contraire plusieurs, plusieurs belles choses à venir dans ce sens.

Étant un ancien administrateur, justement, de la Chambre de commerce de Québec, j'ai eu la chance aussi de rencontrer, dans mon passé, des entreprises, que ce soit dans le parc technologique de Québec, que ce soit dans les parcs industriels, à quel point, M. le Président, que l'on peut constater... plusieurs entreprises innovantes et avec un grand potentiel, naturellement, pour tout l'ensemble de leur oeuvre. Et c'est ça qui est malheureux, souvent on est un petit peu... on voit ce qui se passe dans les journaux, on voit les difficultés, mais on ne voit pas la beauté des choses qui sont, souvent, à la portée, naturellement, de ces entreprises-là, qui fait en sorte... qui nous font rayonner. Et il faut être impliqué, il faut avoir été là pour, justement, le constater.

Un autre message que je tiens à passer : La ministre parlait tout à l'heure de jeunes qu'elle a pu voir et à quel point... Justement, voilà une quinzaine de jours, c'était la remise des Fidéides ici, à la Chambre de commerce de Québec, et à quel point... 700 personnes qui étaient reconnues, en fait, pouvoir être reconnues... naturellement, toutes ont été reconnues, plusieurs, là, de beaux lauréats, mais à quel point il y avait une stimulation, à quel point c'était le fun de voir... Même que j'étais très surpris de voir des entreprises qui y participaient et que je ne connaissais pas, dans la région de la Capitale-Nationale, et qui nous font voir qu'il y a des beaux jeunes pour, naturellement, l'avenir, puis qui fait en sorte qu'on n'a pas à se casser la tête sur ce côté-là. Avec des possibilités, il y a naturellement des gens qui vont en prendre connaissance et puis aller plus loin.

Mon collègue a parlé souvent aussi, dans son ancienne vie, par rapport, naturellement, à tout ce qu'on a fait pour la réglementation, pour les aider, c'est ce qu'on entend le plus souvent parler. Alors, ça aussi, c'est une chose qui est majeure pour ces entreprises-là, peu importe, manufacturières ou autres. Ces gens-là n'ont pas le temps de s'enfermer dans la paperasse et dans tout ce qu'il peut y avoir de réglementation, qui souvent est un inconvénient à leur progression. Alors, ça aussi, c'est une préoccupation que...

Mais par contre, pour les entreprises manufacturières, depuis le tournant des années 2000, le secteur a aussi, au Québec, été soumis à plusieurs perturbations outre la volatilité de notre dollar, qui est quand même important, la récession qu'il a pu y avoir et la reprise économique mondiale hésitante — il faut quand même le constater aussi, ce n'est pas juste nous qui avons certaines difficultés, hein, on voit à quel point la compétitivité à l'extérieur aussi est importante — l'entrée de marchés extérieurs, que ce soit la Chine, qui est quand même un joueur très important, le conflit du bois d'oeuvre aussi, qui a touché énormément l'économie de nos régions, et l'utilisation généralisée d'Internet et la montée des médias électroniques qui ont entraîné un ajustement structurel majeur des industries des pâtes et papiers et de l'impression. Alors, voilà, M. le Président, le défi de nos entreprises. Mais plusieurs mesures ont été annoncées dans le dernier budget, j'y reviendrai tout à l'heure, mais ces entreprises manufacturières, avec le rôle de richesse et de créativité d'emplois qu'elles ont, comme tel, dans toutes les régions du Québec, c'est important.

J'aimerais intervenir sur un autre point qui est aussi un peu... qui a fait la manchette, à titre d'exemple Bombardier qui a fait tant la manchette... C'est vrai que, si on n'avait pas fait ça, on se serait fait critiquer de ne pas l'avoir fait, il y a toujours un petit peu un sens inverse quand on est à l'opposition, mais, quand on regarde l'importance que ça a eue et que ça a encore, il y a peut-être des nouvelles à venir très intéressantes, mais ne serait-ce que de penser aux 40 000 emplois qui y sont directement associés dans l'aérospatiale... Et cela vient de toutes les régions du Québec, M. le Président. D'ailleurs, mon collègue me parlait justement ce matin d'une entreprise de son comté, qu'il pourra peut-être parler tout à l'heure, qui a une pièce importante, de qualité, qui fait en sorte que les avions peuvent profiter de ce talent-là québécois.

Alors, je pense qu'on a des belles choses, il faut voir positif. Je pense que la ministre est en mesure, avec l'annonce qu'elle a faite de son plan... Alors, moi...

Puis, dans la mise à jour économique parue en décembre 2014, M. le Président, il y avait déjà des belles choses qui ont été annoncées pour appuyer les PME manufacturières : la réduction de la cotisation au Fonds des services de santé pour les PME des secteurs primaire et manufacturier, la bonification de la déduction additionnelle pour les coûts de transport des PME manufacturières, la bonification des taux de crédit d'impôt pour les activités de recherche en partenariat et 145 millions pour soutenir l'efficacité énergétique des PME, dont les PME manufacturières.

Alors, ma question à la ministre : Pour 2015-2016, Mme la ministre, le gouvernement a annoncé diverses mesures pour accroître, naturellement, la compétitivité et l'accès au financement des PME, M. Côté en parlait tantôt, notamment dans le secteur manufacturier. Alors, j'aimerais un petit peu vous entendre là-dessus.

Le Président (M. Poëti) : Mme la ministre, la parole est à vous.

Mme Anglade : Quand on parle du secteur manufacturier, au Québec, on parle de 14 % du PIB. Si on considère que ça a une incidence également sur le secteur des services... Parce que, sur chaque emploi créé dans le secteur manufacturier, on crée un demi-emploi dans le secteur des services, ça peut correspondre, en fait, quand on fait la somme, à 20 % du PIB au total. Donc, c'est un secteur qui est significatif. Et il est d'autant plus significatif qu'on parle de 450 000 emplois au total au Québec, on parle de 10 000 entreprises, qui sont largement des PME, hein, il faut s'entendre que ce sont largement des PME.

Et, lorsque l'on fait la comparaison avec d'autres sociétés qui se comparent allègrement à la nôtre, on constate que celles qui ont investi dans du manufacturier innovant arrivent à tirer davantage leur épingle du jeu à terme, d'autant plus que l'on parle de secteur manufacturier de production, de fabrication ancré dans les communautés, hein, c'est moins... beaucoup plus, en fait, que même des services. Même si, d'un point de vue PIB, les services occupent une place prépondérante aujourd'hui, on sait que, si on ne mise pas suffisamment sur le secteur manufacturier, à terme, c'est un effritement, et aussi le fait qu'on n'ait pas investi dans différents secteurs en même temps. Donc, pour nous, le manufacturier innovant est capital, et il est capital dans différents secteurs.

Lorsqu'on parle de capital manufacturier innovant, on a souvent tendance à parler de la vieille économie puis de la nouvelle économie. C'est une expression que je n'affectionne pas particulièrement, parce que je ne pense pas qu'on a deux économies en parallèle, je pense qu'on a une seule économie et que cette économie-là est en train de se transformer, peu importent les secteurs dans lesquels on évolue. On n'a qu'à penser au secteur du bois, par exemple, qui occupe un gros morceau, 40 000 travailleurs dans le domaine de la foresterie, mais, même dans le domaine de la foresterie, qui peut sembler être un secteur plus traditionnel, on a des innovations vraiment pertinentes qui font en sorte qu'on est capable de faire des biens manufacturiers innovants ici. Même chose dans le secteur des métaux. Une première transformation de nos mines, c'est considéré comme du manufacturier innovant.

Alors, le message qu'a voulu envoyer le gouvernement la semaine dernière en présentant des plans intégrés à la fois d'Investissement Québec, du ministère et du CRIQ, c'est de dire : Vraiment, on va miser sur le manufacturier innovant, et au lieu de se dire : On va juste dire... on va mettre plus d'argent, on va réfléchir à la manière dont on dépense l'argent et on va s'assurer de l'orienter là où sont les priorités gouvernementales. Si on fait les chiffres de manière globale, c'est près de 1,4 milliard qui a été investi dans les trois dernières années. Comme le faisait remarquer le député de Johnson, ce n'est pas nécessairement des sommes additionnelles qui vont être mises de l'avant. Cela dit, c'est 500 millions que l'on dépensait dans des secteurs qui étaient moins innovants, où, là, on veut faire un virage et on veut réellement investir dans de l'innovation.

Le message est clair, c'est qu'à terme il faut absolument que nos entreprises se modernisent, il faut absolument qu'elles s'automatisent, il faut absolument qu'on pense aux nouvelles technologies. Et ce n'est pas une vue de l'esprit que d'encourager les entreprises à le faire, parce qu'on ne peut pas être dans une société du savoir comme dans laquelle on est ou on prétend l'être sans vouloir mettre l'épaule à la roue. La réalité, c'est qu'il y avait eu des opportunités d'investissement par le passé qui n'ont pas été toutes saisies, et là on doit vraiment opérer un virage beaucoup plus significatif.

• (17 heures) •

Donc, le manufacturier innovant, on le constate dans les secteurs clés également pour l'exportation, parce qu'évidemment, lorsque vous regardez les exportations, on en parlera un peu plus tard, mais 80 % des exportations... plus de 80 % des exportations que nous faisons sont des exportations dans le domaine de l'aérospatiale. Donc, c'est pour ça, par exemple, que, lorsque l'on parle de manufacturier innovant de manière générale, il est également très pertinent de parler de manière spécifique de certains secteurs.

Je parlais du bois. Permettez-moi de dire deux mots sur l'aérospatiale, parce que c'est exactement ça. L'aérospatiale, il y aura une stratégie de l'aérospatiale qui sera déposée dans les prochains mois. Et l'aérospatiale, c'est exactement ça, dans la mesure où on investit dans des produits de pointe, des produits de pointe que l'on exporte également, donc qui créent énormément de richesse pour le Québec. Et donc avoir une stratégie bien claire sur comment on va produire, quelles sont les attentes que l'on a par rapport au secteur, dans quel domaine précis en termes de pièces que nous voulons produire ici, qui sont les joueurs internationaux que l'on aimerait attirer, de quelle manière on veut internationaliser nos PME. Parce qu'une grande question que nous avons par rapport à l'action de la croissance économique, c'est l'internationalisation de nos PME. Donc, pour ce secteur en particulier, on va avoir des mesures claires et spécifiques pour le manufacturier innovant. Mais ça se décline également dans d'autres secteurs. Et c'est ça, la beauté, en fait, d'investir dans ce domaine-là en particulier, c'est que ça peut se décliner dans toutes les régions du Québec, et tout le monde peut y trouver son compte, tout le monde doit y trouver son compte.

L'industrie des services n'est pas en reste, puisque l'industrie des services, au fil des années, a su démontrer que l'approche des crédits d'impôt a réellement permis à une industrie d'émerger. Notamment quand on pense aux films

d'animation ou bien aux jeux vidéo, on voit à quel point cette industrie-là a pu bénéficier du contexte favorable des crédits d'impôt. Et donc il y a différentes mesures qui ont été mises de l'avant qui ont été... que les entreprises se sont appropriées, dont elles bénéficient. Et, nous, ce que nous voulons, c'est poursuivre en cette veine. Et puis on pourra parler, dans un autre contexte, de la stratégie du numérique. Mais, encore une fois, le message gouvernemental est très clair par rapport au manufacturier innovant. Merci.

Le Président (M. Poëti) : Merci. M. le député, la parole est à vous.

M. Girard : Merci, M. le Président. Mme la ministre, je voudrais, dans un premier temps, vous féliciter, féliciter pour l'annonce de la semaine dernière en collaboration avec le P.D.G. d'Investissement Québec. Une belle annonce qui a été faite et qui démontre la collaboration entre le ministère et Investissement Québec, qui démontre un partenariat pour travailler ensemble, travailler avec le manufacturier innovant, travailler à exporter, travailler à faire connaître ce que l'on fait de bien au Québec. Donc, je voulais vous en féliciter.

Et je vais faire un petit peu de pouce sur ce que vous avez mentionné tout à l'heure. Le manufacturier est un peu la base de l'écosystème économique, c'est-à-dire que l'on fabrique des produits qui vont être vendus à l'étranger, ce qui nous apporte des capitaux supplémentaires. Ces capitaux-là vont nous permettre de faire rouler notre économie. C'est-à-dire les gens vont acheter des voitures, donc on va faire vivre le détaillant de voitures, on va aller à l'épicerie, on va aller au restaurant, on va aller au cinéma, etc. Mais, si on veut amener de l'argent neuf, c'est par les exportations et par le manufacturier qu'on va vendre à l'extérieur. Donc, c'est la base de l'écosystème et c'est doublement important de pouvoir le soutenir.

J'aimerais apporter à l'attention de la commission un article du 13 avril dernier, *Des investissements majeurs à venir à Bécancour* : «La haute direction d'Olin a réitéré sa confiance dans les installations d'Olin Produits Chloralcalis — des produits de chlore — dans le parc industriel et portuaire de Bécancour en débloquant des budgets importants pour la mise à niveau de l'usine.»

Au même moment où la compagnie va cesser la production de chlore à l'usine d'Henderson au Nevada et qu'elle va diminuer sa production à Freeport au Texas en raison de la compétition qui provient de la Chine et de la Russie, Olin va effectuer des investissements importants à Bécancour pour, premièrement, améliorer le rendement de l'usine. Deuxièmement, ces investissements vont permettre de consolider 150 emplois à l'usine de Bécancour, qui sont des emplois, soit dit en passant, qui sont très bien rémunérés, et ces investissements vont faire, en quelque sorte... c'est un vote de confiance pour l'usine, et va faire en sorte que l'usine va pouvoir encore être opérationnelle pendant plusieurs années.

Olin a pris en considération l'excellence du travail qui se fait aux installations de Bécancour. Nous sommes innovants, nous sommes des gens qui sont performants. Olin consolide ainsi le positionnement de son usine et Olin mentionne qu'ils vont approvisionner des clients dans un rayon de 500 miles, soit le Québec, les provinces voisines, également le nord-est des États-Unis. Donc, on mentionne que d'autres projets sont également sur la table, éventuellement, et ça ouvre la porte à d'autres opportunités.

Malheureusement, on parle souvent d'entreprises qui ont, dans les derniers mois, dernières années, été achetées à l'étranger, des investisseurs américains qui ont mis la main sur une entreprise du Québec, des investisseurs ontariens qui ont pris le contrôle d'une entreprise au Québec. Mais on a des histoires à succès qui sont extrêmement intéressantes pour le Québec, où c'est le Québec qui amène de la production chez nous, qui prend de la production qui se fait à l'étranger et qui l'amène chez nous. Donc, on a beaucoup de belles histoires comme celles-là. Malheureusement on n'en parle pas assez souvent.

J'aimerais vous entendre, Mme la ministre, sur... avons-nous d'autres histoires comme celle-là? Est-ce qu'on a des entreprises qui s'installent chez nous? On entend souvent parler de ceux qui s'en vont, mais moi, j'en connais plusieurs... Et je pense que, pour les gens, ce serait important de parler de ces belles entreprises qui s'en viennent chez nous, de ce que l'on a pu attirer chez nous dans les dernières années, les types d'entreprises dans les secteurs d'activité, les emplois que l'on a créés dans des secteurs innovants. Il s'est passé quoi, à l'inverse, pour le Québec dans les dernières années?

Le Président (M. Cousineau) : Mme la ministre.

Mme Anglade : Alors, merci de la question. D'abord, je vais répondre en parlant brièvement des acquisitions. Parce qu'hier... il faut croire que l'événement auquel j'assistais m'a particulièrement inspirée, mais on a de belles histoires au Québec.

Quand on prend, par exemple, le Groupe Deschênes, le Groupe Deschênes qui avait parti une petite entreprise de tuyaux à chauffage dans l'est de Montréal, sur la rue Notre-Dame, et on est rendu maintenant à la troisième génération où il y a eu des... de père en fils, en fait, dans ce cas-ci c'est de père en fils. Ils ont réussi à transmettre finalement le leadership, le savoir-faire, la vision également de l'entreprise, et ça a donné des résultats extrêmement tangibles. Et donc nous avons plusieurs entreprises comme celle-là — parce que beaucoup de nos entreprises sont des entreprises familiales, évidemment — qui arrivent à transmettre ça à leurs enfants.

Et donc on a un défi de transmettre l'entreprise. Et ce que l'on a facilité dans le dernier budget, c'est justement la transmission d'une entreprise à quelqu'un de la famille. Parce qu'avant il y avait des règles qui étaient plus exigeantes et qui faisaient en sorte que ça devenait presque plus rentable de le donner... de le vendre à l'étranger que de le laisser à l'intérieur même de la famille. Donc, on a enlevé ces barrières-là justement pour faciliter ce genre de transfert. Donc, ce sont des initiatives qu'il va falloir que l'on poursuive.

Maintenant, vous parlez d'un sujet qui est fort important, c'est celui des compagnies étrangères qui viennent s'installer ici. Il y en a plusieurs qui sont installées depuis longtemps, au point où on pense finalement qu'elles font partie

de notre écosystème et que ça fait partie de la fibre québécoise, jusqu'à un certain point. On n'a qu'à penser à un Pratt & Whitney, on n'a qu'à penser à un Ericsson, on n'a qu'à penser à un Ubisoft, qui a plus d'employés ici qu'il n'en a ailleurs dans le monde. Ce sont des gens qui sont venus s'implanter ici, qui ont pu croître ici et qui maintenant représentent des sièges sociaux — pas sièges sociaux à proprement parler, mais des centres décisionnels mondiaux, qualifions-les de cette manière-là — très importants ici dans des domaines très spécifiques. Et là on a en effet de belles histoires et de belles réussites.

Un des enjeux que nous avons et sur lequel on doit travailler particulièrement, c'est que chaque personne qui représente une entreprise étrangère ici est aussi notre meilleur ambassadeur auprès de la société mère. Et il faut donc nous assurer d'accompagner ce président ou cette présidente de l'entreprise, qu'on appellera le président Québec ou le président Canada, qu'on soit capables de l'accompagner et de lui faire voir le... de s'assurer qu'il ait tous les outils en main pour bien représenter le Québec auprès de l'entreprise mère. Et là c'est un enjeu qui est fondamental pour la réussite et le succès de cette entreprise dans sa capacité à attirer des projets innovants et structurants pour l'économie québécoise.

Et je sais qu'il y a un signe d'une minute, alors je dois... Je continuerai un peu plus tard, M. le Président.

Le Président (M. Cousineau) : Merci, Mme la ministre. Il vous restait quand même 45 secondes. Peut-être un mot supplémentaire?

Mme Anglade : Bien, écoutez, oui, un mot supplémentaire. Il y avait, hier... C'était bien parce que c'était un exemple de père en fille, qui s'est transmis. Alors, il y avait la présidente et chef de la direction, Mme Marie-Claude Houle, qui a reçu un prix également pour l'entreprise EBC. Et c'est un autre exemple concret de transfert à l'intérieur d'une même famille qui a réussi. Et je pense que ce que nous devons faire, au Québec, c'est multiplier ce type d'exemple de transfert là à terme pour l'ensemble des entreprises du Québec, dans la mesure du possible, évidemment. Merci.

Le Président (M. Cousineau) : Merci, Mme la ministre. Alors, je passerais maintenant la parole au député de Sanguinet, porte-parole de l'opposition officielle en matière d'économie, science et innovation. M. le député de Sanguinet, pour 22 minutes.

• (17 h 10) •

M. Therrien : Merci, M. le Président. Alors, par rapport à la question — on avait terminé là-dessus — sur la perte de capitalisation des entreprises qui étaient impliquées dans l'exploitation éventuelle d'Anticosti, les dates, c'est du 4 décembre au 16 février. C'est le 16 février que le premier ministre a finalement dit qu'il allait respecter l'entente. Je ne sais pas si éventuellement vous voulez sortir les chiffres, là, peut-être pas tout de suite, là, éventuellement, tu sais, laisser le temps aux gens, là... Juste avoir une idée, là, en pourcentage, là, de la diminution de la valeur des actions. Parce qu'entre autres il y a Bourque, là, qui est en Gaspésie, qui aurait peut-être eu... qui aurait écopé un peu dans le projet, là, via la chute des actions de Pétrolia.

Moi, je voudrais vous entretenir, Mme la ministre, par rapport à Aveos. Il va falloir que vous m'éclairiez. Pour vrai, là. Parce que c'est sûr que j'ai déposé une pétition pour Aveos. Je suis impliqué dans le dossier probablement, tu sais, par intérêt, comme vous l'êtes, là, mais vous, vous avez une responsabilité davantage que la mienne, là.

C'est à peu près 2 000 emplois, on s'entend là-dessus. La Cour d'appel, je pense que c'est en novembre, a statué qu'Air Canada devait réengager le nombre de personnes qui était prévu dans la loi, je pense, de 1980... — là, j'aurais dû faire mes devoirs, je n'ai pas fait mes devoirs, bon, en tout cas — et que ces gens d'Aveos là étaient censés retrouver le chemin du travail. Et on était censé obliger Air Canada de respecter les conditions établies par la Cour d'appel.

Ce qu'on a appris par la suite, c'est qu'il y aurait eu désir de votre côté — puis dites-moi si je me trompe, là — de ne pas donner suite à cette poursuite-là, de la part de votre gouvernement. Est-ce que je me trompe ou c'est ça? C'est là où est-ce qu'on en est par rapport à ce jugement en Cour d'appel?

Le Président (M. Cousineau) : Mme la ministre.

Mme Anglade : Merci. Alors, permettez-moi juste de faire un bref retour. Lorsque l'on parle des employés d'Aveos, vous dites près de 2 000, en fait je pense que le chiffre... au total, c'était 1 800, mais, les employés qui étaient directement affectés par Air Canada, on parle de 1 200 personnes, juste pour clarifier les chiffres, on parle de 1 200 personnes. Ceci étant, c'est 1 200 personnes, c'est 1 200 travailleurs, c'est 1 200 familles. Alors, ce n'est pas pour minimiser la situation, par ailleurs.

Revenons à un contexte plus large qui est l'aérospatiale, parce que je ne pense pas qu'on puisse dissocier Aveos de tout le contexte de l'aérospatiale : 40 000 emplois, 200 PME et la conviction profonde, tant au gouvernement que dans le milieu, que la croissance dans le secteur de l'aérospatiale, qui, en passant, représente la plupart... une vaste portion de nos exportations — en termes de chiffres, il arrive bien bon premier — passe par le succès de la série C. Et c'est dans cette optique-là, qui suit une logique de manufacturier innovante... — donc vous voyez qu'on a de la suite dans les idées — qui fait en sorte qu'on a décidé d'investir dans Bombardier. Et, pour clarifier aussi quand on parle d'investir, c'est qu'aujourd'hui les Québécois, collectivement, nous sommes propriétaires d'un avion à 49 %. La raison pour laquelle on l'a fait, c'est parce que c'est ce qui a garanti de manière la plus certaine le fait que nous allons prospérer dans le domaine de l'aérospatiale.

Dans ce contexte-là, il y a Air Canada qui a proposé également d'acheter des Cseries. Et nous, ce que nous avons dit... Parce qu'Air Canada a sur la table 45 avions... 45 commandes fermes plus 30. Nous, ce que nous avons dit, c'est que, dans le cas où il y aurait une entente entre Air Canada et Bombardier pour l'achat de Cseries, dans le cas où l'entreprise serait également intéressée et se compromettrait à investir dans le système de maintenance au Québec, donc ouvrir

également un système de maintenance pour la série C ici, qui créerait, à terme, 1 000 emplois... Ce que nous disons, c'est que nous pensons qu'il y a moyen d'avoir une entente avec Air Canada qui permettrait justement la création de ce centre de maintenance là.

Maintenant, nous n'avons pas retiré la poursuite. Nous sommes toujours devant les tribunaux, je tiens à le préciser, nous sommes toujours devant les tribunaux. Et, lorsque l'on jugera que ce sera dans l'intérêt de l'ensemble des Québécois de retirer la poursuite, s'il devait y avoir des commandes placées et s'il devait y avoir un investissement pour un centre d'excellence, à ce moment-là nous considérerions la chose. C'est ce que nous avons dit.

Le Président (M. Cousineau) : M. le député de Sanguinet.

M. Therrien : Écoutez, dites-moi où est-ce que je me trompe dans mon raisonnement. Vous avez... en tout cas, dans l'entente, là, éventuellement, là, avec Air Canada, il y aurait un centre de maintenance des CSeries. Ce centre-là verrait le jour à peu près en 2025, dans ces eaux-là. Qu'est-ce qui se passe pour les 1 800? Parce que, là, vous parlez de 1 200, mais... en tout cas, eux vont dire que c'est 1 800, là.

Mme Anglade : C'est 1 200.

M. Therrien : Oui, mais... En tout cas, c'est 1 800, là. J'avais vu la nomenclature.

Mme Anglade : ...

M. Therrien : Regardez, ce n'est pas grave, là. Mettez 1 200 si ça peut vous faire plaisir, là. Qu'est-ce qui arrive aux 1 200 personnes jusqu'en 2025? Première question. Puis deuxième question : Quand tu regardes en 2025, qu'on ait ce centre-là, est-ce que vous pensez qu'on serait capables d'absorber 1 200 travailleurs au sein de ce centre-là? Ma question est simple, je veux dire : Jusqu'en 2025, qu'est-ce qu'on fait avec ces gens-là? Puis, en 2025, est-ce qu'on en a assez? Parce qu'il y en a qui vont dire qu'eux ils vont revamper des avions, mais ils ne changent pas nécessairement l'huile, tu sais? Pour changer l'huile, tu n'as pas besoin d'autant de monde que ça. Avec les CSeries, là, disons que, quand tu l'achètes neuf, là, la maintenance n'est quand même pas très, très importante, souhaitons-le, là.

Alors donc, deux questions : Qu'est-ce qu'on fait avec ces gens-là jusqu'en 2025? Puis, à partir de 2025, c'est-à-dire suffisant, mettons, pour 1 200? Mais, comme je vous dis, là, 1 200, c'est parce que vous supposez qu'il y a 600 personnes qui auront trouvé un travail dans le domaine de l'aviation, mais ce n'est pas nécessairement le cas.

Le Président (M. Cousineau) : Mme la ministre.

Mme Anglade : Alors, dans les dernières années, le gouvernement a été actif dans le dossier d'Aveos. Vous vous rappelez que c'est évidemment le gouvernement qui a décidé d'aller en cour par rapport à ce dossier-là.

Quand j'ai dit qu'il a été actif indépendamment de ce qui se passait avec le litige, il y a eu quand même différentes initiatives qui ont vu le jour. Notamment, il y a une aide de 7 millions de dollars qui a été attribuée à AJW Technique pour la création de 214 emplois justement dans l'idée aussi que des postes d'Aveos seraient... d'anciennes personnes de chez Aveos pourraient occuper ces emplois-là. Également, 30,9 millions à Lockheed Martin Canada pour la création de 220 emplois, et une aide à Premier Aviation, à l'époque, pour 190 emplois. Donc, il y a eu des initiatives, d'un point de vue gouvernemental, pour faire en sorte que les personnes, les 1 200 personnes... Parce qu'il s'agit bien de 1 200 personnes. Ce n'est pas pour me faire plaisir, c'est parce que ce sont les faits. Il y a 1 200 personnes qui sont touchées par ça. C'est des initiatives qui ont eu lieu.

Maintenant, on s'entend tous pour dire que le litige en tant que tel ne crée pas d'emploi, n'a pas créé un seul emploi dans les dernières années, dans les derniers quatre ans. Pas un emploi n'a été créé. Donc, ce que l'on dit, c'est qu'on pense qu'à terme on serait plus gagnants de créer un centre d'excellence sur la CSeries et de s'assurer qu'il y ait des postes de qualité qui soient créés et maintenus que de poursuivre au niveau du litige. Mais, là encore, ça sous-entend qu'il y ait des commandes qui soient placées et, là encore, ça sous-entend qu'il y ait effectivement la création du centre d'excellence.

Le Président (M. Cousineau) : M. le député de Sanguinet.

M. Therrien : Bon, écoutez, moi, je pourrais vous demander : Est-ce que ces conditions-là sont écrites avec... ou vont être écrites avec Air Canada s'ils achètent finalement des CSeries? Mais moi, honnêtement, je vous écoute puis je trouve ça bien, mais moi, je suis un employé d'Aveos, là, je ne suis pas content d'entendre ça, là, parce que vous ne me donnez... vous ne me sécurisez pas mon emploi, alors que la Cour d'appel oblige Air Canada à m'engager. Vous ne m'engagez pas... vous n'engagez pas un processus dans lequel je vais retourner au travail dans le domaine prescrit.

Le Président (M. Cousineau) : Mme la ministre.

Mme Anglade : Je veux juste clarifier quelque chose. Le jugement de la Cour d'appel est un jugement qui est déclaratoire. Ce que ça signifie, un jugement déclaratoire, c'est qu'ils sont... on reconnaît que la manière d'interpréter la loi par le gouvernement est exacte et que donc Air Canada avait des responsabilités. Ceci ne force pas. Donc, ce n'est pas un jugement exécutoire, ce qui veut dire que ça ne force pas Air Canada. Il faudrait entamer davantage de poursuites pour le rendre exécutoire. C'est juste ce point-là que j'aimerais clarifier. On est dans un jugement qui est déclaratoire.

Le Président (M. Cousineau) : Merci, Mme la ministre. M. le député de Sanguinet.

M. Therrien : Déclaratoire ou non, Marc Garneau veut changer la loi qui oblige Air Canada à engager ces gens-là. Il veut changer la loi. Puis, dans la loi, c'est très clairement écrit que ces gens-là... il n'y aura plus d'obligation d'Air Canada pour engager ces gens-là. Est-ce que vous avez fait une représentation? Est-ce que vous allez auprès du gouvernement fédéral pour défendre les employés d'Aveos?

Le Président (M. Cousineau) : Mme la ministre.

Mme Anglade : De ce que je comprends, c'est que c'est le projet d'amendement du fédéral, c'est pour l'avenir, hein, c'est ça? Ce n'est pas pour le passé, c'est pour l'avenir, dans un premier temps. Mais, dans un deuxième temps, j'ai également dit que, nous, ce que nous souhaitons d'abord et avant tout, c'est d'avoir le fédéral autour de la table pour garantir le succès de la CSeries. Ça a été clairement le positionnement du gouvernement.

Le Président (M. Cousineau) : M. le député de Sanguinet.

M. Therrien : Aveos se sent menacée. Les employés d'Aveos se sentent menacés par le changement de la loi par M. Garneau, et vous considérez qu'ils ne sont pas impliqués par le changement de la loi, c'est ce que vous me dites? • (17 h 20) •

Mme Anglade : Non, j'ai dit que la loi était pour l'avenir et pas pour le passé, donc... Le passé reste toujours d'actualité, de un. Et, de deux, je pense que ce que l'on demande au gouvernement fédéral, bien au-delà d'un amendement, ce qu'on demande au gouvernement fédéral, c'est une implication claire au niveau de l'aérospatiale, qui représente 40 000 emplois au Québec, le secteur premier en recherche et développement, et surtout l'avenir du Québec. Alors, c'est ce qu'on demande, d'abord et avant tout, au niveau du fédéral.

Le Président (M. Cousineau) : M. le député de Sanguinet.

M. Therrien : Vous avez mis 1,3 milliard dans la CSeries. Corrigez-moi si je me trompe, il y a une entente là-dedans qui dit que, pour les 20 prochaines années, la construction sera faite et aussi le centre sera établi à Montréal ou, en tout cas, au Québec. C'est ça?

Le Président (M. Cousineau) : Mme la ministre.

Mme Anglade : Là, vous voulez dire pour le Cseries ou vous parlez d'Air Canada?

M. Therrien : Oui. Non, CSeries. Là, j'ai changé de registre, là. Je parle du Cseries, votre entente, là. Vous avez une entente avec Cseries qui... avec Bombardier dans la société en commandite. Et, dans l'entente, vous dites : Nous devons... Ils doivent respecter l'idée qu'on doit engager des gens et produire ici. Est-ce que je me trompe?

Mme Anglade : Sur cette question-ci spécifiquement... Parce qu'elle a rapport à Bombardier, et l'entente qui existe entre Bombardier, c'est vraiment mon collègue des Transports qui est responsable de ce dossier.

M. Therrien : Donc, vous ne répondez à aucune question, même si c'est Investissement Québec qui est chargé de... Je pense que c'est Investissement Québec qui va...

Mme Anglade : Dans ce cas-ci, c'est vraiment le ministre des Transports qui est responsable de ce dossier-ci. Si vous me parlez de l'entente spécifique entre Bombardier et le gouvernement, c'est vraiment le ministre des Transports qui est là-dessus.

M. Therrien : Vous ne la vouliez vraiment pas, hein? O.K., on va parler de d'autre chose.

Mme Anglade : Ce sont les choix du premier ministre.

M. Therrien : Oui, O.K. Je comprends très bien.

Le Président (M. Cousineau) : M. le député de Sanguinet.

M. Therrien : Alors, si on regarde l'évolution économique récente, là : croissance économique de 1,1 %, investissement, je pense que c'est moins 4,7 % — je vous dis ça de mémoire, là — c'est moins 4,7 % l'année dernière. Cette année, on prévoit 0 %, mais on a toujours été en bas des prévisions, donc, si on prévoit 0 %, probablement qu'on aura un autre recul. On a créé 300 emplois en un an, à peu près un emploi par jour. Et il y a eu des coupes, dans les dernières années, à l'intérieur des ministères, là... en tout cas, de l'ensemble des... Il y a des ministères qui n'ont pas eu de coupes, mais les ministères où est-ce qu'il y a eu le plus de coupes, c'est, entre autres, dans le ministère de l'Économie. Je pense que c'est Économie puis Relations internationales qu'il y a eu le plus de coupes. Alors donc, on se retrouve dans une situation...

Puis, si je regarde le budget des dépenses, là, crédits des ministères et organismes, là, page 82... Parce qu'on avait regardé ça ensemble, Mme la ministre, là. J'avais parlé, là, de commerce extérieur, et vous aviez dit : Bien, non, il n'y a pas de gel, parce qu'il y a eu une augmentation suite à une décision du... Je vais juste vous donner le temps de... Vous me suivez toujours, là?

Mme Anglade : Oui.

M. Therrien : Bon. Puis on avait parlé de ça, puis vous aviez dit qu'il y avait 7 millions qui avaient été rajoutés dans le commerce extérieur. Puis ça m'avait plu. Parce que je me disais, tu sais : Vous avez un gel, alors que vous faites la promotion du commerce extérieur avec assez d'acharnement. Puis ça vous honore, mais là je me disais : Si les bottines ne suivent pas les babines, ça ne nous donne rien.

Vous dites qu'il y a 7 millions de plus. Moi, je vous crois sur parole. Ça a l'air que le ministre des Finances aurait dégage ça. C'est-u 7 millions? Oui? Je pense que c'est 5 ou 7, là.

Une voix : ...

M. Therrien : O.K. Puis, tu sais, on voyait que, le soutien de l'innovation, tu avais une diminution. Ça veut dire que tu as eu une chute au ministère de l'Économie, dans les dernières années, assez importante. Et, en plus, cette année, ce que vous proposez, là, c'est à peu près un gel. Il y a une augmentation, mais... Je pense que vous avez bien répondu à la question, là. Il y a une augmentation. Quand tu regardes à la page 84, là, on passe de 234 à 285, mais ça vient des créances douteuses. Et vous avez présenté, là, des créances douteuses de 50 millions. Ça veut dire que l'augmentation liée à votre ministère, c'est au niveau des créances douteuses seulement. Si on inclut le 7 millions que vous aviez dit que le ministère des Finances avait introduit récemment, bien, vous vous retrouvez à avoir une légère augmentation.

Moi, je vous dirais, on s'entend, là, devant une situation économique aussi difficile... tu sais, c'est le moins qu'on puisse dire. Tu as 1,1 % de croissance, tu as un recul, depuis deux ans, de l'investissement, vous... pas vous promettez, mais vous prévoyez 0 % cette année, création de 300 emplois dans un an. Je vais te dire que ça prend un bon coup de barre, là. Tu sais, ça prend une action assez puissante de votre ministère.

Et vous m'aviez répondu... Parce que je vous en avais parlé la semaine passée, puis vous aviez dit, avec l'aide d'Investissement Québec, que vous aviez mis pour les trois prochaines années 500 millions de plus, bien, en tout cas, 500 millions que vous alliez destiner à l'innovation puis au secteur manufacturier, là, de pointe, innovante. Moi, je trouve ça bien agréable puis bien le fun, là.

Investissement Québec... Puis tantôt on a mentionné, suite aux questions très brillantes de mon collègue de Johnson — il m'en doit une, parce que je viens de le flatter. Vous reprenez la parole ce soir, je vais vous écouter, probablement — alors, 75 millions, 75... — ça fonctionne comme ça entre les deux, il y a une convergence qui s'effectue, là — bon, 75 millions, 75 millions...

Des voix : ...

M. Therrien : Il ne le sait pas, il y a une convergence.

Une voix : ...

M. Therrien : Oui, oui, c'est ça. Bien, il sourit, là, c'est déjà un bon pas de franchi.

Le Président (M. Cousineau) : M. le député de Sanguinet, vous irez souper ensemble pour...

M. Therrien : Pas de problème, je m'entends très bien avec mon collègue.

Alors, il y a eu 75 millions, 75 millions, 75. Dites-moi si je me trompe : 75 millions, 75 millions, 75 millions donnés par Investissement Québec, qui est prévu dans ce type de secteur d'activité, le reste, ça vient du gouvernement. Est-ce que c'est vrai, Mme la ministre? C'est parce que, là, on est à 225, ça veut dire qu'il y a 275 qui devraient être versés par le ministère. Jusqu'à date, je ne suis pas pire.

Mme Anglade : Pas pire.

M. Therrien : Pas pire.

Le Président (M. Cousineau) : Ça va, ça va, M. le député.

M. Therrien : Non, non, mais jusqu'à date, je veux dire. Non, non, mais, tu sais, j'ai le droit d'avoir mes... tu sais, de faire des erreurs. Parce que j'en ai fait une, entre autres, en 1998, je pense, mais bon. D'où il vient le 275 millions? J'aimerais vous entendre là-dessus.

Le Président (M. Cousineau) : Mme la ministre.

M. Therrien : Parce que, là, là, voyez-vous, là, il faut m'impressionner. Parce que, là, vous voulez stimuler l'économie. C'est difficile à croire quand on a un parti néolibéral au pouvoir. Mais mettons que ça se peut, là, vous avez des désirs de croissance économique soutenue. Puis vous êtes arrivée de la CAQ puis vous dites : Moi, je vais vous montrer comment une ex-caquiste peut gérer l'économie. Ça fait que je vous écoute.

Le Président (M. Cousineau) : Mme la ministre.

M. Therrien : Là, vous voulez impressionner vos nouveaux collègues, là.

Le Président (M. Cousineau) : Bon.

Mme Anglade : Merci, M. le Président. On a un collègue qui a beaucoup d'humour, quand même, hein? Il faut le reconnaître, hein? Un peu plus d'humour que la semaine passée, d'ailleurs, ce que j'apprécie d'ailleurs, ce que j'apprécie, hein? Alors, voilà pour le compliment.

Le Président (M. Cousineau) : À la grande satisfaction du président...

Mme Anglade : À la grande satisfaction du président également.

M. Therrien : Mais j'attends encore les compliments du député de Johnson présentement.

Mme Anglade : Ah! il s'en vient au souper ce soir.

Le Président (M. Cousineau) : Ça va venir, vous soupez ensemble. Mme la ministre.

Mme Anglade : Il se réserve pour le souper.

Alors, écoutez, d'abord répondre... Parce que vous faites de beaux préambules, hein, bien étoffés, dans différents... avec beaucoup de prémisses, mais j'aimerais revenir sur certaines des prémisses avant de répondre spécifiquement à vos questions, parce que je pense que c'est important dans le contexte général.

Lorsque l'on parle du budget du ministère et lorsqu'on regarde spécifiquement les crédits, puisque nous sommes dans une étude de crédits, on regarde le budget 2015-2016, il y avait 775 millions qui étaient attribués. Lorsque vous regardez les budgets de 2016-2017, vous constatez un montant de 820 millions de dollars, pour une différence de 45 millions, n'est-ce pas? Ensuite, au niveau du budget, il y a des annonces additionnelles qui ont été faites pour un total de 33 millions de dollars. Donc, la différence, au total, c'est 78 millions de dollars.

Donc, quand on dit que, d'un point de vue gouvernemental, on aimerait voir davantage de montants attribués au niveau économique, il est clair que les chiffres témoignent de l'intérêt du gouvernement d'aller de l'avant puis d'investir de manière plus spécifique en matière d'économie. Donc, c'est de ça dont on parle quand on parle des chiffres. Maintenant...

M. Therrien : Ça viendrait de là, 78 millions fois trois, c'est ça?

Mme Anglade : Non, il ne faut pas...

M. Therrien : O.K., continuez.

Le Président (M. Cousineau) : Poursuivez, Mme la ministre.

Mme Anglade : Je poursuis. Vous faisiez également état d'un rebond des investissements... en fait, d'un manque d'investissement. En fait, moi, ce que je voulais vous dire, c'est qu'il y avait, en fait, un rebond des investissements. Puis j'aurais aimé vous amener à la page C.12 où on dit : «[Il y a] un redémarrage des investissements non résidentiels des entreprises. La baisse subite des investissements non résidentiels des entreprises, qui a débuté en 2013, devrait faire place à une reprise graduelle.» Et tout le reste des deux pages détaille de quelle manière on fait face justement à cette reprise et quelles sont les mesures qui sont mises de l'avant pour parler de cette reprise-là. Alors, peut-être que vous pouvez relire cette page-là puis qu'on pourra en discuter plus amplement.

Maintenant, lorsque vous parlez de 275 millions additionnels, le 225 plus le 275, le 275 provient du Fonds de développement économique, dont Investissement Québec est le mandataire, c'est certain, mais c'est le Fonds de développement économique qui... le travail qui est fait au niveau du ministère avec Investissement Québec. Et là c'est 275 millions sur trois ans, et c'est de là que vient la balance, si vous voulez, du montant qui fait un total de 500 millions sur les trois prochaines années.

M. Therrien : Je m'excuse. Vous dites? Les 30 dernières secondes. Parce que j'étais dans votre... Vous m'avez dit : Référez-vous à...

Mme Anglade : Parce que vous m'avez posé la question sur le 275 millions.

M. Therrien : Oui, oui, c'est ça.

Mme Anglade : Le 275 millions sur trois ans, c'est ça, c'est le montant qui est associé au Fonds de développement économique, donc pas les fonds propres, parce que, dans les fonds propres, c'est 225 spécifiquement. Dans les fonds de développement économique, c'est 275 qui est associé à ça.

M. Therrien : C'est un supplément, c'est de l'argent neuf.

Mme Anglade : Dans le 225 et le 275, il n'y a pas d'argent neuf en tant que tel, c'est une allocation. Chaque année, on dépense un certain montant et on alloue plus dans la catégorie de manufacturier innovant. Donc, au total, si je peux juste faire un total, peut-être que ça... Ça va?

M. Therrien : Oui, ça va. Non, non, je vous suis très bien.
• (17 h 30) •

Mme Anglade : Oui? Vous me suivez?

M. Therrien : C'est parce que j'avais perdu les 20, 30 dernières secondes, j'étais en train de regarder votre... Oui, oui, j'ai très bien compris.

Mme Anglade : D'accord. Parfait. Alors, c'est ce que je voulais vous dire.

Le Président (M. Cousineau) : Merci, Mme la ministre. 1 min 20 s.

M. Therrien : Ça veut dire que ce n'est pas des nouveaux fonds, dans le fond. C'est quel secteur qui va écopier? Tu sais, parce que, dans le fond, si je vous dis, là : On déshabille Jean pour habiller Pierre, c'est est qui se retrouve tout nu?

Le Président (M. Cousineau) : Mme la ministre.

Mme Anglade : ...drôles d'images qui apparaissent, puis je préfère ne pas trop y songer.

Le Président (M. Cousineau) : Une minute, Mme la ministre.

Une voix : ...

Mme Anglade : Ah! D'accord. Vous voulez prolonger?

Le Président (M. Cousineau) : Ça ne fonctionne pas comme ça, là. Allez-y, Mme la ministre, une minute.

Mme Anglade : Oui. Alors, chaque année, il y a des décisions d'investissement qui sont prises, et, traditionnellement, on a investi dans du manufacturier qui n'était pas nécessairement... qui était plus traditionnel, une expression que j'aime moins, mais qui était plus traditionnel, en augmentation de capacité, par exemple, pour aider des entreprises.

Ce que l'on dit aujourd'hui, c'est que nous allons prendre ce montant d'argent là et l'allouer à vraiment du manufacturier innovant. Et, lorsqu'on parle, par exemple, du virage client qui a été entamé par Investissement Québec et de la transformation de l'organisation, d'être capable d'aller démarcher de nouveaux projets, c'est justement ce type de nouveaux projets là que nous voulons faire. On n'a pas besoin, on l'a dit souvent... Plus d'argent. On parle de milliards de dollars, quand même, qui sont investis. C'est quand même de l'argent. C'est important comme somme d'argent, là, c'est l'argent aussi de nos contribuables, puis il faut s'assurer qu'il soit dépensé de la meilleure façon du monde, et c'est ce que nous faisons avec le 500 millions de dollars.

Le Président (M. Cousineau) : Merci, Mme la ministre. Alors, devant... à la fin de ce bloc très harmonieux, je passe maintenant au bloc suivant. Je m'en vais vers un député du côté ministériel, M. le député de Trois-Rivières, pour les 20 prochaines minutes.

M. Girard : Merci beaucoup, M. le Président. Donc, Mme la ministre, vous n'êtes pas sans savoir ma passion pour le manufacturier, le manufacturier innovant et les exportations. Tout à l'heure, vous avez abordé, entre autres, le cas d'Ubisoft, Ubisoft qui est dans les jeux vidéo. Nous avons développé, au Québec, une expertise en jeux vidéo, un domaine que l'on n'avait pas ici il y a 10, 15 ans et qui est un grand créateur d'emplois, qui nous permet d'avoir des emplois de qualité, des emplois intéressants pour les gens ici, au Québec. Donc, c'est un secteur d'activité drôlement intéressant et c'est le genre de secteur où on doit continuer à travailler, à investir dans nos manufacturiers, dans ce cas-ci qui font des jeux vidéo et qui sont vendus un peu partout à travers le monde.

Nous avons également le secteur de l'aérospatiale. Vous l'avez dit tout à l'heure, 200 PME, tout près de 40 000 emplois au niveau de l'aérospatiale. On a parlé beaucoup de l'histoire de Bombardier. Je dirais même que le gouvernement a été fortement critiqué pour le travail qui a été fait avec Bombardier. Par contre, Bombardier, c'est un acteur important, un acteur important de l'industrie aérospatiale dans son ensemble au Québec. Oui, on a le CSeries, mais on a une entreprise, qui est Bombardier, qui travaille avec différentes PME, des fournisseurs de services, des fournisseurs de produits, des sous-traitants. On a une entreprise qui a d'importantes retombées économiques partout au Québec, dans différentes régions du Québec.

Lorsqu'un gouvernement investit, le gouvernement doit tenir compte, bien sûr, du secteur, dans quel secteur on investit nos sommes d'argent? Le positionnement des produits et des services qui sont faits par cette entreprise-là, est-ce que ça peut être exportable? Est-ce qu'on a une longueur d'avance sur ce qui se fait ailleurs? Je dirais également : L'intégration de cette entreprise-là dans la chaîne de valeurs. Quels sont les sous-traitants, les fournisseurs que l'on a aussi autour de cette entreprise-là? Quelles sont les réalisations passées de l'entreprise en question? Elle s'en va où, pour le futur, l'entreprise? Quelles sont les orientations stratégiques? Comment on voit le futur d'une entreprise comme celle-là? L'importance qu'elle a également au niveau du tissu économique de son secteur. Au niveau de l'aérospatiale, Bombardier est un joueur prédominant. Donc, Bombardier a un impact important sur le secteur, et ça, c'est vraiment une variable que l'on doit vraiment analyser quand on fait un investissement. Donc, il n'y a pas juste le côté monétaire. On doit analyser également les effets d'entraînement sur les entreprises qui sont des filiales, les entreprises qui travaillent également, peut-être, à l'extérieur du Québec.

Malgré un contexte mondial qui est difficile, personnellement, je crois sincèrement que Bombardier va pouvoir réussir. On sait qu'on a un avion avec des caractéristiques qui sont innovantes, on a un avion qui a été classé comme étant très, très, très performant par différents experts. C'est fait par le génie québécois, ça crée des milliers d'emplois, ça crée une économie qui est forte grâce à un domaine d'activité qui est l'aérospatiale.

J'aime bien me baser... Je suis quelqu'un de très rationnel et j'aime me baser sur des faits lorsqu'on avance des choses. Donc, je vais revenir encore à un article qui est paru dans le journal *Les Affaires*, un article d'il y a un an et demi, une entreprise qui s'appelle MF2 Aéro, l'entreprise MF2 Aéro est basée à Trois-Rivières, dans mon comté : «Après des années difficiles, MF2 Aéro a retrouvé son dynamisme. L'entreprise de Trois-Rivières s'est transformée[...]. C'est une véritable métamorphose qu'a vécue MF2 Aéro depuis 2008», crise économique qui a fortement frappé le secteur.

L'atelier d'usinage mauricien qui avait été fondé en 2000 était voué à une mort imminente. À l'époque, l'entreprise fabriquait essentiellement des clouuses à planchers de bois franc, nous explique Frédéric Tremblay, qui est président de MF2 Aéro. 80 % du chiffre d'affaires de 2003 à 2007 était réparti en deux seuls clients. Aujourd'hui, le chiffre d'affaires est beaucoup plus élevé. Ils se sont restructurés. Ils se sont restructurés rapidement suite à la crise économique. Donc, les dirigeants ont dû passer à l'action. Ils ont créé différentes divisions, dont une division transport et aéronautique, qui est devenue le fleuron de cette entreprise. La fabrication de clouuses est carrément fermée, ça a carrément disparu. Maintenant, l'entreprise opère dans cinq secteurs : transport terrestre, l'aviation, les mines, le médical et dans différentes sous-traitances industrielles. Au total, 35 employés.

Comme exemples, l'entreprise travaille avec RT1-Claro, de Laval, sur le programme du Boeing 737 pour fabriquer des pièces pour les supports de siège. L'entreprise usine aussi plusieurs bras d'articulation pour Bombardier, pour la C Series. Elle collabore également avec Mecachrome, une autre entreprise de notre région, pour le programme de développement de nouveaux pylônes de moteur pour l'Airbus A320neo. Donc, son département de R&D travaille énormément à trouver des clients, à dessiner des nouvelles pièces, à trouver des nouvelles pièces pour différents clients.

On travaille également avec Alstom, de nouveaux wagons de métro. On fabrique des pièces, comme je le disais, pour Boeing, pour le 737 Dreamliner, on fabrique des pièces pour le Global de Bombardier, on travaille sur la C Series et on fabrique des pièces pour l'Airbus A320neo. Donc, une belle petite PME dans la région de Trois-Rivières qui travaille dans un secteur aéronautique grâce au rayonnement d'un Bombardier qui est au Québec, grâce au rayonnement de l'aéronautique, grâce à cette expertise que l'on a réussi à développer en raison de l'aéronautique que l'on a et avec Bombardier qui est notre leader principal au niveau de l'aviation.

Donc, on a des exemples comme ceux-là dans lesquels on doit vraiment attacher une grande importance lorsque vient le temps d'investir dans une entreprise au Québec telle que Bombardier, tout l'impact que l'on peut avoir. Et, comme je le mentionnais, bien, cette petite entreprise là, Boeing, Airbus, la C Series, travaille avec plusieurs types d'avions à travers le monde et ils sont reconnus pour la qualité de leurs pièces, la qualité de ce qu'ils fabriquent.

Donc, j'aimerais vous entendre, Mme la ministre, sur lorsque le gouvernement prend une décision d'investissement, lorsque le ministère de l'Économie décide d'intervenir dans une entreprise, on décide de faire le choix d'intervenir, que ce soit au niveau du numérique avec un Ubisoft, que ce soit avec un Bombardier au niveau de l'aéronautique, que ce soit avec un Kruger, à Trois-Rivières, dans lequel le gouvernement a investi pour transformer complètement la machine n° 10, qui est une machine à papier journal dont... La demande de papier journal, on le sait, est en forte décroissance. Ils ont transformé cette machine en machine à carton parce qu'on sait qu'avec les achats en ligne, maintenant, avec tout le commerce électronique, tout ce que l'on reçoit quand on commande en ligne, ça arrive dans des boîtes de carton. Donc, il y a une forte demande du carton, et cette entreprise-là s'est transformée, elle a décidé d'innover, et le ministère de l'Économie a été au rendez-vous pour aider l'entreprise Kruger à Trois-Rivières, a été également au rendez-vous pour Bombardier, a été au rendez-vous pour Bridgestone à Joliette.

Donc, quand on prend des décisions pour intervenir dans nos entreprises, quels sont tous les facteurs qui sont pris en cause et comment on prend nos décisions d'investissement au gouvernement?

Le Président (M. Cousineau) : Mme la ministre, après ce magnifique préambule.

• (17 h 40) •

Mme Anglade : Alors, merci. Je remercie mon collègue pour la question. Une décision d'investissement, d'investir dans une entreprise, c'est d'abord et avant tout de regarder le potentiel qu'elle offre en termes de croissance, c'est de regarder, évidemment, plus traditionnellement... et c'est une manière plus traditionnelle de regarder les choses, le nombre d'emplois. Mais, de plus en plus, il faut se tourner vers la capacité d'exportation, la capacité de pénétrer de nouveaux marchés, la capacité de croître, la capacité de tirer, le tirant d'eau qu'il y a en arrière de cette entreprise-là également. Et pourquoi la capacité d'être un tirant d'eau? Parce qu'évidemment ça crée, à ce moment-là, un écosystème.

Vous avez beaucoup parlé dans votre allocution de l'aérospatiale, et l'aérospatiale... Un des enjeux que nous avons dans le domaine de l'aérospatiale, c'est le fait que nous avons un certain nombre de donneurs d'ordres, dont fait partie Bombardier. Bell en fait également partie, Pratt & Whitney également, nous avons des donneurs d'ordres, et puis, traditionnellement, ce qui se passait au préalable, c'est que ces donneurs d'ordres là avaient des fournisseurs directement, hein? Ils recevaient directement toutes sortes de matières... ces matières premières, mais de pièces directement au niveau des donneurs d'ordres. Ça a été complètement transformé dans la mesure où ce sont devenus davantage des intégrateurs, et ils ont davantage besoin de faire affaire avec des gens qui intègrent ce qu'on appelle les tier 1.

Un des enjeux que nous avons au Québec, c'est le nombre de tier 1 que l'on veut, que l'on cherche à augmenter pour nous assurer de tirer avantage des PME. Alors, il y a des enjeux importants pour nos PME, parce qu'elles ont besoin de s'internationaliser, parce qu'elles ont besoin de répondre à des besoins de tier 1 au Québec, mais aussi à l'international. Et nous, de notre part, pour offrir des opportunités de croissance pour nos PME, on doit s'assurer de faire venir ici des tier 1 qui vont pouvoir aider les PME, ou bien — ça s'est passé, par exemple, dans le cas de Héroux-Devtek — c'est de nous assurer qu'ils deviennent eux-mêmes des tier 1 au niveau de la chaîne de valeurs... de la chaîne d'approvisionnement de l'aérospatiale.

Donc, on a des stratégies très spécifiques qui vont être déployées dans les prochaines semaines pour répondre à ces besoins de création d'écosystèmes puis de maintien de ces écosystèmes à terme. Mais je vous dirais que la décision d'investir, c'est notre capacité à développer la...

Une voix : ...

Mme Anglade : Pardon? C'est correct? Oui, oui.

Le Président (M. Cousineau) : Allez-y, ça va bien.

Mme Anglade : C'est notre capacité à développer la région, c'est notre capacité à créer des emplois, c'est notre capacité à croître.

Inversement, lorsque l'on veut attirer des gens ici, des investisseurs étrangers, ce qui va compter pour eux, c'est le marché, l'accès au marché, parce qu'on vient ici pour un marché qui n'est pas nécessairement québécois, qui est un marché davantage d'exportation. On vient ici pour le marché, deuxièmement, pour les coûts, savoir si on est capables d'opérer de manière optimale, et, troisièmement, et probablement le volet le plus important, la qualité de la main-d'oeuvre.

Et là ça nous réfère à toute la question de la démographie au Québec et de l'importance d'investir dans nos talents, de les retenir, parce que c'est un facteur d'attraction qui est fondamental et qu'il ne faut jamais perdre de vue, parce qu'on représente 0,1 % de la population mondiale, mais on a un poids beaucoup plus important d'un point de vue économique. Il faut que l'on s'assure d'investir massivement au niveau de la formation de notre main-d'oeuvre et des talents que l'on doit retenir ici. Voilà.

Le Président (M. Cousineau) : Merci, Mme la ministre. M. le député de Trois-Rivières.

M. Girard : Merci, M. le Président. Je reviens à la belle petite entreprise qui est MF2 Aéro, dans mon comté, à Trois-Rivières, et j'ai sorti la fiche sur qui est cette entreprise, et je regarde le type d'emplois, c'est une équipe de professionnels composée d'ingénieurs, des programmeurs, des techniciens, des machinistes expérimentés, agents de méthode de travail. Donc, dans ces secteurs d'activité, nous avons des emplois hautement qualifiés, des emplois bien rémunérés, des emplois qui sont des emplois d'avenir, des emplois de carrière pour nos gens au Québec. C'est vraiment intéressant de voir ce type d'emplois là.

De l'autre côté, on entend souvent, dans les médias ou en Chambre, qu'on regarde combien d'emplois nous avons créés. Et, ayant une formation économique, ayant travaillé beaucoup dans le domaine de la PME dans mon poste précédent, j'ai parcouru le Québec, j'ai fait le tour de plusieurs régions du Québec, et, curieusement, ce que j'ai entendu, c'est beaucoup de PME qui sont dans des domaines d'avenir, que ce soit l'aéronautique, que ce soit du numérique, que ce soit du manufacturier, qui ont beaucoup de postes disponibles, mais ils ont de la difficulté à trouver de la main-d'oeuvre qualifiée. Moi, ce que j'entends sur le terrain, ce n'est pas qu'il faut créer des emplois, c'est qu'il faut trouver des employés qualifiés. Parce que j'ai même entendu des entrepreneurs des PME me mentionner que leur croissance était en péril en raison d'un manque de main-d'oeuvre. Donc, ils ont des contrats... ils sont obligés de refuser des contrats, ils sont obligés de refuser certaines commandes parce qu'ils ne pourront pas livrer la marchandise par une difficulté à trouver de la main-d'oeuvre. On le voit en Montérégie, on le voit en Mauricie, on le voit en Beauce. Beauce a mis en place un organisme qui s'appelle Beauce embauche pour essayer d'aller recruter des gens qualifiés un peu partout au Québec et les amener en Beauce pour pouvoir travailler dans leurs entreprises de fabrication, des entreprises de manufacturier, de transformation, etc.

Donc, le défi n'est pas tant la création d'emplois, mais le défi est vraiment la main-d'oeuvre qualifiée. Et, avec le vieillissement de la population, de plus en plus de gens qui partent à la retraite, donc on a également un défi d'innovation, parce qu'on sait qu'avec l'innovation on peut produire probablement plus, plus rapidement, avec un peu moins de main-d'oeuvre.

Donc, Mme la ministre, comment vous voyez l'avenir du Québec avec ce défi de main-d'oeuvre et comment on va pouvoir se tirer d'affaire? Puis on en a, des emplois qui sont intéressants, on en a, des emplois bien rémunérés. On dit quoi à nos jeunes qui nous écoutent, nos jeunes qui se dirigent... qui sont au secondaire, qui regardent vers le cégep, vers le professionnel, qui disent : Est-ce que je vais avoir un emploi plus tard, dans quel domaine? On a des domaines drôlement intéressants, et on les envoie où ces jeunes-là pour pouvoir se trouver un emploi intéressant et pour qu'ils puissent contribuer,

contribuer à développer l'économie du Québec, contribuer à développer nos secteurs d'avenir, qui sont l'aéronautique, le numérique, le manufacturier innovant? On dit quoi à nos jeunes?

Le Président (M. Cousineau) : Mme la ministre.

Mme Anglade : Il y a deux volets importants à votre question, deux éléments de réponse, parce qu'on parle, dans un premier cas, de productivité puis, dans un autre cas, on parle de démographie. Tout à l'heure, je faisais référence au contexte démographique qui nous rattrape. C'est le cas aujourd'hui puis c'est ce que vit l'entreprise à laquelle vous faites référence.

Et donc il est impératif pour nous de former une main-d'oeuvre qui va pouvoir rencontrer ces objectifs-là. Je vais faire référence à mon collègue qui est à l'Éducation, mon collègue député de Jean-Talon, parce que toute la question aussi du décrochage scolaire est liée. Alors, la persévérance scolaire, on doit s'assurer que les gens persévèrent pour qu'ils puissent persévérer et obtenir des emplois de qualité. Dans quoi est-ce qu'ils doivent étudier? Bien malin celui qui peut dire à quelqu'un dans quoi vous devriez étudier. Tous les secteurs, jusqu'à un certain point, se valent, mais il est clair qu'on a vu un déclin au niveau des carrières scientifiques. Et vous savez que je suis également ministre de la Science, et c'est quelque chose qui me rejoint particulièrement. Je pense qu'il y a des carrières scientifiques qui sont sous-estimées, notamment chez les femmes, et que l'on doit faire encore plus pour attirer des femmes dans les domaines de science, dans les domaines d'avenir, pour combler justement les postes desquels on parle, notamment.

Donc, l'aspect démographie nécessite la persévérance scolaire, nécessite une emphase dans des domaines spécifiques, nécessite également le maintien de personnes qui travaillent ici qui ont des permis temporaires. Par exemple, nous avons des études qui démontrent qu'un sixième des travailleurs temporaires spécialisés qui viennent ici... donc on parle de gens qui viennent combler des postes et qui ont un travail. Ils ont un travail, ces gens-là. Un sixième de ces personnes-là décide de faire une demande de résidence permanente au bout de leurs contrats de travail, alors que la moitié d'entre elles aimerait bien rester ici.

L'enjeu ici, c'est de nous assurer qu'on a un processus facilitant pour que ces personnes décident de rester, à terme, au Québec. C'est d'ailleurs une des mesures qui est dans le budget, qui passe peut-être un peu inaperçue mais qui est hautement, hautement stratégique, c'est notre capacité à aller convaincre ces gens-là, de dire : On sait que c'est pertinent pour nous de vous avoir, on sait qu'on veut que vous restiez et que vous amenez quelque chose d'un point de vue économique, vous travaillez dans le domaine, on aimerait que vous restiez ici. Comment est-ce qu'on peut accélérer ce processus-là? Et c'est justement la mesure qui a été adoptée pour retenir notamment les travailleurs spécialisés et également des étudiants étrangers qui ont envie de rester parmi nous. Donc, cet enjeu d'adéquation aussi main-d'oeuvre et formation est extrêmement important, puis il y a différents ministres qui se penchent sur cette question-là. Ça, c'est le premier volet.

Le second volet dont vous parlez, bien, c'est la productivité. Moi, je pense que la réponse à la question réside notamment dans notre emphase que l'on veut mettre au niveau du manufacturier innovant. Quand on parle de productivité, souvent les gens ont tendance à dire : Automatisation, technologies de l'information, ça veut dire moins de ressources, on va avoir moins de personnes pour faire le travail. Mais la réalité, c'est que, lorsqu'on automatise, lorsqu'on devient plus compétitif, lorsqu'on acquiert des parts de marché, à ce moment-là, ta capacité augmente, et donc ça te permet d'absorber ce que tu aurais pensé perdre en matière de productivité, parce que ta part de marché augmente.

• (17 h 50) •

Une très bonne illustration de ça, c'est Bridgestone. Bridgestone, aujourd'hui, ils se sont dit : On va augmenter notre capacité. On va augmenter notre capacité en déployant de nouvelles machines, en déployant de nouveaux robots, des robots de dernier cri. Ce faisant, je dirais, bien, il va y avoir un impact au niveau de la main-d'oeuvre. Ils sont tellement certains qu'il n'y aura pas d'impact au niveau de la main-d'oeuvre, ils sont tellement certains qu'ils vont être capables d'augmenter leur part de marché de manière importante et de percer de nouveaux marchés, justement, qu'ils se sont commis sur le nombre d'emplois qu'ils allaient maintenir. Alors, c'est vous dire à quel point, la productivité, on doit la regarder dans un contexte de performance et de compétitivité qui va permettre de maintenir, voire de créer des emplois.

Donc, c'est sur ces deux volets-là qu'il faut investir de manière importante, l'un plus humain, l'autre plus technique, mais tout aussi important dans la manière de faire et de les intégrer.

Dernier point que j'aimerais soulever, c'est que, lorsqu'on parle d'innovation, on parle souvent d'innovation, automatisation, robotisation, etc., mais il y a également une innovation au niveau des processus d'affaires, la manière de faire les choses, la manière de transiger, l'intégration de ces technologies, et ça, ça fait également partie de la notion d'innovation, qui est, encore une fois, fondamentale pour le Québec, ne serait-ce que par les questions démographiques avec lesquelles nous vivons.

Le Président (M. Cousineau) : Merci, Mme la ministre. Il reste 45 secondes.

M. Girard : Bien, peut-être juste terminer sur un point que je trouve intéressant aussi, qui a été fait dans ma région encore. C'est que j'étais avec les manufacturiers Mauricie—Centre-du-Québec il y a deux semaines, et ce qui a été fait, c'est que les manufacturiers avaient besoin d'assembleurs, monteurs, machinistes, et ils ont engagé des gens qui n'avaient pas la formation. Et, avec votre collègue ministre de l'Emploi et avec Emploi-Québec, ils ont mis sur pied une formation au cégep. Et les gens ont été engagés avant même d'avoir la formation et ils sont déjà employés de l'entreprise. Ils s'en vont faire la formation au cégep et ils sont déjà certains d'avoir un emploi dans l'entreprise à leur sortie, donc ça les incite à faire le cours rapidement. C'est le genre de chose qu'on va mettre en place. Merci.

Le Président (M. Cousineau) : Merci, M. le député de Trois-Rivières. Alors, je passe au bloc suivant pour 21 minutes. M. le député de Sanguinet, porte-parole de l'opposition officielle en matière d'économie, science et innovation.

M. Therrien : Merci, M. le Président. Je reviens à la page C.12, là, vous parlez : *Le rebond des investissements est en cours*. En 2014, on parlait de reprise, on a eu moins 11 %. En 2015, on parlait de redressement, on a eu moins 4 %. Et là on parle de rebond, alors je me permets d'être inquiet. Il ne suffit pas de qualifier les circonstances et de faire en sorte de jouer avec un peu d'optimisme pour que ça se réalise, malheureusement. Je nous souhaite une augmentation des investissements, tu sais, on souhaite ça, mais ça ne se fait pas par miracle, là, tu sais.

La réalité, c'est que ce que je m'aperçois, c'est que les plans... Bon, tu sais, on parle au niveau des mines, au niveau de l'économie. Quand on va présenter des plans, souvent ça ressemble à du marketing un peu, tu sais. Le plan national sur l'énergie, c'était un peu ça, là. La réalité, c'est que le gouvernement ne met pas d'argent à nulle part. Ça fait que tu ne peux pas faire des miracles, on s'entend là-dessus.

Vous avez une volonté, puis ça, ce n'est pas vraiment le sujet de discussion, là, mais, tu sais, vous avez une volonté d'équilibrer le budget puis vous le faites par l'érosion des dépenses. C'est votre choix, c'est correct, mais il arrive des situations où est-ce que ce choix que vous faites là, bien, il transpire partout dans vos décisions puis partout dans vos plans d'action. C'est que les plans d'action, souvent, sont malheureusement un peu vides parce que vous n'avez pas les moyens. Puis c'est ce qu'on note, en tout cas, depuis que vous êtes au gouvernement. Puis là je vous exclus, vous êtes arrivée récemment. C'est ce qu'on note. On lit les politiques, comme votre politique que vous avez présentée la semaine passée, mais on reste sur notre appétit, malheureusement. Puis je ne vous critique pas, là, tu sais, vous faites votre possible. Tu sais, quand vous me dites : Bien là, écoutez... Tu sais, je lui dis : On déshabille Jean pour habiller Paul, ou peu importe le prénom...

Tu sais, le député de Trois-Rivières, il a dit quelque chose d'intéressant tantôt...

Une voix : ...

M. Therrien : Bien, oui, je lui envoie des fleurs à lui aussi, là. Ça fait qu'il va falloir que... Éventuellement, peut-être, vous allez en avoir, Mme la ministre. Non, mais, quand il dit : Ce n'est pas, là, tu sais, le travail que ça prend, c'est... il faut trouver les travailleurs, puis c'est un problème, il a raison. Il a raison, c'est... Dans les entreprises de pointe, d'innovation, c'est plus difficile. Puis je suis sûr que vous le savez plus que moi parce que vous avez été ministre, puis c'était votre travail de faire le tour du Québec, puis je pense que vous pourriez m'en apprendre, m'expliquer puis me donner des exemples de long en large et en détail.

Alors, quand je vois, là, que vous transposez le budget dans un domaine que vous me semblez... en tout cas, vous n'avez pas tellement défini le domaine, mais c'est un domaine plus traditionnel, c'est ce que j'ai compris, à un domaine plus innovant, plus performant, plus de pointe, bien, tu dis : Il y a deux choses là-dedans : c'est qu'on va perdre des emplois dans ce domaine-là, puis on va créer des emplois dans le domaine où est-ce que vous allez insister. Bien, écoutez, c'est arithmétique. On appelle ça, en économie, le coût d'opportunité. Si tu enlèves de l'argent en quelque part puis tu en mets ailleurs, bien, il y aura des conséquences négatives à l'endroit où est-ce que vous allez diminuer l'argent que vous allez mettre. À moins que vous soyez magicienne, je pense que, probablement, c'est ce qu'on va avoir. Puis là... Ah! bien, j'ai hâte de voir vos propos. Vous avez l'air d'une magicienne.

Puis, en plus, c'est que ça peut amener du chômage structurel. C'est qu'on se retrouve avec des chômeurs à un endroit qu'on ne sera pas capable de récupérer dans le domaine en expansion. Puis, là où l'austérité fait très mal aussi... Puis je suis sûr que, quand on aura terminé la politique, on prendra une bière, puis vous direz : Maudit que tu avais raison quand tu m'as dit ça! Mais je ne pouvais pas le dire, moi, j'étais ministre d'un gouvernement qui prônait l'austérité.

Mais, quand tu enlèves de l'argent dans l'éducation, quand tu crées... Puis là, encore une fois, l'Université du Québec à Trois-Rivières, là, mentionnait qu'elle avait de la difficulté à arriver. Bien, absolument, tu as une situation où est-ce que tu n'es pas capable de fournir les travailleurs, comme le député de Trois-Rivières mentionnait, tu n'es pas capable de les fournir, ces travailleurs-là, parce que tu as perdu de l'argent dans, justement, la formation adéquate des producteurs des services que tu as de besoin dans le domaine en expansion.

Ceci étant dit, on est tous pour ça, de mettre de l'argent dans l'innovation. Tous les gouvernements sont pour ça. Puis là on vous écoute puis on dit : Wow! C'est génial. Mais mettez de l'argent neuf puis ne coupez pas dans l'éducation. Aidez les universités à répondre à la demande que vous faites au niveau de la main-d'oeuvre. Tu sais, il faut que ça soit orchestré de façon large, puis moi, je m'excuse, là, mais ce n'est pas ce que je vois. Ça fait qu'essayez de me convaincre du contraire pour le fun. Je demande juste ça, hein, que vous...

Mme Anglade : Pour le fun.

M. Therrien : Pour le fun, bien oui. Moi, je trouve ça le fun. Quand on parle d'économie, je trouve ça le fun.

Le Président (M. Cousineau) : Il n'y a rien de méchant là-dedans puis...

Mme Anglade : Non, non, il n'y a rien de méchant. C'est...

Le Président (M. Cousineau) : Puis magicienne, ce n'est pas méchant non plus. Allez-y.

Mme Anglade : Non, non. D'ailleurs, je le trouve bien sympathique, le député de Sanguinet aujourd'hui, je dois le dire.

M. Therrien : Je suis toujours sympathique.

Mme Anglade : Bien, on pourra en discuter un autre jour, autour de la bière que vous m'avez proposée.

Le Président (M. Cousineau) : Allez-y, Mme la ministre.

Mme Anglade : Écoutez, 2 milliards, c'est de l'argent. Est-ce que c'est de l'argent? C'est de l'argent, 2 milliards de dollars.

Une voix : ...j'aimerais ça avoir ça dans mes poches.

Mme Anglade : Oui, hein? 2 milliards de dollars, quand on parle de rigueur budgétaire, entre le budget de l'année passée puis le budget de cette année, c'est 2 milliards de plus qu'il y a dans les dépenses gouvernementales. Ce n'est pas un petit montant, ce n'est pas peu. C'est 2 milliards de dollars d'investis de l'ensemble des contribuables pour les programmes au Québec. Alors, je pense qu'il faut remettre un peu en perspective les dépenses gouvernementales puis revenir aussi sur le fait que l'équilibre budgétaire n'est pas chose facile, mais c'est ce qui nous permet justement de réinvestir ce 2 milliards là aujourd'hui.

Deuxièmement, vous parlez d'éducation. C'est 1,2 milliard, particulièrement, qui ont été investis pour les prochaines années, que l'on a annoncés.

Ensuite, lorsque l'on parle d'innovation, l'innovation, c'est aussi un processus qui nous amène à faire les choses différemment, de manière plus efficace et de manière plus efficiente. L'argent qui est dépensé d'un point de vue gouvernemental, l'argent qui est investi, je devrais dire, dans les différents projets, ce n'est pas un jeu à somme nulle. Alors, ce que l'on souhaite, ce n'est pas de dire : Nous allons donner moins à untel et plus à untel. Nous voulons relever le niveau du lac, hein, de l'eau du lac. Nous voulons relever le niveau de l'eau. Pour ce faire, on veut investir là où il y a vraiment matière à croissance. Une entreprise qui vient nous voir et qui nous dit : Écoutez, si j'investis 5 millions dans cette machinerie-là, je vais pouvoir continuer à croître, mais, si j'investis 10 millions dans un domaine qui est encore plus performant, est-ce que vous allez m'accompagner?, nous, ce qu'on dit, c'est que, dans la philosophie, dans l'approche que nous allons avoir, on va dire oui. On va répondre présent, on va vouloir accompagner cette entreprise-là pour qu'elle se modernise plus rapidement.

Le message, ce n'est pas de dire : On va trouver une entreprise qui n'avait pas de financement avant puis on va lui en donner. Le message, c'est de dire : Toutes les entreprises qui vont nous présenter des projets, notre rôle, ça va être de les stimuler. Ça va être de leur dire : Écoutez, en matière, là, d'innovation, en quoi est-ce que les investissements que vous allez faire vont vous permettre de percer de nouveaux marchés, vont vous permettre d'augmenter vos exportations, vont vous permettre d'être plus productifs et d'être plus compétitifs? En quoi est-ce que cet achat-là est meilleur que l'autre achat qui ferait en sorte que vous allez décupler vos résultats? C'est ça qu'il faut qu'on fasse. C'est ça qu'on appelle de l'accompagnement stratégique, de l'accompagnement pertinent.

Et ça, là, ça ne veut pas dire qu'il faut dépenser plus d'argent. Ça veut dire qu'il faut réfléchir encore plus à la manière dont on dépense cet argent-là pour amener l'innovation dont on a besoin. L'innovation, c'est un mot qui est un peu galvaudé, malheureusement, mais on met trop souvent l'emphase sur uniquement la robotisation et l'automatisation, qui sont quand même des éléments qui sont clairement définis dans la littérature. En passant, si les gens veulent savoir quel est le premier niveau d'innovation, le deuxième niveau, le troisième niveau, c'est défini dans la littérature, mais je vous dirais que, dans la manière de penser, dans la manière de réfléchir, c'est de ça dont on parle quand on parle de transformation organisationnelle, notamment avec Investissement Québec, notamment avec le ministère, mais c'est cette manière et cette approche de faire qui est différente, qui vise à donner des résultats très tangibles.

• (18 heures) •

Le Président (M. Cousineau) : Merci, Mme la ministre. M. le député de Sanguinet.

M. Therrien : Le message que je comprends, c'est que vous n'avez pas plus d'argent, mais... — vous allez me laisser terminer, parce que je sens que vous êtes, bon, prête à l'attaque — c'est que je n'ai pas plus d'argent, mais je vais faire en sorte que les retombées de chaque dollar soient supérieures dans la façon que je vais dépenser. Moi, c'est ce que j'ai compris. Ça veut dire que vous allez travailler sur l'efficacité, et ça vous honore.

Chose que je n'aime pas : quand vous parlez de 2 milliards, ce n'est pas comme ça qu'on pense un budget d'État, on parle en pourcentage. Tu sais, 2 milliards, c'est sûr que c'est de l'argent, là, mais, tu regardes par rapport au budget total de l'État, c'est à peu près 2 % d'augmentation.

Là, ce qu'on dit souvent : 2 % d'augmentation, c'est génial, on a plus de dépenses, ainsi de suite, sauf que les besoins de la population vont en augmentant, première des choses. Deuxième des choses, tu as ce qu'on appelle l'augmentation de l'inflation. Ça veut dire que... Là, vous me parlez en termes nominaux, il faut parler en termes réels. Ça veut dire que toute chose coûte plus cher à la fois pour les gens qui achètent des choses que pour le gouvernement qui engage des gens, puis ainsi de suite. Je n'ai pas besoin de faire ça bien, bien longtemps. Ça veut dire que votre 2 % d'augmentation, là, il vient de s'émietter. Si on regarde le rapport Thomson au niveau de la santé, ils disent, dans le rapport Thomson, que, juste si tu veux juste préserver les services à la population dans la santé, c'est 6 % de plus d'augmentation que tu devrais mettre dans la santé. Ça veut dire que votre 2 milliards, là, il vient de s'éroder passablement. Ça veut dire que votre 2 milliards que vous dites comme étant si élevé, là, ça se trouve à être une augmentation très faible, qui ne correspond pas à l'augmentation des besoins que la population a, en jumelant ça à l'augmentation de l'inflation... bien, l'inflation.

Deuxième chose : l'éducation, vous n'avez même pas 2 % cette année. L'année passée, vous aviez 0 %, alors que tes besoins sont en augmentation, les universités crient famine. Cette année, si tu exclus les régimes de retraite que... l'argent que vous avez mis dans les régimes de retraite, on n'a même pas 2 % d'augmentation.

Ceci étant dit, vous faites un choix, mais il faut être lucide, vous ne pouvez pas dire : On va couper la dépense pour arriver à déficit zéro puis on va pouvoir dépenser, puis ainsi de suite. Soyez conséquents, dites : On coupe dans les dépenses puis on ne peut pas avoir de politique économique qui soit costaude, tu n'as pas d'argent pour le faire. Je ne vous tutoie pas, là, je vous dis : Tu n'as pas d'argent pour faire ça, vous n'avez pas les moyens. Ça fait que ça donne des affaires comme ça.

Je vais vous lire... Ça, je l'ai pris dans votre plan stratégique. Je vais vous lire ça, là, puis j'aimerais ça que vous me commentiez ça. On joue ce jeu-là. Est-ce que vous êtes prête, Mme la ministre? Puis, si vous arrivez avec une bonne réponse, je vais vous féliciter. Êtes-vous prête? Est-ce que vous jouez la partie avec moi?

Le Président (M. Cousineau) : Allez-y, M. le député de Sanguinet.

M. Therrien : Oui. Là, moi, je regarde ça, aïe! là, je suis excité comme un caniche qui attend de la visite, je dis : Mon Dieu! Seigneur! Enfin un plan stratégique! Puis moi, j'ai toujours pensé, là, qu'un plan stratégique économique, pour vous autres, c'était aussi facile que de faire une mise en pli pour un chauve, là, mais là je vous dis : Ah! bien, ils ont essayé.

Je vous lis ça puis je veux vous entendre : «Trois orientations claires et six axes d'intervention bien précis découlent de ces enjeux — vous parlez des enjeux de l'organisation efficace et qui se renouvelle. À terme, ce plan vise l'atteinte des 15 objectifs distincts qui seront mesurés à l'aide de 27 indicateurs et de 32 cibles à atteindre.» On veut des chiffres? On en a.

Qu'est-ce que c'est que vous voulez dire là-dedans? Ça, c'est à la page... Il n'y a pas de page. Il y a tellement de chiffres qu'il n'y a pas de numéro de page.

Le Président (M. Cousineau) : Mme la ministre.

M. Therrien : Qu'est-ce que ça veut dire, ça?

Mme Anglade : Écoutez, est-ce que le député de Sanguinet nous dit que l'équilibre des finances publiques est une mauvaise chose? Parce que, si ce n'est pas ce qu'il nous dit, il est en contradiction avec ses propositions qu'il... avec les propos qu'il tient, il est en contradiction, parce qu'on ne peut pas à la fois dire : On veut l'équilibre des finances publiques, mais on veut dépenser nettement plus ailleurs, 6 % dans un certain endroit, 3 % dans un autre endroit, ça ne marche pas comme ça. Je veux dire, à un moment donné, il y a les plus puis il y a les moins, puis il faut que ça s'équilibre.

La réalité, aujourd'hui, c'est que vous avez un budget qui a 2 milliards de dépenses de plus dans les programmes que le budget précédent, de un. De deux, la réalité, c'est que, d'un point de vue économique, si on parle strictement d'argent, j'ai fait les chiffres avec vous, j'ai pris la peine de montrer les chiffres exactement pour montrer comment on arrivait à une augmentation de 78 millions au niveau de budget. Donc, l'importance de l'équilibre budgétaire est là.

Maintenant, prenons la vision économique de manière plus globale. Pour avoir un impact, il va falloir qu'on mise sur des piliers qui sont clairs, trois piliers.

Le premier, c'est le manufacturier innovant. J'ai expliqué pourquoi, tout à l'heure, le manufacturier était innovant et pourquoi il était pertinent pour nous et qu'en aucun cas, et je répète, en aucun cas on est en train de dire qu'on déshabille saint Pierre pour habiller saint Paul, bien au contraire, on est en train d'accompagner les gens vers la croissance. Et ne pas comprendre ce mieux investir de l'argent est une bonne chose, c'est un enjeu en soi, parce que ce n'est pas vrai que l'on a 1,4 milliard à investir sur trois ans et qu'on n'est pas capables de le faire de manière à ce qu'on maximise de manière importante le manufacturier innovant.

Deuxième élément : les exportations. Les exportations sont le nerf de la guerre dans une économie... On est dans une économie ouverte, on est dans une économie d'exportation. À 25 %, au Québec, c'est significatif. Ce qu'il faut, c'est renforcer ce domaine-là. Le premier pilier, qui est le manufacturier innovant, vient directement renforcer les exportations que nous voulons faire à terme au Québec. Lorsque l'on parle des exportations, on parle également de sociétés étrangères qui viennent s'établir ici dans le but d'exporter davantage également, et, là encore, on a des mesures qui sont très claires, très ciblées, des volontés concrètes de transformer les organisations... Puis je peux vous en parler longtemps, des organisations à transformer. Ça prend un certain temps, mais c'est la bonne chose à faire à terme, et il faut qu'on soit capables de poser des gestes importants dans ce sens-là.

Troisième pilier, on en a parlé longuement avec mes collègues plus tôt, c'est toute la question de l'entrepreneuriat. Pourquoi? Parce que la majorité de nos entreprises sont des PME, parce que la majorité des entreprises vont connaître un changement au niveau des chefs d'entreprise, et qu'il nous faut former la relève en matière entrepreneuriale, et qu'il faut également créer les nouveaux CGI de ce monde, créer les nouveaux WSP, créer les nouvelles organisations, les nouveaux Cogeco. Et donc l'entrepreneuriat, c'est également un pilier.

Avec ces trois piliers-là, on a la recette qui nous permet d'accélérer la croissance et la prospérité, à terme, au Québec. C'est ce que nous voulons faire, ce sont les actions que nous sommes en train de mettre en place, et les stratégies qui ont été mises auparavant répondent à ça. Lorsque l'on parle, par exemple, du Plan Nord, toute la question de la transformation vient rejoindre directement le manufacturier innovant. La Stratégie maritime s'intègre très bien parce que ce que l'on veut faire avec la Stratégie maritime, c'est justement trouver des moyens pour exporter davantage et puis des outils, des outils pour le faire, et tout s'intègre.

Nous avons donc déposé trois plans, trois plans qui assurent une cohérence entre le ministère, Investissement Québec et le CRIQ. Et ce que nous voulons faire, c'est assurer la mobilisation de l'ensemble des acteurs, et c'est ce que nous allons faire, M. le député de Sanguinet.

Le Président (M. Cousineau) : Merci, Mme la ministre. M. le député de Sanguinet.

M. Therrien : Bien, en tout cas, vous n'avez pas répondu à ma question, là. Bien non, mais, là, écoutez, allez lire ça puis...

1,4 milliard, là, vous voulez investir 1,4 milliard, vous me dites que vous allez le faire de façon coordonnée, intelligente, efficace, ainsi de suite. Est-ce qu'avec ça on va être capables d'atteindre 0 % de croissance des investissements? Je veux vous entendre en une minute parce que j'ai d'autres questions. Est-ce que cet effort magistral que vous allez faire, 1,4 milliard, là, ça va nous permettre d'atteindre le 0 % qui est estimé par le ministère des Finances?

Le Président (M. Cousineau) : Mme la ministre.

Mme Anglade : L'objectif étant de le dépasser.

M. Therrien : Mais c'est ça qui est écrit dans le budget.

Mme Anglade : Je vous parle de l'objectif, l'objectif étant de le dépasser. Ce que l'on veut, c'est qu'il y ait plus de croissance. Ce que l'on veut, c'est qu'on crée plus d'emplois. Ce que l'on veut, c'est que notre société soit plus innovante, plus performante, plus compétitive à l'international. Ce que l'on veut, c'est nous assurer que les Québécois rayonnent à l'international puis qu'on ait des plans pour le faire, qui nous permettent d'assurer cette croissance-là. C'est ça qu'on veut, M. le député de Sanguinet. Et ce n'est certainement pas avec de la pensée magique qu'on va réussir à le faire, c'est avec des plans structurés et...

Une voix : ...

Mme Anglade : Je parle.

Le Président (M. Cousineau) : Attention! Ne parlez pas en même temps, s'il vous plaît.

M. Therrien : Mme la ministre, c'est ça que vous faites, de la pensée magique. Là, j'aimerais ça parler quelques minutes, là, parce que vous avez parlé beaucoup.

Le Président (M. Cousineau) : M. le député de Sanguinet, on va laisser la ministre conclure. Concluez, Mme la ministre, là, puis après ça je crois qu'il y a une autre question.

Mme Anglade : M. le député de Sanguinet, quand vous posez une question puis vous n'aimez pas la réponse, vous répondez : Je n'ai pas ma réponse, mais la réponse que vous voulez, c'est la réponse que vous avez dans votre tête. Moi, ce que je vous donne, c'est la réponse correcte à la question qui est posée.

Aujourd'hui, vous me demandez ce que l'on souhaite faire avec les différents plans qui sont proposés. Ce que l'on souhaite faire, c'est assurer la croissance économique de manière structurée en misant sur trois piliers, je vous les répète : manufacturier innovant, exportations, entrepreneuriat. C'est là-dessus que l'on mise et c'est en mobilisant tous les acteurs. Et je signale au passage que les acteurs économiques du Québec, sur le dépôt du plan la semaine passée, se sont tous mobilisés pour dire qu'on allait exactement dans la bonne direction.

Le Président (M. Cousineau) : Merci, Mme la ministre. M. le député de Sanguinet, il vous reste 3 min 40 s.
• (18 h 10) •

M. Therrien : Bien, écoutez, juste vous dire rapidement, là : D'équilibrer le budget, moi, j'en suis, j'en suis, le Parti québécois est pour équilibrer le budget, on sait, on l'a dit depuis le début. Sauf qu'il y a deux colonnes, il y a la colonne des dépenses puis la colonne des revenus, puis on pense que la meilleure façon d'arriver à l'équilibre, c'est par la prospérité, pas par l'austérité.

Quand vous parlez du rapport Thomson, 6,4 %, je pense, ou 6,1 % d'augmentation des dépenses en santé, ça, le message qu'on dit, c'est que, si on fait les choses comme on faisait avant... Le message qui est lancé par le rapport Thomson, c'est de faire l'approche patient, c'est ce qu'on avait suggéré de faire. Alors, si vous voulez améliorer les dépenses puis les faire plus intelligemment, il faut changer la façon de faire des dépenses, entre autres, dans la santé, de faire les soins à domicile davantage et, ce que vous ne faites pas, de changer toute la façon de dépenser dans la santé. C'est de mettre l'argent dans les CLD que vous avez démolis, c'est de mettre une politique économique sur place en insistant sur l'innovation, en mettant de l'argent dans l'innovation, en mettant de l'argent dans les universités pour faire en sorte que ces gens-là puissent avoir une formation adéquate pour répondre aux défis, faire en sorte que les CPE ne soient pas coupés de la façon que vous avez faite, parce qu'on le sait et tout le monde le sait, dans le domaine, que les enfants qui vont dans des CPE vont faire en sorte d'être plus efficaces au niveau scolaire et vont faire des meilleurs travailleurs par la suite, c'est prouvé scientifiquement. Ça, on appelle ça des investissements.

Par exemple, Robert Gagné, qui est aux HEC Montréal, qui est assez à droite, Robert, là, on peut dire que Robert, là, il est très à droite puis... À un moment donné, ils ont posé la question : Est-ce qu'on devrait faire des maternelles quatre ans? Puis Robert Gagné, il dit : Il faut faire des maternelles quatre ans. C'est un économiste chevronné des HEC. Puis ils ont demandé combien ça coûterait de faire des maternelles quatre ans, il a dit — écoutez ça, la réponse : Je m'en fous complètement, c'est hyperrentable pour une société de mettre des maternelles quatre ans.

C'est comme ça qu'on bâtit un pays, c'est comme ça qu'on bâtit une économie, on investit dans les ressources humaines. On ne les coupe pas, les ressources humaines. On ne coupe pas dans l'éducation, on ne coupe pas dans les services aux jeunes qui ont des problèmes d'apprentissage, on ne coupe pas dans les jeunes qui ont de la misère à se nourrir adéquatement, on ne coupe pas dans l'aide aux devoirs, ce n'est pas ça qu'on fait.

Si vous voulez la développer, l'économie, je vous donne le truc pour la développer, l'économie. L'innovation, c'est bien le fun. Si vous mettez ce de l'argent dans l'innovation, puis il n'y a pas personne qui est capable de suivre votre innovation, il n'y a pas personne au Québec qui est capable de la faire, l'innovation, vous allez avoir les budgets que vous voulez, avec les trois piliers que vous voulez, vous n'arriverez à rien.

Parce que, justement, le rôle de l'État, c'est d'être prévoyant, c'est de faire en sorte de mettre l'argent là où ça compte puis de faire en sorte de ne pas décourager l'initiative comme vous avez fait avec les CLD. Quand vous parlez de l'entrepreneuriat puis vous dites : Il faut développer l'entrepreneuriat, puis vous coupez dans les CLD à 52 % des dépenses des entrepreneurs potentiels... Puis on sait très bien, au Québec, que le problème majeur dans l'entrepreneuriat, ce n'est pas les idées, ce n'est pas la bonne volonté des gens, qui vont pousser un peu partout — puis le député de Trois-Rivières pourra confirmer ce que je dis là — c'est justement de faire en sorte que les Québécois qui ont des idées qui germent dans leurs têtes puissent avoir du financement adéquat pour pouvoir développer leurs entreprises.

Le Président (M. Cousineau) : En conclusion.

M. Therrien : C'est ça qu'il faut faire dans l'économie moderne dans laquelle on vit. Vous êtes en train de couper la volonté puis les capacités des citoyens dans votre politique d'austérité.

Le Président (M. Cousineau) : Merci.

M. Therrien : C'est ça que vous offrez à la population québécoise, puis vous pensez que je vais donner mon aval à ça? Impossible.

Le Président (M. Cousineau) : S'il vous plaît! Merci, M. le député de Sanguinet, c'est tout le temps que nous avons pour le bloc. Donc, nous allons passer au dernier bloc. Je vais demander même à mon confrère de me remplacer. Alors, ça prend un député qui... Oui, M. le député de Laval-des-Rapides. Vous avez 20 minutes.

M. Polo : Merci. Merci beaucoup. Bien, je vais peut-être inviter mon collègue de Trois-Rivières à compléter.

Le Président (M. Poëti) : M. le député de Trois-Rivières, la parole est à vous.

M. Girard : Merci, M. le Président. Je veux juste revenir... J'ai compris ce que mon collègue a mentionné en parlant des CLD. Je ne reviendrai pas nécessairement sur le rapport destructeur du Vérificateur général sur les CLD, comme qui plusieurs CLD ont pigé dans le FLI pour... Peut-être que mon collègue pourra y revenir, mais je veux juste... Bon, j'aime bien avoir des articles concluants quand on avance des choses. Je veux vous donner un petit article qui a paru récemment dans un journal à Bécancour, *Un bilan exceptionnel avec un nouveau C.A. entrepreneurial pour le CLD de Bécancour* : «Le conseil d'administration du CLD de la MRC de Bécancour a tenu, hier soir, son assemblée[...] — bon, blablabla. [...]Le CLD est le guichet de première ligne pour le développement économique. [...]Les résultats obtenus [...] dépassent largement [les] attentes. L'aide financière apportée aux entrepreneurs est la meilleure depuis 1998, soit depuis la création du CLD», pour soutenir les projets structurants.

Donc, la nouvelle structure a permis de soutenir beaucoup plus de projets, d'aller encore plus loin. Le C.A. n'est composé seulement que d'entrepreneurs, ce sont tous des entrepreneurs autour de la table, et les résultats sont extrêmement concluants. Le CLD est très content, la MRC sont très fiers de ce qui se passe, et c'est une force supplémentaire pour le développement de la région. Et on a un article qui est très, très, très concluant sur la nouvelle mouture de développement économique dans la région de Bécancour grâce à la modification de l'ancien CLD, qui est devenu un organisme beaucoup plus entrepreneurial, avec des résultats beaucoup plus concluants.

Sur ce, je laisse la parole à mon collègue de Laval-des-Rapides. Merci.

Le Président (M. Poëti) : Merci, M. le député de Trois-Rivières. La parole est à vous, M. le député de Laval-des-Rapides.

M. Polo : Merci beaucoup, M. le Président. Je vais aborder la question de l'industrie des sciences de la vie et des technologies de santé avec la ministre, sur justement une industrie qu'elle connaît bien en tant qu'ancienne présidente de Montréal International. Comme j'ai l'habitude de faire, puis au contraire du député de Sanguinet, là, j'aime faire la pédagogie, j'aime poser des questions mais également informer le public qui nous écoute, parce que, malheureusement, de l'autre côté, des fois, comme la ministre l'a souligné, il y a tout un discours, il y a déjà toute une réponse de prédéterminée... Puis malheureusement il sort toujours déçu de cet exercice-là, parce que ça ne répond jamais à ses propres attentes.

Ceci dit, au niveau de l'industrie de la santé, M. le Président, une industrie importante pour l'économie du Québec, comme la ministre la connaît bien, une industrie où on retrouve plus de 450 entreprises, 25 000 Québécois, Québécoises qui sont associés à cette industrie-là, une industrie qui, dans le contexte mondial, continue à se développer... Et, à ce niveau-là, j'aimerais retourner en arrière, faire juste un bref historique, parce que c'est une industrie qui vit des transformations, que ce soit ici, au Québec, ou au niveau mondial. J'ai pris quelques notes, puis vous me permettez, M. le Président, là, d'en faire mention pour mettre la table à ma question.

La politique du médicament publiée en 2007 prévoyait la mise en place d'un forum permanent d'échange entre le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère de l'Économie, Science et Innovation et l'industrie biopharmaceutique. Ce forum, constitué de représentants de haut niveau, avait permis d'alimenter la réflexion, qui a permis la création et qui a entouré l'organisation du Forum québécois des sciences de la vie et d'assurer au Québec un rayonnement important et une visibilité continue auprès des maisons mères des compagnies pharmaceutiques. En 2012, le FQSV a été organisé par le MESI à la demande du premier ministre du Québec. Cet important exercice de consultation avait permis de dégager un consensus autour des grandes orientations clés pour ce secteur qu'est les sciences de la vie. Le premier ministre de l'époque, trois ministres et 300 acteurs de haut niveau dans toutes les sphères de l'industrie, du monde de la recherche et du réseau de la santé avaient participé à l'événement. Les ministères concernés avaient pris des actions pour donner suite à ce forum. Toutefois, après les élections de septembre 2012, que mon collègue de Sanguinet a vécues à l'époque, aucun suivi formel du Forum québécois des sciences de la vie n'avait été fait, et les rencontres du forum permanent d'échange avaient cessé.

En juin 2014, les ministères de l'Économie, Science et Innovation et de la Santé et Services sociaux ont participé au congrès international BIO qui a eu lieu à San Diego. Lors de cette mission, les représentants de 10 entreprises pharmaceutiques ont exprimé le souhait de relancer le dialogue entre l'industrie et le gouvernement. Les ministres se sont montrés réceptifs à cette demande. De plus, les membres de la grappe des sciences de la vie et des technologies en santé, Montréal InVivo, ont également souligné leur intérêt pour la tenue d'un nouvel événement qui permettrait de réunir l'industrie, le monde de la recherche et le réseau de la santé. Peut-être que je me trompe, mais peut-être la ministre était présente à cette importante mission, à l'époque.

Annoncé lors du discours sur le budget de 2015-2016 et lancé en avril 2015, donc il y a exactement un an, le Groupe de travail sur les sciences de la vie a comme mandat de déterminer des pistes d'action qui permettront d'assurer le développement durable de l'industrie des sciences de la vie au Québec, et ce, en tenant compte du nouveau contexte dans lequel il évolue et la pérennité financière du système de santé et des services sociaux québécois, actuellement en transformation. Quatre chantiers de travail ont été mis sur pied et ont pour mandat de faire des recommandations au groupe de travail sur les thèmes suivants : l'intégration de l'innovation dans le réseau de la santé et des services sociaux, les défis de la recherche et l'innovation — nous pourrions également élaborer sur l'innovation un peu plus tard aujourd'hui, ce soir — les défis de l'industrie et le rayonnement du secteur à l'international. Au mois de novembre dernier s'est tenue la deuxième rencontre du groupe de travail, et les coprésidents de chacun des chantiers y ont présenté les travaux réalisés jusqu'à maintenant. Plusieurs enjeux ont été identifiés par chacun des chantiers de travail, et ces derniers travailleront dans les prochains mois à étayer des propositions de piste d'action pour faire face à ceux-ci. Lors de la troisième et dernière rencontre, si je ne me trompe pas, qui aura lieu le 5 mai prochain, les coprésidents des chantiers présenteront les pistes de solution proposées afin de pallier aux enjeux identifiés.

Bref, voilà l'état de la situation, là, de cette industrie, tel que mentionné, qui est importante pour notre économie. Mme la ministre connaît bien l'industrie des sciences de la vie et technologies de la santé. Pouvez-vous... Je vous invite à élaborer sur les différentes actions et votre vision de cette industrie pour notre économie et pour le Québec. Merci.

• (18 h 20) •

Le Président (M. Poëti) : Mme la ministre, la parole est à vous.

Mme Anglade : Merci, M. le Président. Alors, en effet, l'industrie des sciences de la vie, le secteur des sciences de la vie est important, puis, lorsque l'on voit tous les investissements qui ont été faits également dans nos milieux hospitaliers, il est clair qu'on a un potentiel extraordinaire. Et ce qui est remarquable dans cette industrie-là, c'est qu'avec le développement des pharmaceutiques qui a évolué, puis qui a évolué... qui a fait en sorte qu'il y a eu une transformation au niveau de ce secteur-là, on a développé des professionnels, des gens du milieu qui sont extrêmement forts, extrêmement reconnus au niveau international et sur lesquels maintenant il faut miser dans la transformation de tout ce secteur-là.

Mais, M. le Président, vous allez me permettre de revenir sur les propos de mon collègue le député de Sanguinet, parce qu'honnêtement j'étais éberluée d'entendre le député, mon collègue, dire : Écoutez, imaginez, au Québec, là, s'il n'y a pas d'innovation, les gens ne sont pas capables de suivre, etc. Et honnêtement je n'ai jamais vu, je n'ai jamais entendu encore de député décrire une vision si pessimiste, si repliée sur elle-même, si petite par rapport au génie québécois. Et je ne peux pas m'empêcher de penser à quelqu'un comme Bernard Lamarre, qu'on a accompagné la semaine dernière dans ses derniers moments, jusqu'à ses funérailles, et de me dire : C'est de ça dont nous avons besoin, c'est de ce leadership-là, c'est cette vision-là dont nous avons besoin au Québec. Nous avons besoin d'ambition, nous avons besoin d'audace. Nous ne pouvons pas nous arrêter en nous disant : Ah! bien, écoutez, si l'innovation n'arrive pas, là, on va laisser tomber les gens. C'est une vision petite de l'économie, et jamais nous n'allons être capables d'aller faire croître l'économie avec cette vision petite des choses. Ce qu'il faut, au contraire, c'est avoir de l'ambition, c'est avoir de l'audace, c'est avoir de l'innovation.

Et je ne sais pas si le député de Sanguinet fait les mêmes lectures que moi, mais moi, la semaine dernière, lorsque je lisais les choses suivantes, je lisais : «La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante accueille favorablement les investissements en faveur du secteur manufacturier innovant...» Je lisais que «le plan déposé aujourd'hui est la meilleure

politique économique que le gouvernement pouvait déposer en ce moment, et la plus porteuse dans les circonstances». Je lisais : «Les trois plans stratégiques présentés aujourd'hui par la ministre Anglade vont dans la bonne direction et lancent un message très clair aux entreprises.» Dans le milieu économique, dans le milieu des entreprises, c'est de ça dont on a besoin, on a besoin d'un message fort, on a besoin d'un message porteur, on a besoin de... porteur d'espoir, d'innovation, mais aussi de l'ambition, de voir grand, de voir... de dépasser les frontières et de ne pas avoir un repli sur soi. Et c'est à ça que je réponds particulièrement aujourd'hui, parce que le rôle du gouvernement, c'est d'envoyer ce message-là. Le rôle du gouvernement, c'est de jouer un rôle de leader, de leader au niveau de la mobilisation des acteurs que nous avons, comme je discutais avec mes collègues plus tôt, au niveau du ministère, au niveau du CRIQ, au niveau d'Investissement Québec, mais de l'ensemble des acteurs, et c'est ce que nous faisons.

Alors, quand j'entends un député dire : Mais là, si on n'est pas capable de faire de l'innovation puis on n'est pas capable de suivre... Ce n'est pas ni la réponse ni la question. Le fondamental, c'est comment nous allons nous rendre et ce que nous proposons à l'ensemble des citoyens du Québec avec les plans qui ont été déposés. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Poëti) : Merci, Mme la ministre. M. le député de Laval-des-Rapides.

M. Polo : Merci beaucoup, M. le Président. En effet, j'aurais peut-être dû vous inviter à répondre à notre collègue de Sanguinet. Mais je vais donc revenir sur le sujet, effectivement, de l'industrie de la santé et de l'attraction et la rétention de ces entreprises-là. Puis je vois que le P.D.G. d'Investissement Québec est à vos côtés. Et vous avez eu ce mandat-là... vous l'avez encore plus aujourd'hui, mais vous l'avez également eu dans un autre rôle auparavant, avant votre actuelle vie politique. L'attraction des investissements étrangers, l'attraction de filières internationales, de filières étrangères de venir s'établir au Québec, dans une région comme Laval, avec ma collègue de Fabre, nous sommes choyés, nous avons un parc de la santé, Armand-Frappier, qui permet justement d'attirer des filiales, etc., mais nous avons un exemple de toute cette concertation-là que vous venez de mentionner, de souligner, de cette ambition, de quelle façon le rôle majeur que peut jouer un gouvernement dans l'attraction de ces entreprises-là ici, au Québec, peut avoir un impact.

L'exemple de Valeant, Valeant à Laval, O.K., Valeant est un exemple de quelle façon le gouvernement du Québec et Investissement Québec, différents partenaires se sont mobilisés, se sont concertés justement pour attirer une entreprise importante et qui vit une croissance importante également. Je vous donne l'exemple de Valeant peut-être pour vous inviter à élaborer, justement, sur les différents mécanismes, sur le travail qui doit être fait de promotion à l'international, les outils qui sont utilisés, certaines fois financiers, d'autres fois fiscaux, etc., et la mobilisation des différents partenaires à ce niveau-là. Donc, peut-être élaborer, justement, sur la procédure à suivre, les différents outils à utiliser à ce niveau-là. Merci.

Le Président (M. Poëti) : Mme la ministre.

Une voix : ...

Le Président (M. Poëti) : Oh! je m'excuse. On a consentement? Monsieur...

M. Côté (Pierre Gabriel) : Si je peux me permettre, dans notre plan stratégique, on a vraiment mis l'accent sur l'attraction d'investissement étranger en favorisant ce qu'on appelle l'effet de meute, c'est de coordonner, planifier, organiser avec nos partenaires qui sont déjà sur le terrain à l'international avec nos services à nous pour vraiment faire la différence. J'expliquais, la dernière fois que j'étais ici, qu'il y a 15 ans il y avait 400 organismes d'attraction étrangers sur la planète, maintenant il y en a 4 000. Donc, on a compétitionné avec ce qu'on a à offrir au Québec. Et on a de la vente à faire, parce que c'est de la vente, c'est du démarchage, et l'effet de meute qu'on envisage de mettre en place va amener définitivement à cibler beaucoup plus d'opportunités, d'éviter la redondance et de s'assurer qu'aussi Investissement Québec ait le leadership, oui, avec Montréal international et Québec International, parce qu'ils sont bien structurés et bien engagés, et ils ont des ressources, mais aussi avec les régions. Il y a des secteurs au Québec qui ont besoin d'être aidés aussi pour l'attraction internationale, surtout des zones portuaires comme Sept-Îles ou d'autres secteurs, qui comptent sur nous autres pour les représenter à l'international, lorsqu'il y a des projets, pour les amener ici, au Québec.

Donc, tous secteurs confondus, ça veut dire que, cet effet-là, bien, on va le sentir — et, encore là, on le verra dans les résultats au niveau de la reddition de comptes — par des opportunités additionnelles. Et souvent, plus souvent qu'autrement, lorsqu'on vient à attirer une entreprise, elle investit elle-même dans son démarchage pour venir chez nous. Nous, on peut trouver des programmes ou des façons avec soit le Fonds de développement économique ou nos propres fonds propres pour les établir au Québec, mais beaucoup le font sans avoir même besoin de financement, parce qu'ils se financent eux autres mêmes. Mais il fallait les éclairer vers la voie du Québec avec les avantages qu'on a, encore là, les mêmes qu'on répète toujours. On a de la main-d'oeuvre qualifiée qui est disponible dans des régions plus que d'autres, on est d'accord, mais on essaie de les orienter vers ces régions-là. On a de l'électricité verte qui amène des entreprises ici parce qu'on est très compétitifs, au niveau international, au niveau des tarifs, mais le fait qu'elle soit verte, l'électricité, amène des gens comme Amazon pour venir ici pour créer un futur qu'on appelle le «green clouding», donc l'effet de «cloud» vert avec l'énergie d'Hydro-Québec renouvelable.

Mais l'effet de meute dont on parle ici est quand même majeur, et coordonner, planifier avec les mêmes ressources a un effet non pas multiplicateur, mais un effet souvent qui est exponentiel au niveau des résultats. Et c'est ce qu'on planifie faire dans notre plan.

Le Président (M. Poëti) : Merci, monsieur. M. le député de Laval-des-Rapides.

M. Polo : M. le Président, j'aurais une autre question pour le P.D.G. d'Investissement Québec, justement, peut-être pour l'inviter à élaborer sur la présence d'Investissement Québec à l'international et, justement, de quelle façon ces structures-là ou ces bureaux d'Investissement Québec à l'international se déploient, et jouent ce rôle de démarchage, et font ce rôle de démarchage là. Et peut-être nous informer sur certains des secteurs dans lesquels ils mettent un peu plus d'énergie ou certaines industries, sans nécessairement peut-être nous dévoiler, là, des secrets ou des scoops, mais peut-être élaborer à ce niveau-là également.

• (18 h 30) •

M. Côté (Pierre Gabriel) : On a 12 bureaux à l'étranger, et là où on se démarque par rapport à nos partenaires, c'est que nous, on est présents sur le terrain, et ça donne une opportunité pour l'effet de meute, d'avoir des gens qui, eux, sont dans leurs valises, souvent de pouvoir... de conjuguer des bureaux qu'on a, l'effet de support qu'on a pour aller rencontrer des entreprises, des clients potentiels pour Investissement Québec. Et ça se fait en planifiant des zones qu'on va appeler de chasse — je m'excuse, le terme, là, mais c'est vraiment un peu le terme qui est utilisé — puis les secteurs, bien, dépendent beaucoup des pays où on opère. Donc, c'est sûr et certain que, lorsqu'on va à Londres — on a un bureau à Londres dans la délégation là-bas — bien, on cherche beaucoup les «fintechs», parce que c'est un marché financier qui est très développé, pour venir ici, secteur financier. Lorsqu'on va, exemple, en Asie, bien, on regarde aussi les ressources naturelles, parce qu'on sait qu'il y a un attrait pour les ressources naturelles, pour ces pays-là, à long terme.

Donc, on fait connaître... Donc, on cible beaucoup, dépendant des secteurs, là où on peut offrir quelque chose de différent. La compétition est très forte, donc on doit se démarquer souvent par pas juste du financier mais par la façon dont on peut mettre en valeur ce lien-là entre ceux qui cherchent des opportunités de développer et les forces du Québec.

Donc, ce travail-là est vraiment important, c'est un levier majeur, au niveau d'Investissement Québec, pour créer de la richesse. Et ce réseau-là, pour nous, bien, il va continuer de se développer par des ressources qui vont voyager encore un peu plus, parce que les marchés se développent. Celui de la Corée, entre autres, se développe. Même si on n'a pas de bureau sur le terrain là-bas, bien, on a des gens qui peuvent rayonner à partir de bureaux existants pour couvrir ces marchés-là nouveaux qui sont en pleine croissance. Donc, on a les ressources pour faire la différence, et notre plan, de fait, qu'on coordonne beaucoup mieux dans le futur avec d'autres acteurs, va nous donner des résultats.

Le Président (M. Poëti) : M. le député, pour 2 min 4 s.

M. Polo : Merci. Merci. Je pense que je vais terminer en spécifiant qu'effectivement, que ce soit à Laval ou que ce soit dans la grande région de Montréal, le secteur de la santé et surtout le secteur des sciences de la vie, technologies de la santé jouent un rôle important, primordial. Effectivement, il y a des grands bouleversements qui se vivent actuellement au niveau de cette industrie-là, mais c'est quand même 25 000 Québécois, Québécoises qui vivent de cette industrie-là.

On voit toute une transformation qui s'effectue. Oui, il y a eu certaines entreprises comme AstraZeneca, qu'on a vu à Laval, qui s'est repliée, mais qui a quand même décidé de continuer à investir pour assurer une présence à travers des nouveaux projets comme Neomed, notamment, qu'on a annoncé l'automne dernier avec l'ancien ministre de l'Économie. C'est toute une transformation qu'on voit sur ce terrain-là. Ceci dit, il y a tout un écosystème d'organismes, de filiales, d'institutions de recherche, que ce soit aussi avec les chaires de recherche des universités, qui est en... Toutes ces institutions-là sont en train, actuellement, de se mobiliser justement pour préserver ce capital humain qu'on a réussi à bâtir et à développer, là, au Québec depuis un grand nombre d'années, à préserver ce capital humain justement pour assurer la pérennité à travers, justement, ce remodelage qui est en train de se faire sur le terrain. Et je salue, bon, les efforts que fait Investissement Québec afin de continuer d'attirer de nouvelles entreprises.

Je dois vous avouer... Je vous ai amenés sur la piste de Valeant, même si peut-être vous n'avez pas élaboré à ce niveau-là, mais j'ai un parti pris pour Valeant parce que ma femme travaille chez Valeant, et donc, à ce niveau-là, je connais très bien le fonctionnement, et la présence, et la croissance de cette entreprise-là à Laval, et qu'on voit, là, justement sur le bord de la crise, donc...

Le Président (M. Poëti) : M. le député, pour saluer, il vous resterait deux secondes.

M. Polo : Bien, j'aimerais saluer, donc, effectivement.

Le Président (M. Poëti) : Alors, compte tenu des circonstances, la commission va suspendre ses travaux jusqu'à 19 h 30 afin d'entreprendre l'étude du volet Innovation et Exportations. Merci à tous. La salle ne sera pas barrée. Si vous voulez amener vos effets, s'il vous plaît.

(Suspension de la séance à 18 h 33)

(Reprise à 19 h 31)

Le Président (M. Cousineau) : ...à tous et à toutes. La Commission de l'économie et du travail reprend ses travaux. Je demande à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs appareils téléphoniques ou électroniques.

Innovation et Exportations

La commission est réunie afin d'étudier le volet Innovation et Exportations des crédits budgétaires du portefeuille Économie, Science et Innovation pour l'exercice financier 2016-2017.

Mme la secrétaire, est-ce qu'il y a des remplacements? Ça, écoutez ça, Mme la ministre. Est-ce qu'il y a des remplacements, Mme la secrétaire?

La Secrétaire : Oui, M. le Président. M. Girard (Trois-Rivières) remplace M. St-Denis (Argenteuil); M. Villeneuve (Berthier) remplace M. Bergeron (Verchères); et M. Ouellet (René-Lévesque) remplace M. Leclair (Beauharnois).

Le Président (M. Cousineau) : Voilà. Merci. Alors, nous procéderons à une discussion d'ordre général et puis par des blocs de 20 minutes. Et puis, donc, je vais céder la parole pour débiter avec les représentants de l'opposition officielle, M. le député de René-Lévesque. Quel nom célèbre! Alors, M. le député de René-Lévesque, vous avez 20 minutes... Non, excusez-moi, 17 min 30 s. Allez-y.

Discussion générale

M. Ouellet : D'accord. Merci, M. le Président. Bonjour, Mme la ministre. Bonjour, chers amis collègues. Avant de commencer, je vais tout de suite laisser la parole à mon collègue André, qui va commencer tout de suite sur le thème...

Le Président (M. Cousineau) : De Berthier.

M. Ouellet : ... — de Berthier, effectivement — qui va commencer tout de suite avec le thème de l'innovation.

Le Président (M. Cousineau) : D'accord. Alors, M. le député de Berthier, à vous la parole.

M. Villeneuve : Merci, M. le Président.

Le Président (M. Cousineau) : Ça me fait énormément plaisir.

M. Villeneuve : Bonsoir à vous, bonsoir aux gens qui vous accompagnent, donc, la commission. Bonsoir, Mme la ministre, ainsi que les gens qui vous accompagnent. Collègues de l'Assemblée nationale et toutes les personnes présentes, je vous salue.

Je vais être très succinct et rapide, M. le Président. On sait que, présentement, le Québec vit une situation économique difficile, pour ne pas dire anémique. Et, quand on regarde, là, qu'en 2015... 4,7 % moins, négatif, en termes d'investissement privé, c'est quand même quelque chose de particulier. La même chose cette année. Dans le budget, vous prévoyez... la ministre prévoit, M. le Président, 0 % de croissance de l'investissement privé.

Quand on sait que l'investissement privé, c'est le moteur de l'économie, rien de moins, quand on voit la devise canadienne à son plus bas niveau depuis très longtemps... en tout cas, un très, très bas niveau, quand on regarde le prix du baril de pétrole, M. le Président, on a là une conjoncture qui est favorable à, finalement, bien sûr — mon collègue sûrement vous en parlera — de l'exportation. Mais on a là des éléments qui sont quand même... qui pourraient être intéressants, qui pourraient être... jouer de façon à ce que ça puisse aider l'économie du Québec.

M. le Président, juste dire, et je trouve ça important, des études de l'OCDE indiquent que 50 % de la croissance du PIB peut être attribuable à l'innovation. 50 % du PIB peut être attribuable à l'innovation. Quand on sait que la PNRI, la Politique nationale de la recherche et innovation, M. le Président, depuis deux ans, n'a pas été appliquée par le gouvernement du Québec — la PNRI qui avait été déposée par Pierre Duchesne, c'est quand même assez affolant de voir qu'on vient de perdre deux années complètes. Et ce n'est pas de très bon augure pour la suite des choses.

En fait, ma question, M. le Président, et j'y arrive directement : Dans la mise à jour économique à l'automne 2014, le gouvernement actuel, M. le Président... Et on peut lire, à la page D.37 : «40 % des entreprises ayant réclamé des crédits d'impôt à la recherche et développement avaient un niveau de dépenses admissibles inférieur à 50 000 \$», et, M. le Président : «Ainsi, à compter du 3 décembre 2014, les entreprises ne pourront bénéficier de ces crédits d'impôt que pour leurs dépenses admissibles excédant un certain seuil», qui est de 50 000 \$.

Quand on pense... Et là je suis certain que la ministre connaît très bien ça. Quand on pense que ça soit aux applications mobiles... On a des jeunes et des moins jeunes, mais beaucoup de jeunes, M. le Président, qui, dans leurs garages, dans leurs sous-sols, développent des applications mobiles. Eh bien, ces gens-là, M. le Président, on a monté le seuil, le gouvernement actuel a monté le seuil à 50 000 \$. Ça veut dire que ces gens-là se retrouvent souvent sans investisseur, sans moyens financiers pour pouvoir justement développer ces applications mobiles là. Donc, on leur a coupé les ailes.

M. le Président, est-ce que la ministre est consciente qu'on vient de se couper de gens qui sont très performants en termes d'innovation et que finalement on risque de rater, à certains égards... à plusieurs égards, des belles occasions d'affaires et de développement d'applications mobiles, entre autres?

Le Président (M. Cousineau) : Merci, M. le député de Berthier. Mme la ministre.

Mme Anglade : Bien, M. le Président, d'abord, je vais vous dire que je suis très contente d'entendre le député de Berthier parler d'innovation. Parce que, contrairement au député de Sanguinet qui nous a dit : On ne savait pas s'il allait y avoir de l'innovation, si on pouvait miser sur l'innovation, là, si on allait être capable au Québec d'en avoir, je pense que je reconnais dans vos propos le fait que l'innovation est non seulement importante, mais quelque chose qu'il faut que l'on pousse parce que la croissance est assurée à terme par l'innovation. Donc, première constatation.

Deuxième constatation, c'est que je ne pourrais pas être plus en accord avec vous par rapport aux investissements qui doivent être faits en matière d'innovation. Et c'est la raison pour laquelle on a présenté la semaine dernière un plan, qui mise sur quoi? Sur du manufacturier innovant, un plan qui vise à accompagner les entreprises pour 500 millions de dollars sur trois ans. Alors, on ne parle pas de 50 000 \$ ici et là, on parle de 500 millions de dollars sur trois ans que l'on veut investir dans justement ce que l'on discute, qui est le manufacturier innovant, justement, là, avec des exemples concrets qui ne sont pas loin de votre région, si je ne me trompe pas. Parce que, quand on parle de Bridgestone, là, ce n'est pas trop loin de chez vous. Et c'est ce type d'innovation là sur lequel on veut miser et aller de l'avant.

Pour l'investissement privé, je pense que ce qui est important, c'est que le gouvernement envoie un message clair, envoie un message clair aux entreprises. Et je vous dirais que, lorsque je regarde la réception des entreprises, que ce soient les différentes associations au niveau des chambres de commerce, au niveau du Conseil du patronat, au niveau de l'entreprise indépendante qui représente les PME, toutes disent qu'on va dans la bonne direction en misant particulièrement là-dessus et en faisant une réallocation des fonds spécifiquement pour un manufacturier innovant. Alors, c'est d'abord et avant tout là-dessus que l'on mise.

L'autre élément, que vous n'avez pas mentionné, dans le budget, mais qui est aussi important, c'est le premier... ce qu'on appelle traditionnellement, je vous dirais, le «patent box». Mais en fait ce que ça veut dire, c'est qu'à partir du moment où vous avez un brevet qui a été breveté au Québec et que vous générez des revenus par rapport à ce brevet-là, l'imposition que vous allez avoir sur ce revenu-là est beaucoup plus faible que s'il n'était pas généré par ce brevet. Et donc ça a des incidences pour encourager les gens à venir breveter ici, au Québec, et à venir exploiter les brevets dans leur production. Donc, il y a des mesures très spécifiques qui ont été mises de l'avant au niveau de l'innovation. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Cousineau) : Merci, Mme la ministre. M. le député de Berthier.

M. Villeneuve : Bien, j'aurais aimé savoir de la part de la ministre, M. le Président — mais elle aura l'occasion d'y répondre, j'imagine, un jour ou l'autre — pourquoi avoir coupé justement cette aide-là à nos jeunes et moins jeunes qui, justement, développent des applications mobiles. Pourquoi, dans un moment si morose?

Le Président (M. Cousineau) : Mme la ministre.

Mme Anglade : C'est vrai qu'il y a eu un resserrement, mais il faut regarder la recherche et l'innovation de manière beaucoup plus large. La réalité, c'est que, lorsque l'on compare... Et, quand on fait l'étude des crédits d'impôt au Québec, et particulièrement au niveau de la recherche et développement, si vous comparez le régime sous la juridiction du Québec par rapport aux autres juridictions que sont les autres provinces canadiennes ou les États américains, vous constaterez rapidement qu'on est très avantagés au Québec par rapport aux autres juridictions. Et c'est quelque chose sur lequel on veut continuer de miser.

Un resserrement, certes, mais en aucun cas on devient moins compétitifs qu'une autre juridiction, de un. De deux, les montants d'argent qui sont associés à ça, il faut les voir de manière plus large et regarder l'ensemble des programmes en matière d'innovation, si on veut parler de toute la chaîne d'innovation.

Le Président (M. Cousineau) : Merci, Mme la ministre. Ça va, M. le député de Berthier?

M. Villeneuve : Ça va.

Le Président (M. Cousineau) : D'accord. Alors, M. le député de René-Lévesque.

M. Ouellet : Merci, M. le Président. Mme la ministre, vous m'avez fait travailler un petit peu en fin de semaine avec le dépôt de trois plans d'action en fin de la semaine. Ce n'était pas prévu dans mes études, mais j'ai pu compléter en cette fin de semaine, avec mes enfants, la lecture de ces trois documents-là. Mais je n'ai rien trouvé de stratégique dans les exportations. Et je cite le budget, page 103, que «les sommes consacrées aux PME exportatrices dans le cadre du présent budget [contribuent] directement à la mise en oeuvre de la stratégie à l'exportation», qui sera en cours d'élaboration en 2016. Donc, depuis deux ans, si je comprends bien, on navigue à vue d'oeil et non pas aux instruments.

J'aimerais citer le ministre des Finances, M. Leitão, qui nous disait, le 25 janvier 2016...

Le Président (M. Cousineau) : Attention! Le «M. Leitão» était de trop, c'est «M. le ministre des Finances».

M. Ouellet : ... — oui, merci — M. le ministre des Finances qui citait, au mois de janvier 2016, le 25... qui se disait déçu des résultats des exportateurs québécois : «On pensait d'ailleurs que la croissance économique du Québec serait plus vigoureuse parce qu'il y aurait des exportations plus vigoureuses que ça. [Bref.] c'est un peu décevant.»

Par la suite, j'aimerais citer l'organisation que vous connaissez assurément très bien pour les avoir rencontrés, je présume, les Manufacturiers et exportateurs du Québec, qui nous disait, en octobre 2015, que les compressions nuisent au commerce extérieur, et ils déploreraient effectivement cette situation-là : «Les compressions budgétaires minent le moral des exportateurs. [...]Or, le vent de compressions gouvernementales affecte le moral des gens d'affaires[...]. Mais le simple fait de cesser de couper dans les délégations du Québec à l'étranger et dans les programmes d'aide ne suffira pas. Le gouvernement doit "s'armer pour [...] faire beaucoup plus dans les années à venir".»

Plus tard, soit le 4 avril, ils demandent «au gouvernement d'accélérer [le] soutien au manufacturier», et tout récemment : les «Manufacturiers et exportateurs du Québec [sont] très heureux du virage innovation annoncé par le gouvernement du Québec».

Donc, on a une situation en évolution, mais ça a pris deux ans avant de faire quelque chose. Nous avons un plan Priorité emploi, plan de développement du commerce extérieur, Mme la ministre, de 2013 à 2017. Alors, j'aimerais savoir, pendant ces deux années, qu'est-ce que le ministère n'a pas aimé pour ne rien faire et proposer quelque chose, donc des mesures et des moyens financiers, présentement, et qu'on n'a toujours pas une stratégie à l'exportation entre les mains pour la suite?

Le Président (M. Cousineau) : Mme la ministre.

Mme Anglade : Merci, M. le Président. Je vais répondre à différents volets, parce qu'il y a une multitude de questions, mais je vais essayer d'y répondre le plus spécifiquement possible.

Lorsque l'on regarde les exportations du Québec, ce que l'on constate en premier lieu, en termes de familles de produits qui sont exportés, d'abord il y a tous les volets de l'aérospatiale et de l'aéronautique qui sont exportés en premier lieu, ensuite vient l'aluminium, ensuite viennent les métaux sous différentes formes, puis le bois, les pâtes et papiers, puis finalement l'électricité.

Lorsqu'on regarde les stratégies gouvernementales qui ont été mises de l'avant, on remarque que, par rapport à ces cinq catégories-là, elles viennent s'intégrer les unes aux autres aux différents volets de l'exportation. Je n'ai qu'à prendre l'aluminium, qui est la deuxième famille la plus exportée au Québec, et là il y a une stratégie de l'aluminium qui a été mise en place. Même chose pour les métaux. Lorsque vous regardez les métaux, tout le Plan Nord est orienté pour soutenir... Malgré la faiblesse des prix des matières premières et des métaux, ce que l'on constate, c'est qu'il y a un plan de match qui fait en sorte que, s'il y a une reprise, quand il y a une reprise, ça nous permet d'être à l'affût dans ce secteur-là. Le secteur de l'aérospatiale, qui est le premier, on pourra en parler plus amplement, mais c'est un des volets qui va être déposé dans les prochaines semaines, dans les prochains mois, au niveau de l'aérospatiale. Donc, lorsque vous regardez les plans qui ont été mis de l'avant dans les deux dernières années, vous constatez qu'ils viennent directement compléter les éléments-phares de la stratégie au niveau des exportations.

Je suis contente de constater qu'effectivement vous citez les Manufacturiers et exportateurs du Québec et les commentaires qui ont été faits par le passé, mais, force est de constater, avec les discussions que nous avons eues avec Manufacturiers et exportateurs, et leur perspective — je vais les citer — de la semaine dernière : «Le plan déposé aujourd'hui est la meilleure politique économique que le gouvernement pouvait déposer en ce moment, et la plus porteuse dans les circonstances.» Pourquoi est-ce que les manufacturiers exportateurs disent cela? C'est parce qu'ils savent très bien qu'en misant sur le manufacturier innovant, qui rejoint le point du député de Berthier, c'est qu'on est en train de combiner des éléments-phares pour le Québec dans tous les secteurs d'activité et qui vont nous permettre de rayonner sur la scène internationale, qui vont nous permettre de nous enrichir en créant davantage d'exportations.

Quant au budget lui-même, si vous regardez les chiffres, vous verrez que, dans le dernier budget, il y a une augmentation de 7,5 millions au niveau des exportations, qui vient donc renforcer la perspective ou la volonté du gouvernement d'agir directement pour voir les exportations augmenter dans les différents volets.

Donc, moi, je vous dirais qu'il y a une cohérence dans tout ça, et surtout il y a une accélération qui se fait, et qui se fait sentir, et que les gens justement sur le terrain, les entreprises elles-mêmes et les représentants des entreprises apprécient particulièrement. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Cousineau) : Merci, Mme la ministre. M. le député de René-Lévesque.

M. Ouellet : Oui. Quand ça fait deux ans qu'on n'a pas mangé, on peut se faire mettre n'importe quel plat, on va le trouver bon. Tu sais, je peux comprendre qu'ils sont contents, mais, pendant deux ans, ils n'ont rien eu. Alors, tu me sers un baloné : j'ai faim.

Cela étant dit, vous parlez de cohérence dans le programme, vous parlez d'un 7 millions. J'aimerais attirer votre attention justement sur les crédits du ministère de l'Économie, des Sciences, Innovation. Quand on regarde dans le programme 1, on voit que certaines sommes ont effectivement diminué. Quand on prend le développement des secteurs industriels stratégiques, des projets économiques majeurs et des sociétés d'État, on voit une diminution de 10 %; commerce extérieur et exportations, statu quo, donc je ne vois pas plus de moyens, je ne vois pas votre 7,5 millions — on pourra me l'expliquer; services aux entreprises et affaires territoriales, moins 608 000 \$; et soutien à l'innovation, moins 4 %, donc 6,47 millions; Programme ESSOR, moins 7 %, et on aura l'occasion d'en reparler plus tard, mais, dans un des plans qui a été déposé, dont celui du CRIQ, on fait la nomenclature d'un de ces outils; Créativité Québec, qui permet d'appuyer les entreprises dans le développement, l'amélioration, la précommercialisation et l'acquisition de nouvelles technologies, donc il vise à appuyer le secteur manufacturier qui regroupe des entreprises à forte valeur ajoutée qui contribuent de façon importante à la production de biens, moins 40 %.

Alors, en quoi on peut être cohérent quand on dit qu'on met des moyens supplémentaires, quand on fait la nomenclature des différents programmes, soit celui du ministère et celui du CRIQ, et on voit qu'il y a une baisse des investissements de ce côté-là?

Le Président (M. Cousineau) : Mme la ministre.

Mme Anglade : Oui. Parfait, merci. Lorsque l'on regarde les chiffres pour les exportations, au niveau des crédits, il y a un montant qui est de 25 millions, que vous voyez certainement dans les documents que vous avez — et je regarde dans le document, à la page 82 du budget de dépenses — qui est à 25 millions. Et dans le budget a été ajouté 7 millions, pour un total de 32 millions de dollars au niveau des exportations. Donc, il y a une augmentation au niveau des montants pour les exportations.

J'aimerais quand même revenir sur un commentaire que vous avez fait par rapport aux représentants des entreprises. Lorsque vous avez, on peut dire, une certaine unanimité, parce que la Fédération des chambres de commerce du Québec, les Manufacturiers et exportateurs du Québec, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, la FCEI — qui ne représente, en passant, pas nécessairement des entreprises des mêmes secteurs, étant donné qu'il y en a qui sont dans la petite PME et dans la grande entreprise — disent que c'est exactement ce qu'il fallait faire pour l'économie du Québec, je pense qu'on peut, au-delà du repas et de ceux qui n'ont pas bien mangé, selon votre analogie, je pense qu'on peut s'entendre pour dire que le repas est très, très bon et qu'ils veulent en avoir davantage. Alors, on est avec eux pour les accompagner spécifiquement dans ce domaine-là.

Maintenant, si on veut parler du budget global du ministère au niveau de... Là, vous avez parlé... vous avez présenté des 40 %, je peux peut-être répondre spécifiquement, mais il faudrait juste me donner... que je les prenne bien en note pour pouvoir vous répondre spécifiquement. Mais globalement on a un ministère qui avait un budget de 775 millions de dollars en 2015-2016. Or, pour le budget 2016-2017, on parle de 820 millions de dollars. Si on ajoute à ça, lors du dépôt du budget, des montants additionnels de 33 millions de dollars, ça vous fait une variation de 78 millions de dollars pour le budget, au total, du ministère. Donc, clairement, une volonté non seulement exprimée, mais une volonté d'agir avec des montants supplémentaires qui ont été donnés.

Le Président (M. Cousineau) : M. le député, avec 1 min 34 s. Rapidement, question rapide.

M. Ouellet : Mme la ministre, est-ce qu'il serait faux d'avouer que, dans cette augmentation-là, on a vu que c'est les mandats gouvernementaux et autres programmes qui se sont vu bonifier? On est passé de 124 millions à 186 millions, donc un bond de 62 millions. Est-ce qu'effectivement le gouvernement s'est donné plus de moyens pour intervenir directement dans des mandats gouvernementaux?

Le Président (M. Cousineau) : Mme la ministre.

Mme Anglade : Oui. C'est du soutien à l'investissement, oui. Ce n'est pas faux d'avouer... Je ne sais pas comment répondre à votre question, mais...

M. Ouellet : ...un petit peu inversé.

Mme Anglade : Mais, oui, c'est exact, c'est de l'argent que l'on met pour l'investissement, oui, entre autres.

Le Président (M. Cousineau) : M. le député.

M. Ouellet : Donc, selon vos prérogatives et selon ce que vous trouvez intéressant, et essentiel, et important de faire, et non pas à l'intérieur de d'autres programmes comme Créativité ou comme Essor, qu'on aurait pu effectivement bonifier et permettre à des entreprises de l'utiliser, donc vous utilisez un interventionnisme d'État pour piloter l'économie, quand on avait déjà d'autres fonds qui accompagnaient les entreprises et qui... présentement, ils sont moins gros.

Le Président (M. Cousineau) : Mme la ministre, rapidement. Quoique vous pourrez répondre sur l'autre bloc aussi, ça vous appartient.

Mme Anglade : Bien, écoutez, c'est simplement pour dire qu'à différentes situations se présentent différentes opportunités d'agir et qu'effectivement il y a des fonds, mais il y a un moyen d'intervenir plus directement également. Puis je pourrai étaler... élaborer la prochaine...

Le Président (M. Cousineau) : Bien sûr. Alors, merci, Mme la ministre. Alors, pour le prochain bloc, je reconnais un membre du parti ministériel. Alors, oui, M. le député de Saint-François. Et vous avez, M. le député de Saint-François, 19 minutes. Puis là la ministre pourra poursuivre, si elle le désire.

• (19 h 50) •

M. Hardy (Saint-François) : Merci, M. le Président. Mme la ministre, moi, je vais vous parler d'innovation aussi. Je vais vous parler du soutien à la recherche publique.

Développer une véritable culture de l'innovation est une condition de succès pour la prospérité future du Québec. C'est également le meilleur moyen d'améliorer nos pratiques et d'atteindre les niveaux de productivité de nos partenaires

en Amérique du Nord. De plus, l'enjeu de la productivité est particulièrement important pour les entreprises du secteur manufacturier en raison de la vive concurrence des pays à faible coût de main-d'oeuvre. Pour conserver leur place et améliorer sur les marchés extérieurs et intérieurs, les entreprises du Québec doivent produire à des coûts compétitifs. L'augmentation de leur productivité devient donc un incontournable.

Cela est d'autant plus vrai dans le contexte actuel de la mondialisation des marchés et de libération continue des échanges, d'où l'importance pour le gouvernement du Québec de soutenir la recherche, autant par les institutions publiques que par les entreprises. Les investissements en recherche et développement, l'intégration des technologies de l'information et des communications en entreprise et l'innovation dans les produits et processus sont certains des moyens connus pour accroître la productivité. Le gouvernement agit sur plusieurs de ces fronts pour développer et stimuler une véritable culture de l'innovation dans l'optique d'assurer la prospérité future du Québec. Il cible notamment le soutien à la recherche publique et à l'innovation en entreprise.

Le gouvernement du Québec peut se targuer d'être la province qui supporte le plus la recherche publique au Canada. Le gouvernement reconnaît le rôle stratégique que jouent les universités dans l'écosystème de la recherche et offre un soutien important aux projets de recherche. Par exemple, un montant de 5,3 millions sera dédié à des projets d'études cliniques précoces en partenariat avec le Centre universitaire de santé McGill, le Centre hospitalier de l'Université de Montréal et le Centre hospitalier universitaire de Sainte-Justine.

Les trois fonds de recherche sont également des éléments importants de l'écosystème de la recherche et de l'innovation de la province. Plusieurs thèmes sont abordés par ces fonds, dont... Au fonds de la nature et technologies, on parle du thème sur le transport de l'énergie, les changements climatiques, les processus de fabrication, les mégadonnées. Au fonds de société et culture, il y a les différentes formes d'expression, les nouveaux médias, l'itinérance, le vieillissement de la population. Au fonds santé, il y a la cartographie génétique, les allergies, le métabolisme cérébral, les habitudes de vie, et bien d'autres. L'essentiel de leur mandat consiste à gérer des programmes de bourses et de subventions.

La qualité de nos infrastructures représente un autre levier important pour stimuler la recherche. Le Québec attire et retient davantage des chercheurs émérites. Les infrastructures de recherche et d'innovation permettent notamment l'expérimentation sur des plateformes réalistes, facilitant la collaboration entre les centres de recherche et les entreprises.

Plusieurs projets majeurs d'infrastructure sont en cours. Pour le gouvernement du Québec toutes les étapes de la chaîne d'innovation, de la recherche fondamentale jusqu'à la commercialisation d'une technique ou une mise en pratique d'une innovation sociale, forment un tout. En 2016-2017, le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation amorcera des travaux pour l'élaboration d'une nouvelle stratégie de l'innovation.

Mme la ministre, pouvez-vous élaborer sur les différentes pistes d'action du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation pour stimuler la recherche? Et comment est-ce que ça peut s'inscrire dans la nouvelle stratégie en innovation qui devra être élaborée sous peu?

Le Président (M. Cousineau) : Merci, M. le député de Saint-François. Mme la ministre.

Mme Anglade : M. le Président, est-ce que nous avons le même consentement que plus tôt pour céder la parole...

Le Président (M. Cousineau) : Alors, écoutez, nous avons un consentement pour le sous-ministre, mais là vous avez monsieur...

Mme Anglade : C'est le scientifique en chef que nous avons...

Le Président (M. Cousineau) : Le scientifique en chef?

Mme Anglade : Oui, du Québec, que nous avons.

Le Président (M. Cousineau) : Ça nous fait plaisir de vous rencontrer. Est-ce qu'on a un consentement pour permettre au scientifique en chef et au sous-ministre de répondre aux questions avec la ministre? Ça me prend un consentement, M. le député de...

Une voix : Oui, absolument.

Le Président (M. Cousineau) : Oui, ça va? M. le député de Johnson aussi? Pas de problème.

Mme Anglade : En matière de recherche, j'aimerais céder la parole au scientifique en chef du Québec, M. Rémi Quirion.

Le Président (M. Cousineau) : D'accord. Donc, vous vous présentez et donnez votre titre, puis on vous laisse aller.

M. Quirion (Rémi) : Rémi Quirion, scientifique en chef du Québec. Excusez-moi, j'ai un peu de difficultés avec une mauvaise toux.

Certainement, on est très fiers, au Québec, de la recherche qui est faite dans nos institutions. Le réseau universitaire québécois est très, très fort, très solide, les collègues aussi, très forts. C'est unique, les cégeps et tout ça, la recherche qui se fait en milieu collégial, très, très haut niveau, les partenariats entre nos universités, nos collègues et le secteur privé.

Et ça, c'est un des éléments, certainement, dans une stratégie de recherche et innovation, le partenariat entre l'industrie et le milieu public.

Donc, par exemple, nos jeunes étudiants qui sont en formation présentement dans les collèges et les universités ont l'opportunité de faire des stages en milieu de pratique, en grande industrie, comme Bombardier, par exemple, ou aussi, encore plus intéressant, dans la petite et moyenne entreprise. Et, avec ça, très souvent ça permet de créer des liens entre les PME et le milieu académique et par la suite de bâtir des collaborations à très long terme entre la recherche qui se fait dans le milieu académique et la recherche dans le milieu privé.

Donc, plusieurs niches d'excellence au Québec en recherche et innovation. Très certainement, on connaît tous l'aérospatiale, mais aussi, bien sûr, les sciences de la vie. Si on pense aux nouvelles infrastructures à Montréal, par exemple le Centre hospitalier universitaire de l'Université de Montréal, celui de l'Université McGill, celui maintenant en construction à Sainte-Justine, ici, à Québec, bientôt le grand centre hospitalier, ça permet de la recherche de très, très haut niveau dans le domaine des sciences de la vie. Et, dans le dernier budget, il y avait un financement pour les études cliniques précoces, donc la première fois qu'on essaie des nouvelles molécules, des nouveaux médicaments chez l'homme, et on aimerait développer une niche d'excellence dans ce domaine-là ici, au Québec, pour attirer davantage d'investissements de l'industrie au Québec, dans le domaine de la recherche clinique.

Il y en a dans bien d'autres domaines aussi. Vous avez mentionné l'innovation sociale. C'est bien sûr, on aime bien les aspects... les projets à saveur économique, mais tout ce qui est innovation sociale dans la société moderne, très, très, très important, que ce soit par rapport à l'immigration, que ce soit par rapport au vieillissement de notre société, au décrochage scolaire pour les jeunes, et tout ça. Donc, aussi, de la recherche dans le domaine de l'innovation sociale est tout à fait essentielle.

Dans le domaine nature et technologies, les sciences pures et le génie, nos jeunes et les moins jeunes font de la recherche de pointe dans plusieurs grands domaines, par exemple l'exploration minière, aussi, dans le Nord, la Stratégie maritime, tous des domaines d'excellence au Québec. Pour nous, en collaboration bien sûr avec la ministre, et le ministère, et le gouvernement du Québec, c'est finalement d'identifier des niches d'excellence pour le Québec pour s'assurer qu'on va être compétitifs à l'international, qu'on va être les meilleurs à l'international. Et on fait de la recherche pour être les meilleurs au monde.

Le Président (M. Cousineau) : Merci, M. Quirion. M. le député de Trois-Rivières.

• (20 heures) •

M. Girard : Merci beaucoup, M. le Président. Comme l'a mentionné mon collègue tout à l'heure, au niveau du Québec, nous ne sommes pas outillés. Et je pense que ce n'est pas notre objectif non plus de se battre avec la production de masse, ce qu'on appelle la «mass production», qui se fait en Chine, qui se fait en Inde, donc beaucoup de produits à faible coût.

Par contre, innovation, les produits de niche, des produits spécialisés, c'est un domaine dans lequel on peut vraiment tirer notre épingle du jeu et c'est un domaine dans lequel on est reconnu, le Québec, au niveau international. J'ai parlé plus tôt aujourd'hui de l'aéronautique, entre autres des domaines particuliers, certaines entreprises qui développent vraiment des produits, des pièces vraiment très pointues pour certains secteurs d'activité : aéronautique, haute technologie, etc. Je suis surpris de voir... surpris mais content de voir que le Conference Board accorde une note enviable de B au Québec pour ce qui est du progrès au niveau commercialisation, recherche et propriété intellectuelle. On est devant le Japon et devant l'Allemagne. Donc, on est en mesure de tirer notre épingle du jeu au niveau de l'innovation.

Pour ce faire, pour continuer à innover et pour nous permettre de mettre à profit notre savoir, nous avons au Québec ce qu'on appelle les CCTT, les centres collégiaux de transfert de technologie. Les CCTT, on en a plusieurs, 49 au Québec, dont 43 en technologies, six en pratiques sociales. Ils exercent dans des domaines particuliers, dans des domaines d'activité qui sont vraiment spécialisés : de la recherche appliquée, du soutien technique auprès des entreprises. Ils vont élaborer des projets, ils vont diffuser certains projets. Et les CCTT permettent aux entreprises de s'approprier des technologies nouvelles. Ils vont vraiment développer des nouvelles technologies pour mettre nos entreprises à l'avant-plan. Ça va permettre à nos entreprises d'avoir des avantages concurrentiels importants, grâce aux liens qu'on fait avec les CCTT. Ils vont participer, bien sûr, au développement économique du Québec grâce à ce qu'ils font pour nos entreprises dans plusieurs domaines : microélectronique, matériaux composites, robotique, aérospatiale, biotechnologies, métallurgie, et j'en passe. Pour 2014-2015, plus de 2 700 PME au Québec ont bénéficié des services des CCTT. Donc, ce sont des centres collégiaux dans lesquels nous avons des professeurs d'expérience, des chercheurs et des étudiants qui travaillent en lien direct avec des PME, 396 produits qui ont été développés et la création de tout près de 392 emplois.

Permettez-moi, M. le Président, de parler de deux CCTT que nous avons dans la région de Trois-Rivières, dans ma région, qui travaillent activement en transfert de technologie. Le premier, c'est celui qu'on appelle le C2T3, qui est un centre collégial de transfert en technologie de communication, donc tout ce qui est télécommunications. C'est des professionnels qui ont une vaste expérience en télécommunications, en réseaux, qui sont formés au niveau des technologies, et c'est une équipe diversifiée de docteurs et de chercheurs qui travaillent avec les étudiants, avec les entreprises pour développer des systèmes de télécommunications. Donc, la mission est de soutenir le développement technologique des entreprises spécialisées en télécommunications notamment par de l'assistance technique, de la recherche appliquée, du transfert technologique, du soutien à la formation — on peut former des employés, on forme également nos étudiants. Donc, c'est ce que font nos CCTT.

Le deuxième que l'on a dans la région de la Mauricie, c'est le Centre de métallurgie du Québec. J'ai même un petit échantillon ici. Ça, c'est un bloc moteur d'un moteur Ford qui a été fait avec une imprimante 3D au CCTT, c'est un travail qui se fait avec Ford Canada, un nouvel alliage. C'est loin d'être du baloné, en passant. Et c'est vraiment quelque chose de concret qui va servir à nos entreprises, et ça se fait chez nous, dans les centres de transfert de technologie. À

Trois-Rivières, au CMQ, là, le Centre de métallurgie du Québec, c'est une équipe qui est composée de chercheurs, d'ingénieurs, d'enseignants, ils mettent leur expertise ensemble pour développer des nouveaux procédés de fusion de métaux, des procédés de... de nouveaux alliages métallurgiques pour vraiment travailler dans différents secteurs, comme l'aéronautique ou peu importe, et ça permet à nos entreprises d'être les meilleures au monde, de développer des nouveaux produits, des nouveaux services, des nouveaux alliages, que ce soit par fusion de métaux, que ce soit par soudure de nouveaux métaux, et d'être capables d'améliorer la capacité de nos métaux, améliorer la force de ces métaux-là. Et, on le sait, de plus en plus, dans l'exemple que j'ai ici, c'est de réduire de beaucoup le poids des véhicules automobiles, donc économie d'énergie. On parle de plus en plus d'économie d'énergie, les voitures électriques doivent être de plus en plus légères, donc c'est important de réduire le poids. C'est par ce genre d'activité que l'on peut permettre à nos entreprises de pouvoir être des leaders dans ces domaines-là, et ça se fait par les CCTT que l'on a partout à travers le Québec.

Ceci étant dit, Mme la ministre, on continue à travailler avec nos CCTT, et j'aimerais que vous puissiez nous entretenir sur l'impact de nos CCTT et comment on voit le travail qui se fait entre nos étudiants, nos chercheurs, nos professeurs, soit vous ou notre scientifique en chef, et voir comment on peut continuer, au Québec, à être le plus innovants possible, maximiser les capacités que l'on a en termes d'innovation, en termes de recherche, et les mettre à profit pour nos PME, et comment on peut vraiment travailler pour continuer à être les premiers à travers le monde avec le réseau que l'on a au Québec.

Le Président (M. Cousineau) : Merci, M. le député de Trois-Rivières. Mme la ministre ou...

Mme Anglade : En fait, M. le Président... Alors, merci à mon collègue député de Trois-Rivières. Ce que l'on constate avec les CCTT, en fait, c'est qu'on arrive, au début de la chaîne, à impliquer des gens qui sont plus jeunes, à impliquer la nouvelle génération avec les technologies, avec les entreprises directement, et on a besoin de faire cette initiative-là parce que plus on s'implique en amont, mieux on est capable après de transmettre les notions d'innovation, de transfert technologique et de s'approprier la culture dont on a besoin pour la suite des choses.

On sait qu'en matière d'innovation un des enjeux qui est important, c'est le fait qu'on ait... qu'on soit capable de faire de la recherche. Alors, je veux bien séparer recherche et innovation, mais, quand on parle d'innovation qui va en entreprise, on a un enjeu au niveau de la commercialisation. Or, ce que l'on fait dans les CCTT, c'est justement cette réflexion par rapport à la commercialisation, tout de suite les impliquer au niveau de l'industrie, et ça permet donc aux gens d'être sensibilisés à ça très tôt.

Maintenant, ce qu'il va nous falloir faire de manière encore plus systématique, c'est d'impliquer nos entrepreneurs et de nous assurer qu'eux soient capables de commercialiser encore plus rapidement et d'être encore plus à l'affût de ce qui se passe au niveau international, et, pour y arriver, il faut être résolument tournés vers l'international. Parce que ce que l'on constate, c'est que ces entreprises-là... et d'ailleurs ça m'était... j'avais une bonne discussion hier avec des entrepreneurs qui évoluent à l'international, c'est qu'il faut qu'ils soient capables d'avoir une vision globale rapidement, parce que, tout ce que tu développes en matière technologique, il ne faut pas penser que c'est quelque chose qui va rester chez toi. À une époque, on pouvait garder des secrets chez soi puis avoir du temps devant soi pour le développer. La réalité aujourd'hui, c'est qu'à partir du moment où on développe une technologie chez soi, elle est en train de se développer ailleurs et à vitesse grand V. Donc, tout le financement est extrêmement important, en matière d'innovation, pour les soutenir, surtout dans une période où il y a une accélération et tu ne veux pas perdre le momentum. Et six mois, un an peut représenter énormément de... un grand défi pour une entreprise si on n'est pas capable d'obtenir son financement.

Donc, le message par rapport aux CCTT, c'est que ça nous permet d'instaurer rapidement une culture dont on a besoin après, quand on continue dans la chaîne de développement de leur propre profession mais également de nos produits.

Peut-être quelques mots de la part de mon sous-ministre.

M. Dumas (Jocelin) : Si vous permettez.

Mme Anglade : Oui, je permets.

Le Président (M. Cousineau) : Oui. Alors, M. le sous-ministre. M. Dumas.

M. Dumas (Jocelin) : Oui. Quelques commentaires sur l'importance des CCTT dans le système d'innovation québécois.

Le système d'innovation québécois, dans le fond, là, ça part de la recherche puis ça va jusqu'à la commercialisation. Il y a différentes étapes entre les deux : la preuve de concept, ensuite validation, démonstration, précommercialisation et enfin commercialisation.

On parlait tantôt des éléments qui pourraient composer une politique de recherche et d'innovation. Un des grands objectifs du gouvernement, évidemment, c'est de s'assurer que tout ce processus d'innovation est bien alimenté à chacune des étapes. Alors, en amont, au niveau de la recherche fondamentale, évidemment, les universités sont impliquées, il y a les fonds de recherche de M. Quirion, des organismes comme Génome Québec. Et, quand on continue le long de la chaîne, bien, il y a d'autres organismes qui interviennent. Deuxième étape après la recherche : preuve de concept. À cette étape-là, on voit surtout les sociétés de valorisation, qui bénéficient de l'appui aussi du gouvernement du Québec. Ensuite, validation, bien, on a des organismes d'intermédiation, les réseaux de recherche industrielle, les CLT. Un petit peu plus loin avec la validation, on a nos grands organismes de recherche, mais qui sont présents quand même, là, assez largement dans le système d'innovation. Donc, nos grands organismes de recherche, il y a le CRIQ, l'INO, le CRIM — Centre de recherche

informatique de Montréal — l'IRCM, COREM dans le domaine minier. Et, nos fameux CCTT, on les retrouve à l'étape de démonstration, qui vient avant la précommercialisation, et qui nous produisent ce genre de petite merveille que le député nous a montrée. Alors, ils occupent une place vraiment importante dans la chaîne d'innovation au Québec. Et ce qui est intéressant avec les CCTT aussi, c'est qu'ils sont présents dans toutes les régions du Québec, ils travaillent très étroitement aussi avec nos créneaux d'excellence, en étroite collaboration avec les entreprises aussi, et ce qui fait qu'un peu partout à travers le Québec, en région, on a des petits bijoux d'entreprises qui sont très innovantes et qui ont des capacités d'exportation pour nous permettre de créer de la richesse partout à travers le Québec.

Le Président (M. Cousineau) : Merci, M. Dumas. Alors, je passerais, pour le prochain bloc, la parole à M. le député de Johnson, de la deuxième opposition, porte-parole en matière d'innovation et exportations. M. le député de Johnson.

M. Lamontagne : Merci beaucoup, M. le Président.

Le Président (M. Cousineau) : ...24 minutes.

M. Lamontagne : 24? Merci. Mme la ministre, tantôt le président d'Investissement Québec a fait un commentaire qui, honnêtement, m'a vraiment surpris quand il s'est mis à parler d'une certaine retenue qu'il fallait avoir ou une certaine considération parce qu'il y a plusieurs personnes sur la patinoire, quand je lui demandais : 1 milliard, ça peut-être 1,2, 1,3?, puis il s'est mis à exprimer des réserves par rapport aux autres partenaires, qu'il ne faut pas se faire accuser de, tout ça. Honnêtement, moi, je pensais que la prochaine tâche d'Investissement Québec, c'était de tout faire pour faire progresser le développement économique du Québec, là, puis, moi, d'entendre un commentaire comme ça, ça m'a vraiment saisi. Est-ce que vous endossez ça? Pour 30 secondes, là. Ce n'est pas le sujet de la soirée, là, mais...

Le Président (M. Poëti) : Mme la ministre.

• (20 h 10) •

Mme Anglade : Merci. Je pense que le commentaire qui a été effectué est un peu le reflet des dernières années qu'il y a eu en termes de joueurs sur la patinoire, je vais le qualifier de cette manière-ci. Et c'est pour ça que, lorsque je parle de l'économie du Québec, je parle beaucoup de la cohérence que nous avons besoin d'avoir auprès de l'ensemble des acteurs. Parce que je pense que nous avons des institutions, que l'on prenne la caisse, que l'on prenne le fonds de la FTQ, qui sont rendues à une étape, avec Investissement Québec également, à une étape où on est capables d'avoir des conversations. On veut assurer la cohérence du développement économique du Québec, ce qui, il faut le reconnaître, n'a pas nécessairement été le cas par le passé. C'est ça, la réalité. Je décris quelque chose qui est assez... avec lequel je pense que tous les joueurs seraient en accord, avec ça. Je pense qu'il y a une nécessité d'assurer une cohésion, une cohérence dans les actions gouvernementales, et, dans le premier geste qu'on a posé la semaine dernière, de réunir autour d'un même dépôt le ministère, Investissement Québec et le CRIQ, c'est une première étape dans cette direction-ci. Je crois qu'il y a une nécessité d'aller plus loin pour justement qu'on soit capables d'avoir ce type de conversation là et qu'on soit capables de se dire quels sont... comment est-ce qu'on peut gagner le plus souvent possible, auprès de nos entreprises, puis être le plus agressifs possible, être le plus ambitieux possible. Mais, pour ça, il faut avoir des conversations franches et transparentes et assurer cette cohérence-là.

Donc, le commentaire qui a été fait, je le comprends comme étant un constat de ce qui se faisait beaucoup par le passé, une volonté surtout de changer cet état de fait, et je peux vous assurer que c'est définitivement l'esprit qui m'anime.

Le Président (M. Poëti) : M. le député.

M. Lamontagne : Merci. Un autre point, Mme la ministre, qui me surprend, vous m'avez donné la liste des montants pour les provisions, je vois, pour Ciment McInnis, que, l'année passée, on a pris une provision de plusieurs dizaines de millions, là, pour créances douteuses. Cette année, dans le budget, on a, écoute, une quarantaine de millions encore qui est pris pour créances douteuses. C'est beaucoup d'argent, surtout dans un contexte où on a pompé tout cet argent-là... Puis votre prédécesseur nous expliquait à quel point c'était un placement extraordinaire pour la province de Québec puis que les centaines de millions qui étaient pompés là-dedans, là, c'était vraiment... c'était le jackpot pour la province, là. Moi, quand je vois 40 millions puis... quand je vois tous ces millions-là de mis en mauvaises créances, bien, j'ose penser qu'un jour vous allez renverser ces mauvaises créances là parce que ça va avoir été une mauvaise, mauvaise créance, mais, dans un contexte de ressources limitées comme on a parlé tantôt, bien, moi, chaque fois que vous mettez 40 millions de côté, là, pour de la mauvaise créance à McInnis, c'est 40 millions de moins de disponibles pour le développement régional, c'est 40 millions de moins de disponibles parce qu'on provisionne 40 millions de mauvaises créances. Moi, j'aimerais mieux qu'on ait 40 millions... qu'on l'investisse, plutôt que dans une mauvaise créance, surtout dans un contexte où ce projet-là nous a été vendu comme un placement extraordinaire, là. Une minute.

Le Président (M. Poëti) : Mme la ministre.

Mme Anglade : Les bonnes pratiques...

Le Président (M. Poëti) : À titre d'information, Mme la ministre, vous prenez le temps pour répondre, qui ne peut pas être déterminé par le député de Johnson, en tout respect.

Mme Anglade : Mais je comprends l'esprit qui anime le député de Johnson, par ailleurs.

Alors, rapidement, sur cette question, les bonnes pratiques exigent que, lorsqu'on fait un prêt auprès d'une entreprise, on soit obligé de provisionner, de faire des provisions. Donc, la bonne pratique, c'est de faire ça. Si vous voyez un montant de 40 millions, si je ne me trompe pas, pour Ciment McInnis, c'est donc que 250 millions, donc, avaient été prêtés et que par conséquent... Il y a des méthodes qui permettent d'établir quels sont les pourcentages que l'on doit retenir en termes de provision. Donc, il ne s'agit pas de mauvaises créances, il s'agit de provisions pour des éventualités, et c'est le cas du projet... On ne fait que respecter les bonnes pratiques de gouvernance dans ce cas-ci.

Le Président (M. Poëti) : M. le député.

M. Lamontagne : ...mon point, c'était : 40 % sur un projet comme ça, qui nous a été présenté comme étant tellement un bon projet, je trouve ça beaucoup.

Pour revenir à la cohérence, tantôt vous parliez de l'importance, Mme la ministre, d'assurer la cohérence des acteurs. Moi, j'aimerais ça revenir à notre écosystème de démarchage pour les investissements directs étrangers puis j'aimerais ça vous citer, parce qu'à un moment donné, bien, vous avez une certaine expérience au niveau d'organismes qui s'investissent au démarchage à l'étranger. Vous dites : «Il faut une approche cohérente pour attirer des investissements étrangers. Je l'ai vu à Montréal International, où j'ai travaillé deux ans. [Investissement Québec] faisait [des] choses, [Montréal International] faisait [des choses], Québec International [faisait des choses,] et ainsi de suite. Les trois se parlaient, mais [on n'avait aucune] force de frappe réelle ensemble? [...]il faut que ça change.» Bien, je présume que déjà, aujourd'hui, vous avez un plan. Puis vous avez probablement déjà entrepris de mettre en place votre plan, constatant votre dynamisme. Alors, est-ce que je peux avoir une petite idée de ce que vous entendez faire à court terme, moyen terme, là, pour qu'on soit plus cohérents au point de vue de la prospection d'investissements étrangers?

Le Président (M. Poëti) : Mme la ministre.

Mme Anglade : Merci, M. le Président. Alors, j'ai eu de nouvelles responsabilités le 28 janvier. Je ne pense pas trop me tromper en disant qu'on était probablement le 1er février que j'étais assise et que je parlais exactement de ce point-là avec mes collègues d'Investissement Québec, la notion de force de frappe et la notion de coordonner les efforts. Pour moi, il m'apparaît évident que les organismes que sont Montréal International, Québec International et Investissement Québec doivent travailler de concert. Pourquoi? Parce que, pour toute entreprise que l'on veut aller démarcher... On peut prendre les États-Unis, par exemple, dans un secteur en particulier, il n'y a pas 50 entreprises que l'on veut aller démarcher dans le domaine de l'aérospatiale au niveau des États-Unis. La même chose dans les différents secteurs, il n'y en aura pas 50 au niveau des sciences de la vie. Donc, on doit identifier celles qui nous apparaissent les plus prometteuses, et partager toutes les informations que nous avons, et s'assurer qu'on ait une seule force de frappe, une seule porte d'entrée avec elles, puis qu'on puisse avoir... que quelqu'un puisse avoir le «lead», et puis s'échanger l'information.

Montréal International, dans ce cas-ci, va jouer un rôle important pour la région métropolitaine, va pouvoir accompagner l'entreprise de manière spécifique, notamment en matière d'immigration, et donner... faire les liens avec l'écosystème montréalais. Investissement Québec joue un rôle fondamental également dans l'accompagnement pour permettre le financement de ces entreprises-là et même un certain accompagnement. Donc, il faut absolument que les actions soient coordonnées.

Pour qu'elles soient coordonnées, il faut que les personnes s'asseyent à la même table puis qu'il y ait des objectifs communs. Donc, c'est là qu'on est rendus dans l'exécution du plan de match. Vous remarquerez que, dans le document stratégique d'Investissement Québec, il est particulièrement noté qu'on a besoin d'avoir une coordination très forte entre les différents organismes, et on cible particulièrement Québec International et Montréal International justement parce qu'on veut s'assurer de cette force de frappe là. Donc, plus spécifique, plus agressif également, une force de frappe plus grande et plus agressive également sur les réseaux étrangers.

M. Lamontagne : Je suis content de vous entendre, Mme la ministre. Puis j'ai bien lu le rapport d'Investissement Québec, j'ai bien lu cette phrase-là. Par contre, quand je regarde les prévisions de retombées des efforts de démarchage international puis que je vois quelques dizaines de millions de plus par année sur des milliards, je trouve que ce n'est pas conséquent avec cet objectif-là de force de frappe.

Le 500 millions qui a été annoncé la semaine passée, tantôt, plus tôt, le président d'Investissement Québec me disait qu'il y avait 225 millions qui venaient d'Investissement Québec, 75 millions par année. Le 275 millions, je présume qu'il vient, quelque part, du ministère de l'Économie. Vous avez expliqué que ce sont des sommes qu'on prend quelque part, qu'on les alloue ailleurs pour chercher à ce que ce soit plus efficace, plus adapté, et tout ça.

Quand on fait ça, si on prend cette année puis l'an prochain, dans cette réallocation-là, quelle sorte de ventilation, mettons, on a pour l'an 1 puis l'an 2, puis quelle sorte d'impact on... Qui ça vise? C'est quoi, nos cibles? Quelle sorte de retombées on veut avoir? Le nombre de projets? On a-tu des choses comme ça?

Le Président (M. Poëti) : Mme la ministre.

Mme Anglade : Oui, je vais répondre. Ça aurait été bien qu'Investissement Québec soit là également, mais je vais répondre dans le cas d'Investissement Québec.

L'idée du 275 millions, qui est donc le pendant du 225, il y en a un, c'est les fonds propres, il y en a un, c'est le Fonds de développement économique, O.K.? C'est de là que viennent les montants.

Chaque année... Ce n'est pas comme on prend de l'argent à quelqu'un puis qu'on en donne à un autre, hein? Pour utiliser une analogie de votre collègue, hein, ce n'est pas déshabiller saint Pierre pour habiller saint Paul. On a un montant d'argent, mettons, dans ce cas-ci, 433 millions de dollars dans une année, et là on décide, ce 433 millions de dollars là, qu'est-ce qu'on fait avec. Et là ce que l'on dit, c'est qu'il va y avoir une orientation très claire pour que le 433 millions de dollars, il soit investi dans des projets à haute valeur ajoutée, dans des projets innovants, dans des projets structurants au niveau de l'automatisation, au niveau des technologies de l'information, au niveau des nouveaux processus d'affaires.

Et, en même temps que l'on fait ça, on dit : On veut attribuer ce montant-là, on veut également démarcher les projets de manière beaucoup plus agressive, donc avoir des gens qui ne sont pas nécessairement assis dans leurs bureaux à attendre que les projets arrivent mais au contraire être beaucoup plus sur le terrain, être beaucoup plus à l'affût de ces projets-là. Et ça, ce que ça nécessite, ça nécessite une transformation organisationnelle, parce que, traditionnellement, ce n'est pas ce que l'on a vu par le passé. Donc, ce que l'on veut, dans cette transformation-là qui a été entamée par Investissement Québec, c'est l'accélérer.

Et donc c'est ce démarchage-là de projets à l'intérieur du Québec, où on va aller débusquer ces projets intéressants, combiné avec le fait qu'il y ait une orientation très claire que c'est ces projets-là qu'on va financer qui va faire en sorte que ça va... que la recette va prendre, si vous voulez. Donc, c'est de deux manières différentes qu'on approche le problème.

M. Lamontagne : Je peux avoir la parole?

Le Président (M. Poëti) : M. le député de Johnson.

M. Lamontagne : Merci. Pour revenir à la même chose, c'est que, mettons, l'an 1, l'an 2, sur le 500 millions, on a combien de millions de prévus l'an 1, l'an 2?

Mme Anglade : Si je ne me trompe pas, c'est... Disons, l'an 1, là, je n'ai pas le chiffre exact, mais c'est 350, peut-être 400 millions, la première année.

M. Lamontagne : Sur le 500 millions?

Mme Anglade : Ah! non, non, non, excusez-moi, excusez-moi. Je pensais que vous parliez du 1,4 milliard qui...

M. Lamontagne : Non, votre plan de 500 millions. Non, moi, je parle du 500 millions que vous avez annoncé la semaine passée.

• (20 h 20) •

Mme Anglade : Du 500 millions. Le 500 millions, c'est... On n'a pas... Bien, ils sont en train de... on est en train de le distribuer, mais je vous dirais que c'est probablement 150 millions la première année. Puis, si vous voulez la ventilation exacte, on peut vous la donner, là, je peux vous la donner dans les prochaines minutes, il faudrait que je fasse les calculs.

M. Lamontagne : Merci. Puis, avec ces millions-là, est-ce qu'on a des objectifs de projets, d'entreprises? Est-ce qu'on se dit : Bien, écoute, avec 150 millions, je m'attends d'avoir tant de projets, d'avoir tant d'investissement?

Mme Anglade : On n'a pas fait le décompte par rapport aux projets. Ce que l'on sait, ce que l'on sait, c'est que, l'année dernière, on a été en mesure d'accompagner, avec tous les fonds de... les fonds propres, la consolidation et création de 15 000 emplois. Ça, c'est d'ailleurs, je pense, documenté dans le document stratégique.

Donc, évidemment, on regarde les chiffres historiques puis on constate ces chiffres-là. Ce que l'on veut, c'est définitivement les augmenter, mais il n'y a pas de cible spécifique qui a été identifiée là-dessus.

M. Lamontagne : Pensez-vous que ce serait intéressant qu'on ait des cibles, des fois? Ce serait-u utile?

Mme Anglade : Je pense que c'est très intéressant d'avoir des cibles, notamment dans des plans d'action, parce qu'on définit... Il y a des plans stratégiques qui donnent une direction, une orientation, puis il y a des plans d'action qui découlent des plans stratégiques, et je pense qu'à ce moment-là c'est très pertinent d'avoir des cibles à atteindre, en effet.

M. Lamontagne : Oui, parce qu'au fil des temps il arrive qu'on pose des questions, puis souvent on va avoir les résultats une fois que l'année est passée, mais on n'a pas beaucoup de gens qui se commettent pour des objectifs à venir en fonction des programmes qu'on a.

Mme Anglade : Bien, écoutez, c'est pour ça que je pense que c'est intéressant d'avoir... c'est pertinent d'avoir des cibles. C'est pour ça que je pense aussi que c'est important d'en avoir une idée globale. Quand vous regardez le document qui a été soumis par Investissement Québec, il y a des cibles à différents niveaux, la dernière page du document, c'est un certain nombre de cibles dans différents segments. Maintenant, ce à quoi vous faites référence, il va y avoir des plans d'action qui vont suivre pour entrer plus spécifiquement dans ce domaine-là, et là, effectivement, je pense que ce serait bien qu'il y ait des cibles.

M. Lamontagne : Alors, sous votre gouverne, on va s'attendre à ça.

D'ailleurs, vous aimez citer tous les gens qui ont encensé votre politique la semaine passée, je voudrais vous ramener au communiqué de la Fédération des chambres de commerce, qui prend la peine aussi d'envoyer un message assez clair qui dit qu'«il est de l'intérêt de tous les acteurs d'effectuer un suivi rigoureux pour évaluer le succès des mesures. "Nous croyons que les objectifs des programmes d'aide devraient être chiffrés et les résultats des programmes, eu égard [des] objectifs, mesurés puis rendus publics."»

Alors, nous, c'est nos attentes vis-à-vis votre gouvernement, puis ces attentes-là, depuis le 7 avril 2014, ont été déçues, mais je pense qu'on a une nouvelle direction au ministère de l'Économie puis j'aimerais ça qu'on soit surpris.

Mme Anglade : Bien, j'aimerais beaucoup vous surprendre l'année prochaine, lorsque nous serons dans cet échange.

M. Lamontagne : Merci. Mme la ministre, toujours dans le volet de nos investissements dans le manufacturier innovant, moi, une des craintes que j'ai et que j'ai exprimée depuis la semaine passée, c'est que, quand on regarde ce qui est prévu par le gouvernement, on regarde où ça pointe, oui, on a des petites augmentations, pout, pout, à gauche puis à droite, mais, en bout de ligne, ce n'est pas ça qui va faire en sorte que vos enfants vont vivre dans un Québec prospère puis que les miens vont vivre dans un Québec prospère, il va falloir qu'il y ait plus d'accélération que ce que les chiffres des cinq prochaines années nous prévoient, O.K.?

On sait aussi qu'au niveau de la productivité, au niveau du secteur manufacturier, le défi important qu'on a, ce n'est pas au niveau de la haute technologie, là, le pourcentage de tout ce qui se fait en haute technologie puis manufacturier au Québec, en tout cas, on n'est pas en retard trop, trop sur nos pairs nord-américains, haute technologie. Basse technologie, on est certainement très, très surpondérés en faible technologie.

Alors, on a deux défis. On a le défi de faire migrer, autant que possible, un nombre vraiment important d'entreprises, de faible à moyenne puis de moyenne à haute technologie, on s'entend là-dessus, puis, en même temps de ça, bien, on a un gros défi d'investissement, au Québec. On s'entend que nos investissements sont gelés un peu, hein, il n'y a pas trop une grosse progression d'investissement.

Alors, moi, quand je regarde les mesures qu'on a, je veux dire, on prend des montants qui sont là, mais on dit : On va essayer de les rendre plus efficaces, bien, j'espère qu'on va les rendre plus efficaces puis qu'on va réussir à faire un petit peu mieux qu'on faisait si on n'avait pas essayé de le rendre plus efficace. Puis après ça il y a plusieurs des mesures que ça vise à donner une réduction d'impôt, que ça vise à donner un crédit, mais moi, je regarde... On a quand même 13 000 entreprises manufacturières au Québec, là-dessus je ne sais pas il y en a combien de milliers potentiellement qui pourraient, je veux dire, être affectées ou qu'on aurait intérêt à chercher à affecter par notre manufacturier innovant, mais l'idée d'y aller avec des crédits puis une réduction d'impôt, bien, ça suppose qu'il y a une entreprise qui est là, qui va bien, qui s'en va à la banque, qui emprunte de l'argent, puis qu'une fois qu'elle a fait son projet, bien, à un moment donné, elle demande son crédit, elle a sa réduction. On n'aura pas un effet de masse en termes d'investissement en faisant ça, là, si on veut à la fois adresser notre productivité puis notre investissement. D'avoir un programme qui viserait peut-être à investir avec l'entreprise puis, après ça, à partager le bénéfice, peut-être ça pourrait être utile aussi.

Mais le point de ma question c'est : Quand on regarde le défi qu'on a, on regarde les moyens qu'on prend, pensez-vous que ça va aller bien vite, Mme la ministre?

Mme Anglade : Bien, écoutez, vous savez comme moi que l'économie, c'est quand même complexe, hein? Mais, s'il y a quelqu'un qui aime aller vite, c'est moi. J'aime ça aller vite, j'aime ça que les choses avancent rapidement, O.K.?

Alors, quand on regarde les investissements que l'on veut faire, je ne pense pas que, la stratégie d'investir massivement au départ, on dit : On a un problème en productivité, investissons massivement l'argent de l'État pour soutenir l'économie... ne va pas aider. Et la raison... Il y a plusieurs expériences qui ont joué en notre défaveur là-dedans. La raison est assez simple, c'est que ce que l'on veut, c'est avoir des entrepreneurs qui sont innovants puis qui se rendent compte du besoin qu'ils ont, le besoin d'investir, et qu'ils soient accompagnés le plus rapidement possible, pas des gens qui se disent : Je vais profiter de la subvention pour essayer de me moderniser, mais je ne modernise pas mes processus, mais je prends la subvention. On veut vraiment développer l'esprit entrepreneurial et l'esprit innovant, et c'est ça qui va faire la différence.

En termes d'accélération, moi, ce que j'aimerais vous dire, c'est qu'on a déposé les trois plans, c'est une chose. On veut assurer la transformation d'Investissement Québec de manière importante, c'est une autre chose. On veut en plus s'assurer qu'il y ait une stratégie claire de l'aérospatiale, qui va être déposée prochainement. En plus, en matière d'innovation, on veut aller de l'avant avec une stratégie du numérique qui va venir renforcer le secteur du manufacturier innovant et qui va en plus donner des ailes à d'autres secteurs qui sont tout aussi importants au niveau du PIB. Quand on regarde, par exemple, le secteur du commerce de détail, c'est environ 6 % du PIB. Ça va venir donner des ailes au secteur du commerce de détail également, la Stratégie numérique. Ensuite, on pense à une stratégie au niveau des exportations, ensuite une stratégie au niveau de l'entrepreneuriat. Donc, toutes ces stratégies-là, qui vont être beaucoup plus détaillées, qui vont faire en sorte qu'on va être capables de renforcer le système avec un rythme soutenu et un rythme accéléré.

Parallèlement à ça, quand on regarde les trois piliers que nous avons, en termes de développement économique, que sont le manufacturier innovant, les exportations et l'entrepreneuriat, on a parlé plus en détail tout à l'heure de l'effet de force de frappe que l'on veut mettre en place pour les investissements directs étrangers, qui par ricochet ont un impact sur les exportations, puisque les investissements directs étrangers viennent ici pour conquérir un marché qui est beaucoup plus large que celui du Québec.

Ensuite, on a les exportations qui viennent... sur lesquelles on vient miser. Ce n'est pas petit, les montants d'argent qui ont été attribués. On parle d'une augmentation, à terme, pour les exportations, quand on parle de budget de

2013 à 2018... une augmentation de 66 % du budget pour les exportations, 66 % du budget en cinq ans, en termes d'augmentation, donc c'est significatif.

Dernier volet, dernier pilier, qui est tout aussi important, c'est le volet entrepreneurial, où, là, on parle de nous assurer d'avoir des créations d'entreprises, le transfert des entreprises. On parlait du CTEQ, qui a été créé au mois de... qui a été formalisé comme une seule et même entité au mois de décembre, même s'il y avait différents organismes qui existaient par le passé, mais ça a été consolidé de manière plus cohérente, qui va venir nous donner de l'air et nous donner l'impulsion dont on a besoin.

Donc, avec ces trois piliers-là, d'un point de vue économique, on serait capables d'assurer la croissance à terme. Est-ce que c'est facile? Non. Est-ce que nous vivons dans un monde complexe? Oui. Mais il y a une volonté claire du gouvernement de créer cette impulsion-là, qui a été saluée, d'ailleurs, par les différents acteurs économiques. Maintenant, on ne va pas rester là-dessus, il faut continuer à pousser, et c'est ce que nous faisons.

Le Président (M. Cousineau) : M. le député de Johnson.

M. Lamontagne : Je vais vous rappeler, Mme la ministre, que le défi qu'on a, c'est sûr que c'est d'enregistrer des succès. Mais, pour mettre frein à cette espèce d'écart là qui se crée depuis des années entre notre économie puis nos semblables, pour freiner cet écart-là, après ça commencer à le réduire au bénéfice, encore là, de nos enfants, bien, je veux dire, ça prend plus que des succès ponctuels puis qu'à un moment donné ça aille un peu mieux, et tout ça. Il faut vraiment... Il faut que la boule, elle fasse des tours plus vite puis qu'elle ramasse plus de neige à chaque fois.

Le Président (M. Cousineau) : Mme la ministre.

Mme Anglade : Puis moi, je serais intéressée... Je peux poser des questions aussi?

Le Président (M. Cousineau) : Bien sûr, allez-y. Vous allez voir s'il va vous répondre.

M. Lamontagne : C'est ma job, c'est ma job!

• (20 h 30) •

Mme Anglade : On se partage le... Non, mais on va s'entendre sur une chose, c'est que réduire l'écart... la première étape étant de contrôler nos dépenses publiques. La première étape, la plus fondamentale, qui a été faite à l'intérieur de deux ans, c'est de revenir à un équilibre budgétaire qui nous permettait de faire des choix stratégiques, qui nous permettait... Alors, ça, quand on me dit : Il faut que la boule, elle soit plus grosse puis qu'elle aille plus vite, très bien, on a... la boule a été assez rapidement en matière de contrôle des dépenses publiques et de rigueur.

On investit maintenant au niveau de l'économie, au niveau de l'éducation, au niveau des exportations spécifiquement. Si vous avez des pistes que vous voudriez me suggérer par rapport à d'autres investissements pour accélérer la boule, ça me ferait plaisir de les entendre.

Le Président (M. Cousineau) : Merci, Mme la ministre. M. le député de Johnson.

M. Lamontagne : Bien, une première piste... Écoutez, il me reste deux minutes, puis on ne pourra pas faire des miracles avec deux minutes.

Le Président (M. Cousineau) : Et 23 secondes.

M. Lamontagne : 2 min 30 s. Une première piste que je pourrais vous suggérer, c'est qu'on a une opportunité extraordinaire présentement avec le vieillissement de nos fonctionnaires, puis on a, pendant quelques années, un nombre assez incroyable de fonctionnaires qui quittent de façon volontaire pour la retraite. C'est une opportunité extraordinaire de réorganiser le fonctionnement de l'État quand on sait qu'il y a à peu près 200 quelques mille personnes qui travaillent pour l'État qui ne donnent pas des services directs.

Et puis, dans les objectifs que votre gouvernement s'est fixés au niveau, justement, d'une certaine attrition, il n'y a pas eu nécessairement des objectifs très ambitieux, mais il y avait quand même des objectifs. Puis, cette année, on est arrivés au début de l'année, en janvier, puis ils ont fait le décompte, ils ont dit : Écoutez, on s'était fixé un objectif de 2 500 départs et on a eu 5 000. Ils ont dit : Ça n'a pas de bon sens, on va arrêter ça, on va recommencer à engager, on va ramener ça à 2 500.

Ça fait que, moi, ce que je vous dirais, une suggestion, faire... On a une fenêtre devant nous autres, il y a beaucoup d'argent qui est là, Mme la ministre, qu'on pourrait prendre puis investir dans le développement économique. Mais, quand il y a de quoi qui a l'air de fonctionner, il ne faut pas l'arrêter parce qu'il faut revenir au budget initial, là. C'est la première fois qu'on dépasse, qu'on fait mieux. Ça fait que moi, j'encouragerais votre nouveau collègue... — je ne sais plus qui est au Conseil du trésor, là, mais celui-là qui était là avant, il n'était pas pire, mais vous l'avez changé — là, j'encouragerais à continuer dans cette veine-là. Il y a de l'argent à aller chercher là, puis ça va nous aider pour le développement économique, Mme la ministre.

Le Président (M. Cousineau) : Mme la ministre, 53 secondes.

Mme Anglade : Bien, en fait, j'allais pouvoir discuter de cette proposition avec mon sous-ministre. Je suis sûre qu'il sera enchanté d'avoir la discussion avec moi puis de retenir votre proposition. Merci.

Le Président (M. Cousineau) : Alors, merci. Il vous reste 32 secondes.

M. Lamontagne : Bien, 32 secondes... Mme la ministre, vous parlez qu'un des trois points pour vous, c'est l'entrepreneuriat, O.K.? Au Québec, on a beaucoup de belles initiatives, en Abitibi, à Shawinigan, un peu partout, mais ces gens-là ne se parlent pas ou, à la vitesse qu'ils parlent, là, d'être capables de répandre les bonnes pratiques, là, on n'a pas vraiment un véhicule pour faire ça. Je vous suggérerais d'en trouver un. Merci.

Le Président (M. Cousineau) : Merci, M. le député de Johnson. Alors, je passerais au prochain bloc, un député du parti ministériel. Mme la députée de Fabre, vous avez un beau 20 minutes.

Mme Sauvé : M. le Président, Mme la ministre, chers collègues, alors j'aimerais vous parler, en fait, du soutien qui est donné aux organismes en promotion de la science et la collaboration internationale, et je vais parler des deux volets, mais je vous dirais que je vais mettre davantage l'accent sur la promotion de la science, qui est si importante pour nos jeunes au Québec.

Le Québec vise à se maintenir, évidemment, dans le peloton de tête des États performants en maintenant un niveau élevé de dépenses au niveau de la recherche et développement. La cible du gouvernement, c'est vraiment 3 %. Comment on y arrive? Avec l'implication des organismes qui oeuvrent en promotion de la science et aussi les collaborations internationales. Alors, je sais que le ministère de l'Innovation a l'intention de maintenir son soutien aux organismes qui font la promotion de la science et je sais aussi l'intention de travailler à l'international afin d'attirer les investisseurs étrangers, de faire rayonner l'offre du Québec, bien entendu.

Je vais me permettre, M. le Président, un petit moment où, encore une fois, je vous parlerai de ma fierté de ma région de Laval. Alors donc, nous avons deux belles institutions sur le territoire de Laval, que mon collègue connaît bien d'ailleurs : le Cosmodôme de Laval et le Musée Armand-Frappier, qui sont effectivement des institutions en matière de promotion de la science. J'aime bien quand le Cosmodôme se définit comme un stimulateur d'intérêt pour les sciences, parce que c'est le cas, avec son camp spatial, avec ses activités, ses missions virtuelles pour les jeunes, qui sont autant d'expériences stimulantes à faire découvrir, donc, bien sûr, le monde des sciences. Quant au Musée Armand-Frappier, qui a gagné d'ailleurs un prix, le prix au niveau de l'attrait touristique régional — c'était en 2009, le prix Attraction touristique régionale — c'est vraiment une institution qui est visitée par les enseignants avec leurs classes. Et si, au début, en 1994, ce musée se voulait la reconnaissance du Dr Armand Frappier, au fil des ans c'est devenu véritablement une institution à mission éducative. Alors, pour notre grand, grand plaisir, 20 ans du Musée Armand-Frappier en 2014. D'ailleurs, je vous invite... à ceux que ça intéresse, il y a une nouvelle exposition au mois de juin, sur la découverte du cerveau. Alors donc, voilà, mais c'est vraiment une véritable institution dont on est très fiers à Laval.

Je reviens à mes propos et je veux vous parler, donc, des collaborations internationales. Le gouvernement veut développer des partenariats internationaux, particulièrement en matière de recherche industrielle, développer et déployer des stratégies d'attraction de chercheurs étrangers. Je vais vous donner d'ailleurs un exemple : le Programme de soutien à la recherche, le volet Soutien à des initiatives internationales de recherche et d'innovation qui vise à accroître les partenariats internationaux en innovation en soutenant des projets ou des initiatives stratégiques des milieux de la recherche et industriel, un très bon retour en investissement puisqu'en 2014-2015, pour chaque dollar de subvention gouvernementale, c'est 1,70 \$ de recherche et développement qui a été investi au Québec.

Je me permettrai aussi de parler de l'octroi de plus de 1 million d'aide financière sur trois ans pour soutenir sept projets réalisés par des entreprises québécoises, en collaboration avec l'INRS, le Centre technologique des résidus industriels, l'Université de Sherbrooke, l'École polytechnique de Montréal, l'Université Laval et l'Institut Armand-Frappier.

Quant aux organismes de promotion de la science, qui veulent travailler à renforcer la culture scientifique, encourager la poursuite des études dans le domaine, augmenter l'intérêt des jeunes, vulgariser aussi la science, évidemment il y a un grand, grand travail à faire, même s'il y a des initiatives, des activités et des événements qui sont très présents. D'ailleurs, je veux noter une activité qui a eu lieu à travers le Québec au mois de mars, qui était en lien avec l'intérêt pour les filles d'accéder, donc, à la formation de la science. Alors, un peu partout, il y a eu des forums tels que ceux-là pour stimuler un peu l'attrait des sciences.

Je veux vous parler, par rapport à la promotion des sciences... Et je sais que la ministre, de par sa formation, est un modèle pour bien des jeunes filles qui veulent, donc, considérer la voie des études dans les sciences. Alors, je peux vous dire qu'il y a encore du chemin à faire. Si je regarde, par exemple, à l'Université Laval, il y a un quart des étudiants dans les programmes de sciences qui sont des filles. Donc, il y a, pour les jeunes, pour les jeunes filles en particulier, un grand chemin à parcourir.

Et pourquoi est-ce que c'est un obstacle? Pourquoi c'est difficile particulièrement pour les filles? Il y a de la méconnaissance. Il y a évidemment, parfois, l'absence, justement, de mentor et de modèle, qu'on ne met pas suffisamment de l'avant. Il y a des préjugés qui existent. On pense que les gens en sciences portent le sarrau à la journée, les lunettes, et tout ça, et puis c'est très... un travail, finalement, ennuyant, alors que c'est tellement stimulant. Alors, il y a un grand, grand travail à faire à ce niveau-là.

Mon espoir par rapport à l'attrait des sciences pour les jeunes... Et je rejoins un peu, quand je parle de ma préoccupation de l'attrait des sciences pour les jeunes... Cet après-midi, il y avait mon collègue de Trois-Rivières qui parlait un peu de l'adéquation entre les emplois qui sont disponibles et l'attraction des jeunes vers ces emplois. Il y a eu aussi la politique jeunesse, aussi, qui a été annoncée récemment. Alors, il y a une préoccupation à faire en sorte que les jeunes se dirigent vers les sciences. Il y a un soutien gouvernemental, plusieurs mesures. Il y a une diversité d'actions, il y a des événements. Il y a des conseillers d'orientation aussi qui sont très bénéfiques à soutenir les jeunes, les accompagner

vers des choix d'études, parce que bien des jeunes... Pour bien les connaître, M. le Président, je peux vous dire qu'il y a bien des jeunes qui se demandent quels sont les programmes, et tout ça. Et, dans les salons, les kiosques de sciences, quand il y a des femmes qui sont là à expliquer un peu les programmes, c'est évidemment intéressant pour les jeunes filles, donc des modèles féminins. Il y a des nouveaux programmes qui existent en biogénie qui attirent davantage les filles.

Bref, il y a un certain élan, il y a une participation plus grande. Il y a des événements aussi comme le concours Chapeau, les filles!, expos-sciences, et tout ça. Donc, beaucoup d'espoir que je porte, mais encore des efforts à donner pour la promotion des sciences auprès des jeunes et particulièrement des filles.

Alors, ma question à la ministre est la suivante : Comme modèle pour les jeunes filles qui veulent étudier en sciences, je veux vous entendre dans votre intention, justement, de soutenir la promotion des études en sciences pour nos jeunes et particulièrement pour les jeunes filles.

• (20 h 40) •

Le Président (M. Cousineau) : Mme la ministre.

Mme Anglade : Je vais faire une brève intervention puis je céderai la parole au scientifique en chef. Mais la députée de Fabre me ramène à il y a 25 ans, quand j'ai pris la décision d'aller étudier en génie à Polytechnique, et ce choix était orienté par le fait que c'était très concret, hein, la science. On pouvait facilement toucher des machines, toucher des usines et avoir une carrière professionnelle dans des domaines, je dirais, très tangibles, hein? Peut-être que je ne savais pas encore que j'allais faire de la politique, peut-être, à l'époque.

Et je me souviens de réflexions que nous nous sommes faites entre collègues, entre amis, les amies filles, et certaines qui ne voulaient pas considérer les sciences, et toutes les discussions que nous avons eues à ce sujet-là. Et, en rentrant en génie, force était de constater qu'on était environ 20 % des femmes en génie à l'École polytechnique et qu'aujourd'hui encore c'est encore le cas, hein, dans les facultés de génie. Il reste que c'est... dépendant des génies, évidemment, mais, de manière générale, on est... beaucoup, beaucoup d'hommes, en grande proportion, occupent ces positions-là, si vous voulez. Et, à l'époque, il y avait également différentes initiatives qui avaient été mises de l'avant, Femmes en génie notamment, et des camps scientifiques qui encourageaient particulièrement la promotion des sciences.

Donc, quand vous me posez la question à savoir si c'est quelque chose qui vient me chercher, c'est quelque chose qui me touche particulièrement, étant donné que je suis mère de deux... de trois enfants, mais de deux filles particulièrement. Cette question de sensibilisation aux sciences est vraiment, vraiment importante et c'est pour ça que je crois pertinence qu'il faut investir très tôt dans des programmes qui permettent aux gens de découvrir les sciences.

Je vais vous donner un exemple particulier : Les Scientifines. Les Scientifines, dans des endroits qui sont plus défavorisés, ça permet aux jeunes d'avoir accès à des programmes de sciences à l'année longue. C'est le cas justement dans le comté de Saint-Henri—Sainte-Anne, le comté que je représente comme députée, où on peut voir des jeunes filles qui n'auraient pas accès à ces programmes-là autrement et qui peuvent justement découvrir les sciences. Et ce fut une belle surprise pour moi parce qu'il y a quelques semaines je suis allée passer une bonne heure et demie avec 50 jeunes filles, et, lorsqu'on leur demandait en quoi elles étaient bonnes, elles disaient : Mais moi, je suis bonne en sciences, ah, moi, je suis bonne en sciences aussi. Alors, elles se reconnaissaient là-dedans.

Et on a besoin de développer ces automatismes-là de manière plus systématique et répandue, parce que force est de constater aussi que, dans les gens qui appliquent aujourd'hui dans nos universités, dans des programmes de génie, certes, mais des programmes de sciences en général, nous avons... nous sommes en déclin. Ce n'est pas quelque chose qui est spécifique au Québec, c'est quelque chose qu'on remarque dans l'ensemble des facultés en Amérique du Nord. Je pense également qu'il y a des tendances assez fortes en Europe, également.

Donc, il faut vraiment que l'on puisse miser sur ces carrières-là, et nous avons, à l'intérieur du ministère, différents programmes que nous soutenons, et peut-être que mon collègue le scientifique en chef pourra répondre à certaines de ces questions-là.

Le Président (M. Cousineau) : M. Quirion.

M. Quirion (Rémi) : Oui. Merci beaucoup et merci à la députée de Fabre. Très certainement, c'est une priorité pour nous, au Fonds de recherche du Québec, et pour le ministère. Au niveau des fonds de recherche du Québec, environ 40 % des budgets vont pour la relève, donc pour la prochaine génération de chercheurs. Les jeunes en sciences, les femmes en sciences, c'est difficile. Donc, il faut avoir des modèles comme la ministre, et il y en a d'autres. Vous connaissez peut-être, là, une chercheuse qui maintenant est loin d'être jeune, Mme Brenda Milner, à l'Université McGill, qui a découvert où la mémoire était située dans le cerveau. Elle a 97 ans, elle va toujours à son laboratoire encore aujourd'hui, là. Donc, ça aussi, ça peut être un modèle. C'est des modèles qui ne sont pas assez connus ici, au Québec, et c'est un peu notre rôle d'essayer de les faire connaître.

Ce qu'on a fait aussi au cours des dernières années, c'est de créer un petit programme qu'on appelle les Étudiants-chercheurs étoiles. Donc, pour des étudiants de niveau collégial ou universitaire, une publication scientifique ou une création, si c'est un artiste, et, à chaque mois, on reconnaît mes trois étoiles du mois : une dans le domaine de la santé, le fonds santé; une dans le domaine du génie, le fonds Nature et Technologies; et une dans le domaine des sciences humaines, sciences sociales, arts et culture, le fonds société et culture.

Donc, avec ça, j'ai mes trois étoiles du mois. Et je dois dire que, présentement, ces trois étoiles du mois sont pas mal meilleures que les trois étoiles au hockey, là — cette année, on n'a pas été gâtés. Et, ce qu'on essaie de faire, maintenant, avec ces jeunes-là à chaque mois, plutôt que ça soit moi qui aille parler dans les écoles secondaires ou les écoles primaires, par exemple, ces jeunes-là, qu'ils les utilisent... et leur montrer... Ils sont vraiment très stimulés, comme

vous disiez. La recherche, ça peut être très, très stimulant, emballant. Et on espère qu'on va les utiliser dans le bon sens du terme pour convaincre nos jeunes de penser à des carrières en recherche, des carrières en sciences et en technologies.

Et je pense que, lorsqu'on allume cette petite flamme là, c'est peut-être un peu comme la flamme en politique, je ne sais pas, là, mais par la suite on veut être les meilleurs. On veut être parmi les meilleurs au monde, et la recherche, la science, nécessairement, vous avez parlé de l'international, nécessairement, la science, c'est à l'international. On ne le fait pas pour nous, ici, localement, on le fait, là, pour améliorer un processus, ça a été discuté avant avec les CCTT, pour de la recherche plus fondamentale, pour connaître des connaissances en mathématique, en astronomie, mais on le fait toujours avec l'idée de l'international et d'attirer les meilleurs au Québec. Comment on peut attirer les meilleurs cerveaux au Québec? Bien, c'est en ayant quelques très, très bons cerveaux ici. Parce qu'on veut travailler par la suite en équipe. Donc, on doit s'assurer qu'on a un terreau très fertile dans nos universités, dans nos collèges et on doit aider ces nouvelles recrues là ici, au Québec, de développer leurs équipes de recherche ici, au Québec, et eux, par la suite, vont convaincre nos jeunes d'aller faire des carrières dans le domaine de la recherche, de la science et de la technologie.

Pour les femmes, ça nous prend probablement plus de ministres du côté sciences, technologies et économie, des modèles féminins, et ça, ça va aider énormément à convaincre des jeunes femmes de penser à des carrières académiques, des carrières en sciences et en recherche.

Le Président (M. Cousineau) : Merci, M. Quirion. Je passerais maintenant la parole au député de Laval-des-Rapides. Il vous reste six minutes.

M. Polo : Merci beaucoup, M. le Président. Peut-être que je vais inviter mon collègue qui débute le prochain bloc à libérer un peu de son temps pour que la ministre puisse répondre à mes questions, parce que je veux reprendre les propos, là, de notre collègue de René-Lévesque, hein, qui parlait de naviguer à vue d'oeil en disant, soi-disant, que, depuis deux ans, on n'a rien fait, le gouvernement n'a rien fait au niveau d'avoir un plan stratégique au niveau des exportations. Moi, je le renverrais à faire ses devoirs parce que l'une des mesures qu'il répète et qu'il a retrouvée, qui a été annoncée au dernier budget, qui est l'investissement ou le soutien aux exportations du programme d'exportation, entre 2012 et 2014 ce programme-là avait été sous-financé, pour ne pas dire non financé, par le gouvernement de vos collègues du Parti québécois à l'époque, et les PME en ont été grandement... en ont souffert grandement à l'époque.

Ceci dit, j'aimerais... C'est dommage que le collègue de Sanguinet ait quitté parce que j'avais commencé à lui faire un peu la... à répondre à son petit jeu de questions et réponses où il voulait piéger la ministre sur ses connaissances en exportations, mais...

Le Président (M. Cousineau) : ...faire attention pour ne pas porter des intentions, là. Il n'est pas ici, le député, alors faites attention.

M. Polo : Non. Il a malheureusement cette fâcheuse habitude de quitter avant d'écouter ses collègues terminer ses interventions, mais bon...

Le Président (M. Cousineau) : C'est aussi préciser que vous ne devez pas signifier le départ ou l'absence d'un député. Faites attention.

• (20 h 50) •

M. Polo : Ça sera pour l'histoire, en effet. M. le Président, au niveau de... Bien, je suis convaincu que le député de René-Lévesque va lui faire le message, mais le... Ceci dit, au niveau des exportations, M. le Président, les exportations intraprovinciales et internationales représentent 46 % du PIB de la province du Québec. Ce qui est particulièrement intéressant, c'est la progression des exportations qui se sont diversifiées au cours des 10, 15 dernières années, où nous avons vu le poids des exportations vers les États-Unis passer de 85 % à juste en dessous de 70 %, donc autour de 69 %. L'année 2014 et l'année 2015 ont été particulièrement fructueuses au niveau des exportations québécoises, malgré les propos qu'il a relatés, là, du ministre des Finances, parce qu'en fait, pour l'année 2015, la croissance des exportations a crû de plus que le double des exportations canadiennes. On parle d'une croissance de 10 % pour totaliser 173, 174 milliards en exportations, quand on regarde canadiennes et internationales.

Ce qui est encore plus intéressant, c'est les opportunités qui s'ouvrent et qui s'offrent à nos PME, à nos entreprises québécoises en fonction de deux traités de libre-échange qui ont été signés dans le cas du Partenariat transpacifique, l'accord de principe, au mois d'octobre dernier, et dans le cas de l'Accord économique de commerce global avec l'Europe. Pour être plus précis, le Partenariat transpacifique, c'est 12 pays, 800 millions d'habitants et c'est 40 % du PIB mondial à ce niveau-là. C'est aussi et surtout la suppression de 18 000 droits de douane qui vont entrer en vigueur grâce à ce partenariat-là, et donc c'est des nouveaux débouchés. Bien sûr, ça inclut les États-Unis et ça inclut des pays de l'Amérique latine qui ont des frontières sur le Pacifique, mais ça inclut aussi beaucoup, beaucoup de pays de l'Asie, l'Asie qui est un continent pour lequel le Québec cherche justement à augmenter sa présence à travers ses entreprises et à travers ses produits et services.

De l'autre côté, donc vers l'Europe, c'est l'Accord économique de commerce global. Comme je mentionnais, au mois de février de cette année, la ministre du Commerce internationale canadienne a signifié la fin de l'examen juridique du texte. Vous comprendrez qu'avec 28 pays, plus de 15 langues différentes associées à l'ensemble de ces pays, c'est 500 millions d'habitants et 28 milliards du PIB mondial. C'est un marché énorme. C'est la raison, entre autres, qui explique aussi le déroulement un peu long, la mise en application un peu longue à ce niveau-là.

Ceci dit, il faut le prendre aussi dans un contexte québécois. Et je reconnais qu'il y a certaines craintes, certaines hésitations, certains doutes de certaines industries, notamment au niveau du secteur laitier et des produits tels que les fromages fins. À ce niveau-là, il faut être à l'écoute, et le ministre de l'Agriculture le fait de belle façon.

Donc, je vais inviter, peut-être, la ministre, lors du prochain bloc, si mes collègues le permettent, juste à élaborer un peu sa vision sur, justement, la stratégie d'exportation, pour laquelle j'ai eu l'occasion de terminer les consultations il y a de cela quelques semaines, et donc l'inviter à élaborer sur cette question-là.

Le Président (M. Cousineau) : Merci, M. le député de Laval-des-Rapides. Et il vous reste trois secondes. Alors, vous étiez dans le temps. Vous étiez dans le temps. Donc, la ministre va prendre bonne note pour vous répondre au prochain bloc du groupe ministériel.

Je passerais maintenant la parole au député de René-Lévesque, le porte-parole, pour 17 min 30 s, porte-parole pour le Parti québécois.

M. Ouellet : Merci, M. le Président. Alors, on va essayer de rentabiliser ces 17 prochaines minutes, Mme la ministre. Donc, si je résume, tout à l'heure on a passé de l'absence de moyens à une cohérence de stratégie pour le futur. Donc, je suis content d'entendre que le gouvernement veut être plus interventionniste. Et je vous dirais, Mme la ministre, que ce n'est pas l'habitude qu'on a eue avec les gouvernements libéraux. Donc, je suis content de savoir qu'ils veulent intervenir dans l'économie.

Mais j'aimerais aussi aller un peu plus loin dans l'interventionnisme de l'État et dans la cohérence, si vous me permettez, puis je veux vous parler du secteur forestier, Mme la ministre. Au cours des 15 dernières années, les entreprises, secteur... généraient 20 % du produit intérieur brut, et présentement on n'est qu'à 14 %. Et une bonne partie était générée par le secteur forestier, et on a effectivement vécu un déclin de ce côté-là.

Je vous ai entendue tantôt, avec les interventions avec mon collègue de Sanguinet, dire que c'est important que la stratégie manufacturière s'installe dans les régions, et, dans plusieurs régions du Québec, ce sont des régions dites forestières. D'ailleurs, dans le budget, à la page B.76, on parle aussi de certaines mesures dans le secteur manufacturier et des transformations des ressources naturelles, pour le fameux tarif L qu'on va pouvoir moduler à 20 %, des investissements pour des taux de 40 % des dépenses admissibles, exemple, pour des usines de papier et des usines de sciage.

Cependant, une organisation qui est sur mon territoire, mais qu'on retrouve dans d'autres territoires du Québec, Résolu, pour ne pas la nommer, a présentement un litige coûteux en matière d'exportation. Donc, présentement, ça lui coûte tout près de 30 millions par année pour ses deux usines, soit celles de Dolbeau et Kénogami, pour cette fameuse surtaxe sur le papier surcalandré qui lui... ils sont obligés de payer 17,87 %. Mais aussi, présentement, nous n'avons toujours pas d'entente, avec le bois d'oeuvre, avec nos collègues américains, et ce qu'on entend dans l'est du pays et assurément dans l'est du Québec, c'est que les entreprises poussent fort pour que le gouvernement canadien instaure un libre-échange dans le commerce du bois.

Alors, avec autant d'interventions et autant de fougue et d'énergie, tel qu'on vous connaît, j'aimerais savoir, Mme la ministre, si vous avez déjà intervenu ou vous allez intervenir auprès de nos alter ego canadiens pour qu'on signe cette entente-là de libre-échange et qu'elle soit favorable pour nos industries forestières dans l'est du Québec.

Le Président (M. Cousineau) : Mme la ministre.

Mme Anglade : Merci, M. le Président. Et merci de la question qui est posée par rapport à l'industrie forestière. Dans le budget qui a été déposé, 2016-2017, il y a effectivement plusieurs mesures par rapport à l'industrie. Puis je vous invite à lire la page B.136, qui détaille les mesures.

Mais votre question est plus spécifique, elle est plus... a trait à ce qui a trait à la négociation sur le bois d'oeuvre. Ce que je peux vous dire, c'est que nous avons rencontré... puis là je parle, je dis «nous» en incluant mon collègue qui est ministre de la Forêt, donc je ne peux pas nommer le nom, hein? Le ministre de la Forêt, vous voyez c'est qui, avec qui nous avons rencontré les gens de l'industrie pour voir de quelle manière est-ce qu'on pouvait mieux représenter les intérêts des industries et des travailleurs, parce que c'est des dizaines de milliers d'emplois qui sont dans ce secteur-ci.

Suite aux différents échanges que nous avons eus avec l'industrie, on s'est entretenus avec Mme Freeland, qui est responsable, en fait, au niveau du Canada, pour la négociation du traité de l'entente de bois d'oeuvre. Ce qu'il est important de dire et ce qu'il est important de dire ici, mais surtout de dire à nos homologues fédéraux, c'est qu'il y a eu une modification du régime forestier au niveau québécois. On a pris acte du fait que, lors de la dernière entente, les gens disaient qu'on n'avait pas un régime forestier qui était vraiment un régime forestier de libre-échange. Or, ça a été modulé avec une méthode qui permet d'établir des prix qu'on qualifierait, dans notre système, de libre-échangistes et qui correspond à environ ce que l'on va retrouver dans six ou sept États américains.

Donc, notre position a été très claire, elle a été définie au niveau verbal dans les discussions que nous avons eues avec notre homologue fédéral. Là-dessus, on a dit : On veut que le régime forestier du Québec soit reconnu, avec la nouvelle entente, aux États-Unis. Par la suite, nous avons fait parvenir à l'écrit nos demandes au fédéral par rapport à ce traité de libre-échange.

Nous avons entendu également... Nous avons très vite retenu les propos du ministre Stéphane Dion, qui disait que la position du Canada devait être celle de la reconnaissance du libre-échange avant d'introduire quelques notions de quotas ou bien de tarifs supplémentaires. Et notre premier ministre, bien, en allant aux États-Unis, à Washington, s'est même entretenu avec les personnes concernées par rapport au libre-échange, par rapport justement à la négociation du bois d'oeuvre.

Je pense que plusieurs étapes ont été franchies de notre côté. La position du Québec ne peut pas être plus claire. Il y a eu un point de presse qui a été fait spécifiquement à ce sujet-là, et nous continuons à aller de l'avant auprès du fédéral pour nous assurer que la position du Québec soit reconnue dans les échanges qu'ils ont avec les États-Unis sur le bois d'oeuvre.

Lors de la rencontre qu'il y a eu entre le président Obama et le premier ministre Trudeau, à partir de ce moment-là, ils avaient établi qu'il y aurait des négociations sur une période de 100 jours et, à l'intérieur de ces 100 jours là, qu'on pourrait atterrir avec un projet spécifique avec les États-Unis sur le bois d'oeuvre. C'est ce que nous souhaitons. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Cousineau) : Merci, Mme la ministre. Alors, M. le député de René-Lévesque.

M. Ouellet : Du côté de la surtaxe du papier surcalandré, donc le Canada conteste l'accord du chapitre 19 de l'ALENA. Est-ce que, de ce côté-là, on avance un peu plus aussi? Parce que nos travailleurs sont assurément, du côté de Kénogami et de Dolbeau, présentement, en questionnement pour la suite de leurs usines. Est-ce que, là, on a des actions concrètes qu'on va poser pour faire sauter cette fameuse surtaxe là?

Le Président (M. Cousineau) : Mme la ministre. Oui, M. le sous-ministre, M. Dumas.

M. Dumas (Jocelin) : Bien, la position du Québec, là, c'est que le dossier qui est auprès du département du commerce américain, là, c'est que le gouvernement du Québec estime que la taxe qui est imposée à Résolu, elle est disproportionnée, elle est exagérée, elle est mal estimée, donc elle est non fondée. Et il y a des échanges qu'on a eus avec le ministère fédéral responsable des relations commerciales, puis la position du Québec a été répétée, là, à maintes reprises à nos vis-à-vis américains, à tous les niveaux politiques administratifs. Alors, les pressions qui sont exercées par le gouvernement du Québec vont complètement dans le sens d'appuyer l'entreprise Résolu.

Le Président (M. Cousineau) : Merci, M. le sous-ministre. M. le député de René-Lévesque.

• (21 heures) •

M. Ouellet : Pour faire un petit peu de pouce encore sur le domaine forestier, le député de Trois-Rivières, tout à l'heure, faisait l'apologie des bienfaits des CCTT, et j'en ai un sur mon territoire, le CEDFOB, et il y a présentement un projet dans les cartons avec le cégep de Baie-Comeau, donc, pour développer un nouveau pavillon, donc, une nouvelle infrastructure pour faire de l'ingénierie, dans le cas du génie civil, de l'ingénierie avec des matériaux comme l'aluminium, et, notre CEDFOB, aussi faire le plus de recherche appliquée et effectivement transmissible auprès des entreprises.

On a su dernièrement qu'il y a un nouveau programme fédéral qui va être mis de l'avant pour les établissements postsecondaires, donc les cégeps et l'université, alors je m'attendrais de la part de la ministre de mettre tout son poids, et toute sa volonté, et toute sa certitude, lorsqu'il y aura ce choix final de présenter ces projets-là, qu'un projet comme le mien... comme le nôtre, pardon, en région, qui met le CCTT, qui met la forêt boréale, qui met l'expertise, les innovations de l'avant... J'espère avoir toute son énergie et sa ferveur pour le voir cheminer jusqu'au Canada. Alors, j'espère pouvoir compter sur sa collaboration.

Le Président (M. Cousineau) : Mme la ministre. Vous voyez qu'on est dans les cas de comté, là.

Mme Anglade : Les cas de comté, bien, c'est parfait, c'est parfait. C'est pour ça qu'on est ici d'abord et avant tout, à l'Assemblée nationale.

Écoutez, sur cette question, toute la question des infrastructures fédérales, c'est un projet qui est fort ambitieux parce qu'il nécessite l'implication de tous les joueurs pour des projets très concrets qui doivent être déposés. Alors, on a donné la date limite de dimanche soir qui s'en vient pour déposer les projets. La semaine dernière, je rencontrais avec ma collègue Hélène David... ma collègue, pardon, la ministre responsable de l'Enseignement supérieur, on rencontrait l'ensemble des recteurs des universités du Québec — et les cégeps n'étaient pas inclus, mais on a des suivis qui se sont faits par la suite pour inclure également tous les collèges — pour nous assurer que tous les projets qui seraient prêts à être soumis pour dimanche qui s'en vient le soient, pour qu'ils puissent passer à travers un processus qui est très, très, très serré dans le temps, qui s'échelonne sur les deux prochaines semaines. Et j'imagine que votre projet va faire partie, donc, des projets qui seront soumis.

Et il y aura tout un processus de sélection, à l'intérieur des deux prochaines semaines, pour pouvoir prioriser... pour prioriser les montants, parce qu'il s'agit d'un montant total probablement avoisinant le demi-milliard d'investissement, au niveau fédéral, mais qui va équivaloir à plusieurs milliards, probablement, d'investissement de la part du Québec avant de pouvoir obtenir la contrepartie fédérale.

Donc, oui. Et puis vous me parlerez plus en détail de votre projet, qu'on puisse le suivre.

Le Président (M. Cousineau) : M. le député de René-Lévesque.

M. Ouellet : On va se parler un petit peu entrepreneuriat, si vous permettez, Mme la ministre, puis je vais vous dire pourquoi. Bon, la stratégie d'Investissement Québec, celui du ministère, le CRIQ, je vous entendais d'ailleurs tout à l'heure, lors de l'intervention de mon collègue M. Sanguinet, que tout ce beau monde là vont travailler ensemble pour mieux accompagner l'entrepreneur, mieux l'encadrer, mieux l'outiller. Ces ressources sont présentement sur le territoire,

dans les régions, mais, exemple, là, pour la Côte-Nord, là, elles sont moins accessibles. Je vous donne un exemple. Dans le cas d'Investissement Québec, j'ai une ressource à Sept-Îles. Dans le cas de la direction régionale du MESI, elle est à Baie-Comeau. Donc, si je fais la nomenclature du territoire de la Côte-Nord, c'est 1 200 kilomètres de littoral, alors vous aurez compris que nos ressources vont se promener sur le territoire.

Or, nous avions à l'époque les CLD, et, dans certains cas, il y avait plusieurs ressources qui étaient dans les MRC. Bon, je sais que le député de Trois-Rivières... je l'ai entendu à deux reprises nous citer un peu qu'il y a eu de la mauvaise gestion dans certains CLD et qu'il fallait peut-être effectivement passer à autre chose, mais je pense que, s'il faudrait destituer le gouvernement pour sa gestion du Fonds vert, on irait un petit peu plus loin. Alors, il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain.

Alors, là-dessus, il y a des CLD qui existent encore, il y en a qui ont même été revampés, mais j'ai vraiment besoin de vous, je vais être honnête avec vous, là, pour bien arrimer votre stratégie. Des acteurs qui sont déjà présents, qui sont déjà sur le territoire, j'ai posé la question, parce que je suis tout nouveau ici, dans les études de crédits, donc j'ai posé la question à votre ministère pour savoir c'était quoi, l'état des forces des CLD, combien il en reste encore debout, c'est quoi, leurs moyens. Parce qu'on voit dans le budget que leurs fonds locaux d'investissement sont prolongés jusqu'en 2019. Ça fait que j'ai posé la question. Donc, je voulais connaître combien il en restait, c'était quoi, les ressources sur le territoire. Et la question a été soumise, et voici la réponse : «La réponse à cette question sera répondue par le ministère des Affaires municipales.» Alors, j'ai posé la question aux Affaires municipales, et on m'a répondu que «cette question relève du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation». Alors, personne ne peut me répondre ou du moins... Je l'ai demandé à votre collègue Mme la vice-première ministre, celle qui est à l'Allègement fiscal, la semaine dernière, lors des crédits en entrepreneuriat et en PME, et je n'ai pas eu de réponse.

Donc, s'il vous plaît, Mme la ministre, pouvez-vous m'aider? Qu'est-ce qu'il nous reste présentement sur le terrain si on veut arrimer Investissement Québec, les directions des MESI? Êtes-vous capable de me donner cette réponse-là? Et, sinon, de quelle façon vous allez déployer davantage de ressources sur les territoires comme les miens, qui sont immenses, pour être capable de livrer la marchandise que vous voulez, d'être plus prêts, plus forts et plus vite pour les entrepreneurs?

Le Président (M. Cousineau) : Mme la ministre.

Mme Anglade : C'est une très bonne question que vous posez puis qui est très concrète, donc un exemple qu'on devrait prendre et qu'on devrait suivre, en fait, dans les prochains mois, quand on va mettre tout ça en application. Mais, à ma connaissance, au niveau de la MRC, il est supposé y avoir des acteurs. Quand on parle de CLD puis de transformations qui devaient être faites, il est supposé y avoir des acteurs économiques en train de coordonner la dynamique. Est-ce que ce n'est pas ça qui se produit présentement? Parce que vous m'avez parlé de quelqu'un du ministère, vous m'avez parlé de quelqu'un d'Investissement Québec, mais la MRC là-dedans, quel rôle est-ce qu'elle joue?

M. Ouellet : Bien, exemple, sur mon territoire, j'ai une municipalité qui a relevé son CLD, elle a investi beaucoup, 1,5 million en fonds privés pour y donner un... Ça fait que l'organisation, elle est autonome, elle travaille en vase autonome. Dans une autre MRC, on a tout simplement inclus une partie de l'équipe sur le territoire à l'intérieur de la MRC, et eux fonctionnent en collaboration.

Mais présentement, dans le Québec en général, j'aurais aimé connaître combien il nous en reste, de gens sur le terrain. Et, s'il nous en manque, est-ce que ça va venir du côté d'Investissement Québec ou du MESI, pour mettre davantage de ressources? Parce que l'exemple que je vous apporte sur la Côte-Nord, c'est que c'est 1 200 kilomètres à couvrir. Donc, si on veut être prêts, il faut être sur le terrain, et je pense qu'on va manquer de moyens pour le faire.

Mme Anglade : O.K. Donc, ce que vous me dites, vous, c'est qu'il faudrait plus de ressources. C'est ça que vous êtes en train de dire, c'est que la solution au problème que vous mentionnez, c'est plus de ressources.

M. Ouellet : Bien, on n'a pas les chiffres. Ce qu'il reste dans les CLD, ça pourrait nous dire qu'est-ce qu'il nous manque pour faire la suite des choses.

Le Président (M. Cousineau) : Mme la ministre.

Mme Anglade : Bien, écoutez, c'est parce que, de ce que je comprends, chaque MRC a eu l'opportunité de décider comment ils voulaient s'organiser puis avoir les ressources nécessaires. Certains ont donné plus de moyens à l'ancien CLD pour rester en place, ça a été le cas dans différentes régions, ils ont donné plus de moyens, et, à ce moment-là, les personnes qui étaient en place, elles sont restées complètement. D'autres personnes ont choisi, comme l'autre exemple que vous me donniez, de les intégrer à leur MRC directement.

Donc, je ne peux pas vous dire si aujourd'hui on est en mesure de vous dire combien de personnes qu'il y a dans les MRC qui s'occupent du... parce qu'il faudrait, à chacune des MRC, combien de personnes qui s'occupent du développement économique et demander à chaque... comment ils se sont organisés par rapport à la transition, c'est ça que vous voulez savoir. Ce chiffre-là, je ne pense pas l'avoir maintenant, je me retourne vers mes collègues, je ne pense pas avoir le chiffre exact à travers le Québec. Et, encore une fois, ça relève vraiment de la MRC.

Donc, on pourrait faire un état des lieux. C'est ce que vous souhaitez, c'est qu'on fasse un état des lieux de la situation? Parce que, moi, ce qui va être important dans la transition, ce qui va être important par rapport à la discussion que nous avons eue par rapport à Investissement Québec puis par rapport au ministère, c'est que les gens d'Investissement Québec que vous avez présentement sur votre territoire soient capables d'aller démarcher sur tout le territoire et que...

S'il n'y a pas suffisamment de ressources spécifiques de la part d'Investissement Québec pour couvrir ce territoire-là, je m'attends à ce qu'ils reviennent puis qu'ils disent : Bien là, ça nous prendrait plus de ressources, parce qu'on démarche des projets, mais on en a tellement, il nous manque de monde pour continuer à le faire. Ça, c'est une discussion qu'il va falloir qu'on ait d'un point de vue exécution, c'est à ça que je m'attends.

Maintenant, je ne peux pas vous dire, vous répertorier le nombre de personnes qu'il y a, dans chacune des MRC, qui s'occupent spécifiquement de développement économique, je ne saurais pas ce nombre-là et je ne sais pas si dans mon ministère on le sait non plus. Donc, je pense que la réponse est non.

Maintenant, si vous voulez avoir cette réponse-là, peut-être que je pourrais demander à d'autres collègues.

M. Ouellet : Pour moi, ce serait important, mais je pense que pour vous aussi. Si c'est pour décupler les forces sur le terrain, il faut d'abord savoir qu'est-ce qu'il reste présentement. Et ces agents-là qui étaient là étaient effectivement des agents multiplicateurs, des gens qui faisaient un relais auprès des besoins de l'entreprise et qui pourraient s'ajouter aux ressources existantes et donc ne pas rajouter des ressources non nécessaires, puisqu'on a déjà des gens sur le terrain qui feraient le relais.

Le Président (M. Cousineau) : Mme la ministre.

• (21 h 10) •

Mme Anglade : Mais le travail que l'on veut voir jouer par Investissement Québec n'est pas le travail qui est présentement joué par les MRC nécessairement. Là, ce que l'on veut, c'est qu'ils viennent... qu'on ajoute des forces. Elles sont déjà là. On veut qu'elles soient plus proactives, qu'elles soient plus actives sur le terrain à travailler en collaboration avec ces personnes-là.

Qu'une MRC décide qu'il y a une personne qui est en charge sur le territoire, qu'il y en ait une autre qui décide qu'il y en ait trois dans leur territoire, c'est l'autonomie aussi de nos municipalités, et c'est ce qu'on a décidé de faire, c'est qu'on a décidé de donner cette autonomie-là à chacune des municipalités pour décider de la manière dont elles voulaient interagir. Nous, ce qui importe, d'un point de vue gouvernemental, c'est qu'on ait la couverture nécessaire d'un point de vue Investissement Québec dans l'ensemble des régions et qu'il y ait ce démarchage proactif qui s'effectue.

Le Président (M. Cousineau) : Merci. Alors, ça termine... il reste quelques secondes, ça termine le temps que nous avons pour ce bloc. Maintenant, nous allons passer au dernier bloc, qui est un bloc de 19 minutes, mais je vous avise immédiatement que je vais retrancher à la fin deux minutes pour faire voter l'ensemble des crédits du ministère. Donc, je vais avoir besoin de toute votre attention à la fin.

Donc, pour les 17 minutes, parce que je retranche deux minutes, M. le député de Jean-Lesage. Allez-y.

M. Drolet : Merci, M. le Président. Oui?

Le Président (M. Cousineau) : Oui, Mme la ministre?

Mme Anglade : Excusez-moi. Question de règlement, je pense. M. le Président, pourquoi est-ce qu'on vote aujourd'hui si on a deux heures de crédits demain sur la Stratégie numérique? C'est juste ça, la question que je me pose.

Le Président (M. Cousineau) : Oui, c'est parce qu'il n'y avait pas vraiment... Ce qu'on me dit, c'est qu'il n'y avait pas vraiment de crédits sur la Stratégie numérique, c'est un volet mais qui a été rajouté, donc ça ne fait pas partie de l'ensemble du...

Mme Anglade : Il n'y avait pas de crédits sur la Stratégie numérique? Bien, si vous me dites...

Le Président (M. Cousineau) : La secrétaire me dit, Mme la ministre, que ça a été déterminé comme ça par les leaders des différentes formations politiques. Alors donc, les trois formations politiques ont précisé que ce qu'on vote ce soir, c'est l'ensemble des crédits du ministère, sauf le volet Stratégie numérique, d'accord, qui sera voté à la fin, demain.

Mme Anglade : Merci, M. le Président. Très bien.

Le Président (M. Cousineau) : Merci. Alors, ça répond à votre question?

Mme Anglade : Oui, ça répond à ma question.

Le Président (M. Cousineau) : Merci. Alors, M. le député de Jean-Lesage.

M. Drolet : Permettez-moi, M. le Président, de permettre à Mme la ministre de répondre à mon collègue, naturellement, de...

Le Président (M. Cousineau) : Bien oui, c'était une très bonne question.

M. Drolet : Bien oui, c'était très pertinent.

Le Président (M. Cousineau) : Voulez-vous reprendre votre question, M. le...

M. Drolet : Non, non, non, il ne faut pas... Non, non, non!

Des voix : Ha, ha, ha!

M. Polo : C'était vous inviter à nous partager votre vision par rapport à l'exportation et comment vous voyez... justement élaborer sur le travail qui se fait à travers votre ministère au niveau des exportations, et peut-être même certains éléments, là, suite à la consultation, au niveau de la stratégie d'exportation, si vous avez quelques propos à ce niveau-là, si vous voulez élaborer, bien sûr.

Le Président (M. Cousineau) : Mme la ministre.

Mme Anglade : Alors, vous savez, les exportations, lorsqu'on regarde les exportations... D'abord, les exportations canadiennes, donc le Québec à l'extérieur du Canada, on parle d'environ... ça se partage bien, 50-50, entre les biens et les services. Par contre, quand on va à l'international, les chiffres sont beaucoup plus élevés, et là il y a un rapport de 80-20, de manière plus importante. Mais au global on exporte toujours plus de biens que nous exportons de services.

Lorsqu'on regarde les biens que nous exportons, ça se subdivise en différentes catégories, l'aérospatiale, l'aéronautique, les avions, donc tout ce volet-là, dans les biens, et puis, après ça, ça se décline avec l'aluminium, ça se décline avec les métaux, ça se décline avec le papier puis, finalement, l'électricité, etc.

Ce qu'il faut retenir, c'est que, pour avoir une stratégie d'exportation qui soit cohérente, il faut qu'on ait une stratégie pour chacun de ces segments-là, parce que ça nous permet de rentrer à un niveau de détail beaucoup plus spécifique et beaucoup plus particulier. Je peux bien vous dire que nos plus grandes... notre premier marché d'exportation, ce sont les États-Unis, et que le deuxième, c'est la Chine, etc., mais il faut rentrer dans un niveau de granularité qui nous permette de poser les gestes concrets qui font en sorte qu'on est capables d'accompagner nos exportateurs là où les marchés comptent, là où ça compte pour eux.

Et donc, dans la stratégie qui a été élaborée, c'était d'abord une stratégie qui est sectorielle, le premier point étant l'aérospatiale, la stratégie d'aérospatiale qui va être présentée sous peu, et puis ensuite vous avez eu l'aluminium, on a eu la politique énergétique au niveau de l'électricité, le Plan Nord au niveau des métaux, etc. Donc, une fois qu'on a tous ces volets-là couverts... Puis le papier, en passant, qui est très bien élaboré dans le budget. Une fois qu'on a l'ensemble de ces éléments-là qui est couvert, maintenant c'est de savoir par secteur, par marché où est-ce qu'on est capable d'avoir la plus grande force de frappe, quel est le 80-20, en fait, quel est... Mettre 20 % des efforts puis obtenir 80 % du résultat, c'est un peu la stratégie que l'on doit adopter quand on va regarder les marchés d'exportation.

Le feedback que nous avons des entreprises, c'est à l'effet que, là où ça marche bien, dans les missions commerciales, on est capables d'ouvrir des portes pour elles, notamment sur des marchés asiatiques, vraiment ça porte fruit, et on doit poursuivre dans ce domaine-là. Donc, nous avons l'intention de poursuivre, et c'est la raison pour laquelle les budgets ont été augmentés dans ces volets-là.

Et puis je pourrais continuer plus en détail, mais ça vous dresse un peu le portrait de... la manière d'approcher ça. Mais, encore une fois, il faut être très spécifiques et très matriciels dans nos approches pour pouvoir atteindre des résultats concrets.

Le Président (M. Cousineau) : Merci, Mme la ministre. Ça va, M. le député de, oui, Laval-des-Rapides? Alors, je passerais maintenant la parole — là, c'est vrai — à M. le député de Jean-Lesage.

M. Drolet : Merci, M. le Président. Pour terminer ces merveilleux crédits de ce soir, j'interviens sur l'importance des centres de recherche à vocation, naturellement, industrielle, Mme la ministre. Pour prospérer, notre économie doit compter sur les entreprises productives et compétitives sur les marchés internationaux. Afin de soutenir la croissance et le dynamisme de l'économie québécoise, il est essentiel de miser sur la science et s'assurer que les résultats de recherche se transforment en innovation. Les centres de recherche à vocation industrielle sont importants pour l'économie du Québec, car ils permettent d'établir un lien entre la recherche, qu'elle soit fondamentale ou appliquée.

M. le Président, comme plusieurs personnalités du milieu des affaires, chercheurs en économie et commentateurs l'ont souligné, le Québec a depuis de nombreuses années un désavantage qualitatif dont on a peine à se débarrasser, un taux de productivité globalement plus faible que nos voisins. À nombres d'heures de travail égaux, les entreprises québécoises produisent moins que leurs concurrentes.

Or, pour augmenter notre productivité, il faut innover. Une société innovante performe mieux et elle est plus compétitive. Elle peut ainsi aller chercher différents avantages.

M. le Président, qu'est-ce que c'est, l'innovation? C'est lorsque les découvertes scientifiques et technologiques créent de nouveaux produits et services, transforment ceux déjà existants et bonifient les procédés et façons de faire. Au Québec, la recherche à vocation industrielle s'appuie sur plusieurs partenaires mais trois en particulier : le Centre de recherche industrielle du Québec, le CRIQ, l'industrie... l'Institut national d'optique, l'INO, et le Centre de recherche sur les biotechnologies maritimes, le CRDB... CRBM, pardon.

Pour en parler un peu, M. le Président, le CRIQ, fondé en 1969, il offre la gamme de services en innovation la plus étendue au Québec. Il contribue à la compétitivité des secteurs industriels québécois en accompagnant les entreprises, en majorité des PME, dans leurs démarches d'innovation par de l'information, de l'expertise et leurs services. Le CRIQ, en

particulier, possède une vaste expertise dans de nombreux secteurs d'activité économique, annuellement plus de 1 600 projets profitables. Excellant dans le développement de produits à haute valeur ajoutée répondant aux exigences des marchés, il s'approprie des nouvelles technologies pour les transmettre, innove en matière d'efficacité. C'est un modèle d'affaires.

L'INO, que je connais très bien pour être une entreprise de Québec, de la belle région, du parc technologique, créé en 1985, l'INO est le plus important centre d'expertise en optique et photonique au Canada, il se classe parmi les plus importants en Amérique. L'INO a pour mission d'être un centre d'expertise de classe mondiale en optique-photonique pour assister les entreprises en vue d'améliorer leur compétitivité et de contribuer au développement de nouveaux produits et à la création de nouveaux marchés pour, naturellement, créer de la richesse. À ce jour, l'INO a participé à la création d'une trentaine d'entreprises issues de ses recherches. Ses revenus sont de l'ordre de 34 millions. C'est un chef de file au national et international dans la recherche en optique-photonique, belle entreprise dans le parc technologique de la belle région de la Capitale-Nationale.

Le CRBM, créé il y a 12 ans, est un organisme à but non lucratif qui a pour mission de soutenir la croissance industrielle de la filière biotechnologies maritimes par la recherche et développement et le transfert d'innovation. Ce créneau hautement technologique contribue à la création d'emplois dans le Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie, région durement touchée par le chômage saisonnier. De plus, cette filière de biotechnologies oeuvre à la production et au développement de produits à valeur ajoutée à destination à plusieurs secteurs d'activité.

C'est par le biais de ces agents d'innovation que se fait l'arrimage entre les institutions universitaires et les entreprises privées, d'une part, ainsi qu'entre les découvertes scientifiques et les applications technologiques, d'autre part. Le budget accordé par le MESI aux centres de recherche industrielle montre le sérieux de notre gouvernement dans l'investissement pour l'innovation.

M. le Président, il y a plusieurs entreprises qui sont appuyées par les centres de recherche, mais j'aimerais aussi vous parler, en fait, de différentes entreprises de ce que je viens de vous nommer qui sont basées à Québec, particulièrement Creaform, à Lévis, qui est une entreprise de classe mondiale, avec 325 employés. Vous avez aussi les Produits forestiers Résolu, qui a, naturellement, aussi sa part d'un marché important; Préverco, qui est ici, à Saint-Augustin-de-Desmaures, qui est une entreprise, naturellement, à haut niveau dans différents procédés technologiques, qui, naturellement, a été aidée par les centres de recherche que je viens de vous mentionner tout récemment.

Alors, Mme la ministre, dans le plan économique de notre gouvernement, pensez-vous... comment donnez-vous de l'intérêt à cette vision pour ces valeurs ajoutées là, industrielles?

Le Président (M. Cousineau) : Mme la ministre.

Mme Anglade : J'ai la chance d'avoir avec moi le P.D.G. du CRIQ et je pense que j'aimerais lui céder la parole.
M. Hardy.

• (21 h 20) •

Le Président (M. Cousineau) : Est-ce que je peux avoir un consentement pour permettre à M. Hardy de... Oui? Ça prend un consentement. Consentement? Alors, M. Hardy, à vous la parole. Bienvenue.

M. Hardy (Denis) : Bonsoir. Merci, M. le Président. Écoutez, le CRIQ, pour parler du CRIQ, évidemment, c'est environ 1 800 clients avec qui on travaille chaque année. Et on a eu justement un rapport d'évaluation qui est sorti, justement, par le ministère au mois de janvier dernier, qui conclut que, pour chaque dollar qu'on investit dans les entreprises, ça génère 2,40 \$ des partenaires, donc l'effet de levier est de 2,4. Au cours des trois dernières années, on a travaillé sur à peu près 2 953 projets par année en moyenne, donc ce qui génère quand même un chiffre d'affaires total de 44 millions sur les trois années. Alors, je ne sais pas si je réponds à votre question, là, mais...

M. Drolet : ...pour ce qui est du CRIQ, on connaît l'importance que vous avez, avec ce que j'ai mentionné, mais moi, je parle aussi au point de vue de notre gouvernement, versus notre ministre, versus l'importance que ça a pour, naturellement, l'aspect budgétaire et la suite des choses pour ces entreprises-là, qui donnent une bonne expertise, en fait, à l'ensemble de nos petites entreprises qui ont besoin, finalement, de développer davantage de produits pour se qualifier à l'international.

Le Président (M. Cousineau) : Mme la ministre.

Mme Anglade : Bien, c'est évident que toute la recherche qu'on a besoin de faire va faire en sorte que les... Ce qu'on veut, c'est que les entreprises continuent d'innover dans les domaines de pointe et qu'elles puissent se démarquer d'un point de vue international. L'enjeu qu'on a, c'est qu'on a beaucoup de petites entreprises mais qui font des petits miracles au quotidien, en fait, hein, et ce qu'il nous faut, c'est un peu comme ce que disait le député de René-Lévesque, tu sais, il va falloir qu'on trouve un moyen de concerter aussi ce monde-là pour avoir des frappes importantes. L'INO est un bel exemple de ça parce que ça permet de concentrer les efforts dans un domaine en particulier puis de créer une espèce d'environnement et d'écosystème, et par conséquent de momentum qui vient renforcer ce volet-là.

Alors, je pense que ce qu'il va être important de faire dans les stratégies qu'on met en place, plutôt que de dire : On fait une stratégie... on fait feu de tout bois, c'est d'être vraiment très spécifiques dans les domaines puis de miser sur les effets multiplicateurs. Donc, ce n'est pas de mettre plein d'argent partout mais de trouver les volets qui vont faire en sorte que ça va rayonner rapidement. Le CRIQ en est un exemple parce que ça permet de concentrer à l'intérieur d'une seule et même entité les énergies déployées par le gouvernement. L'INO, c'en est un autre, puis il y a d'autres domaines

également. Dans le domaine de la santé, par exemple, on peut miser sur des secteurs en particulier qui ont des impacts sur un ensemble d'entreprises. On parlait tout à l'heure de Neomed, c'est un exemple de ça, où tu réunis autour d'un même noyau plusieurs entités dans le domaine des sciences de la vie. Alors, je pense qu'il faut qu'on continue à miser sur ces chevaux-là, ne pas s'éparpiller, puis identifier les chevaux sur lesquels on veut vraiment miser. Oui?

M. Drolet : ...M. le Président, je vais juste peut-être intervenir sur certains commentaires autant de mon collègue de Johnson que de mon collègue de Trois-Rivières et puis pour un petit peu l'expérience en général de cette mission-là, en fait, d'entreprise en général, sans pour autant parler uniquement de celle industrielle que je viens de parler, mais pour faire en sorte qu'on sait que c'est sûr que la volonté... D'ailleurs, mon collègue l'avait déjà entamé beaucoup, de tenter de joindre les ministères, qu'ils se parlent pour davantage donner une certaine concertation du message économique. Parce que, pour avoir moi-même fait la tournée du Québec à l'époque pour la stratégie entrepreneuriale, c'est facile à parler, dire qu'on peut tout faire, mais à quelque part il y a des gens aussi, ensemble, qui doivent se concerter, des gens de l'industrie. Parce que, dans une même région, très souvent, les gens ne se connaissent même pas, ceux qui travaillent au développement économique de cette région-là. On a pu constater des fois que les gens n'avaient même pas... ne s'étaient pas vus depuis je ne sais pas combien de temps. Alors, de dire que c'est toujours le gouvernement qui est responsable de mettre en oeuvre, si vous voulez, la concertation des acteurs à tous les niveaux, là, d'entrepreneuriat en général, je pense qu'avant tout il faut aussi que les gens se concertent. Il faut qu'on travaille ensemble, il faut qu'il y ait une volonté de vouloir aller plus loin, une volonté de donner, en fait, à l'entrepreneuriat une priorité, mais aussi il faut que tout le monde... Ça commence par soi-même aussi, ça commence par soi-même, des fois, se parler et pouvoir donner une importance à ça.

C'est sûr que ce n'est pas dans votre rayon d'activité, c'est plus ma collègue députée d'Anjou qui est ministre, qui est ma collègue... à laquelle je suis adjoint parlementaire, mais vous comprendrez bien que c'est quand même important de mentionner ça, parce que ça touche quand même les entreprises que l'on parle depuis tout à l'heure, parce que quelque part, à travers de tout ça, il y a quand même de l'administratif, il y a quand même dans tout ça des concertations, puis il faut quand même que le ministère soit aussi là pour partager les bonnes manières de faire, puis de tenter de les partager pour que ça puisse avoir une répercussion dans les 17 régions du Québec de façon équitable, là, pour qu'on puisse même tirer profit puis, quelque part, que l'entrepreneuriat soit vu comme une valeur ajoutée au Québec, et non pas vu comme une valeur que quelqu'un, malheureusement, a fait quelque chose de pas très bien. Alors, je pense que ça, c'est bien important. Puis je pense que, si on peut finir par parler comme ça, puis si chacun de nous, en tant que partis politiques, travaillait dans ce sens-là... Parce qu'on a tous des régions qui sont distinctes l'une de l'autre, on n'est pas plus, parce qu'on est libéral... des différences de région avec les collègues de la CAQ ou du Parti québécois. Les régions, c'est une région, alors les problématiques sont les mêmes. Alors, ce n'est seulement que le candidat qui n'est pas le même, mais avec la même volonté.

Alors, je pense que, si on travaille tous ensemble... Mme la ministre, je pense que c'est peut-être ça que je conclurais avec vous, en vous disant, bien : Alors, qu'est-ce que vous en pensez?

Le Président (M. Cousineau) : Mme la ministre, on peut vous laisser un deux minutes de conclusion, parce qu'après ça c'est moi qui prends la parole.

Mme Anglade : Très bien.

Le Président (M. Cousineau) : Donc, si vous voulez, là, deux minutes pour clore ça.

Mme Anglade : Bien, écoutez, j'ai apprécié beaucoup la qualité des échanges et des questions qui ont été soumises. Je retiens beaucoup le degré d'ambition d'accélération que l'on veut mettre en matière économique, ce qui me réjouit grandement parce que ça vient donner encore plus de soutien aux projets.

En conclusion, je vous dirais que ce qui est, pour moi, essentiel, c'est qu'on soit capables, encore une fois, de miser sur les trois éléments qui ont été présentés lors des discussions, que sont le manufacturier innovant, les exportations et l'entrepreneuriat, et qu'à travers ces trois piliers-là il se dégage clairement une volonté d'innovation qui va se concrétiser de manière encore plus tangible avec la Stratégie numérique.

Donc, vous dire qu'on veut également mesurer les résultats, avoir... Je retiens bien aussi ce que mes collègues ont mentionné par rapport à la volonté de mettre des moyens et des objectifs tangibles. Ça rejoint également mes perspectives.

J'aimerais particulièrement remercier, si vous me permettez, les collègues qui m'ont accompagnée pendant les huit heures que nous avons eues ensemble à passer pour les échanges, donc c'est très apprécié que vous vous soyez particulièrement impliqués. Alors, est-ce que je peux me permettre de nommer les...

Le Président (M. Cousineau) : Non.

Mme Anglade : Non, non, mais de nommer... Alors, le député de Marguerite-Bourgeoys, le député de Laval-des-Rapides, la députée de Fabre, le député de Saint-François, le député de Trois-Rivières, le député de Jean-Lesage. J'aimerais également remercier le député de René-Lévesque, le député de Sanguinet et le député de Berthier, de même que le député de Johnson et le député de Bertrand. Et, pour la semaine dernière, également, j'aimerais remercier le député de Maskinongé. Alors, voilà.

J'ai eu plaisir à faire cet échange-là, mais je pense que j'aurai encore plus de plaisir l'année prochaine avec vous, une fois qu'on aura plus étayé tous ces plans-là et qu'on aura des résultats plus concrets. Merci.

Le Président (M. Cousineau) : Merci. Alors, j'ai besoin de votre attention, évidemment. Je vois les gens ranger leurs choses, mais ce n'est pas terminé.

Alors, ça s'est bien passé, Mme la ministre, je vous félicite, donc, vos premiers crédits. Voyez-vous, ce n'est pas si difficile que ça. Donc, vous avez très bien fait ça. Les députés qui sont autour de la table aussi, alors je vous félicite.

Adoption des crédits

Alors, le temps alloué à l'étude des crédits du volet Innovation et Exportations du portefeuille Économie, Science et Innovation étant presque écoulé, nous allons maintenant procéder à la mise aux voix.

Ainsi, est-ce que le programme 1, intitulé Développement de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations, est adopté?

Des voix : Adopté.

Une voix : Sur division.

Le Président (M. Cousineau) : Adopté sur division. Est-ce que le programme n° 2, intitulé Interventions relatives au Fonds du développement économique, est adopté?

Des voix : Adopté.

Une voix : Sur division.

Le Président (M. Cousineau) : Adopté sur division. Est-ce que le programme n° 3, intitulé Organismes dédiés à la recherche et à l'innovation, est adopté?

Des voix : Adopté.

Une voix : Sur division.

Le Président (M. Cousineau) : Sur division. Finalement, est-ce que l'ensemble des crédits budgétaires du portefeuille Économie, Science et Innovation pour l'exercice financier 2016-2017 est adopté?

Des voix : Adopté.

Une voix : Sur division.

Le Président (M. Cousineau) : Sur division. En terminant... Vous avez un petit mot à dire, Mme la ministre?

Mme Anglade : Après.

Le Président (M. Cousineau) : Parce que je n'ai pas terminé, moi.

Mme Anglade : Non, non, allez-y, allez-y. J'irai après.

Documents déposés

Le Président (M. Cousineau) : D'accord. En terminant, je dépose les réponses aux demandes de renseignements de l'opposition. Donc, le dépôt est fait.

Et puis, avant que j'ajourne, voulez-vous dire... Vous avez un petit mot?

Mme Anglade : Oui, peut-être un dernier mot, parce que j'ai remercié l'ensemble de mes collègues parlementaires, mais j'aimerais également remercier ceux qui m'ont soutenue dans le travail, donc l'équipe du ministère, de mon ministère, avec l'équipe, donc, de mon sous-ministre, le CRIQ, Investissement Québec, qui a été présent durant les six premières heures, et évidemment mon cabinet, alors... le scientifique en chef qui est ici également. Alors, merci à tous ceux qui ont participé.

Le Président (M. Cousineau) : Merci, Mme la ministre.

Alors, la commission ajourne ses travaux au mercredi 20 avril 2016, après les affaires courantes, afin d'étudier le volet Stratégie numérique. Bonne fin de soirée à tous et à toutes.

(Fin de la séance à 21 h 30)